REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : HENRI BERR

TOME TRENTE ET UNIÈME

(Nouvelle Série. — Tome V)

AOUT A DÉCEMBRE 1920



PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE (Ier)

1920

LA SYNTHÈSE EN HISTOIRE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE COMPARÉE ET LITTÉRATURE GÉNÉRALE

I

L'histoire littéraire a mis longtemps à se distinguer de la dogmatique qui donnait des préceptes et formulait des règles, et de la critique qui jugeait les ouvrages anciens ou modernes d'après ces règles et ces préceptes. La grande affaire des théoriciens et des commentateurs était, non pas de tracer objectivement l'histoire des œuvres, d'en noter l'enchaînement, mais d'en tirer des leçons et d'y trouver des modèles. Il s'agissait d'abord de *faire* des épopées, des tragédies ou des odes, et la critique était surtout une méthode, un *art* : ainsi l'*Art Poétique* de Boileau et de tant d'autres avant et après lui, l'*Art nouveau de faire des comédies* de Lope de Vega, la *Pratique du théâtre* de d'Aubignac, la *Poétique* de Gottsched ou de Bodmer, la *Dramaturgie* même de Lessing. Rien de moins historique que cette conception toute pratique. La plus ancienne forme de l'histoire littéraire a été la biographie des écrivains célèbres, forme dont l'antiquité classique offrait des exemples : c'était une première satisfaction offerte à la curiosité légitime du lecteur. Depuis Claude Binet, biographe de Ronsard, jusqu'à Samuel Johnson et ses *Vies des Poètes,* c'est un genre qui a eu une modeste mais utile carrière. Ces biographies étaient analogues à celles de Vasari ou des deux Félibien pour les autres arts. D'autre part, quand l'histoire littéraire étudiait les auteurs grecs ou latins, ou les monuments du moyen âge, elle se confinait habituellement dans la bibliographie, dans la philologie, ou dans la publication de textes inédits. Le XVIIIe siècle s'ouvre par les *Bibliothèques* de Fabricius pour l'antiquité classique, et par le

Thesaurus de Hickes pour celle du Nord de l'Europe. Pendant tout ce siècle, la tâche la plus nouvelle des érudits, dans tous les pays, sera d'exhumer les trésors de sept siècles de littérature européenne, depuis la fin de l'antiquité gréco-latine, de l'*Edda*, de *Beowulf* et des *Niebelungen* aux *Romanceros*, aux troubadours, aux anciens chants slaves et finnois, aux vieilles ballades anglaises, sans oublier l'Ossian en grande partie apocryphe. De ces études nouvelles, plus que de l'antiquité classique et surtout que des littératures modernes, commence à se dégager la notion d'histoire littéraire. Gray avait préparé un grand travail en ce genre, que Thomas Warton exécuta mais ne poursuivit pas au delà du XVIe siècle, son *Histoire de la poésie anglaise*. Déjà Voltaire avait, le premier, marqué nettement l'importance de la littérature dans le grand siècle dont il dressait le tableau; ses chapitres d'histoire littéraire restaient en grande partie des juxtapositions de biographies et d'œuvres. L'Italie, curieuse de ses grands écrivains plus qu'aucune autre nation, et dont l'âge classique pouvait déjà être considéré avec un recul suffisant, élevait à la gloire de sa littérature un ouvrage imposant, l'*Histoire littéraire* de Tiraboschi, qui appartient au même genre que l'*Histoire littéraire de la France* commencée par les Bénédictins: un catalogue et une compilation plutôt qu'une œuvre vraiment historique. En Espagne, où la production esthétique et critique est considérable au XVIIIe siècle sans être bien originale; en Allemagne, où se développe de plus en plus l'érudition appliquée aux anciens monuments nationaux comme à ceux de la Grèce et de Rome, on ne trouve pas que l'histoire littéraire fasse de progrès.

Par contre, dès le début du XIXe siècle, sous l'influence du Romantisme allemand, l'histoire littéraire se dégage de la critique, de la biographie et de l'érudition. Elle conserve longtemps le caractère de notices sur les grands écrivains. Mme de Staël apprend aux Français et à beaucoup d'autres, dans son livre *De l'Allemagne*, le nom et l'œuvre des principaux auteurs allemands, exactement comme Voltaire quatre-vingts ans plus tôt avait révélé à la France un certain nombre d'auteurs anglais, mais elle le fait avec bien plus de détails et une plus profonde sympathie. C'est encore l'ancienne tradition de la biographie littéraire qui se perpétue en se transformant peu à peu dans Hazlitt, Arnold, Sainte-Beuve, qui porte le genre à sa perfection. La fondation des grandes Revues encourageait l'historien des lettres à donner au résultat de ses

recherches la forme d'un article ou essai de longueur médiocre : d'où tant de monographies remarquables, et si peu d'ouvrages de plus ample portée. Cependant on peut considérer qu'à partir de cette époque l'histoire littéraire est suffisamment distincte de la bibliographie, de la philologie, de la biographie, de la critique. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, elle est arrivée à se faire sa place comme science à part. Elle hésite encore assez longtemps sur sa méthode ; tantôt plus ambitieuse, tantôt plus circonspecte, elle passera, en France par exemple, par des périodes successives que les noms de Sainte-Beuve, de Taine, de Brunetière et de M. Lanson caractérisent suffisamment. On peut admettre que depuis une vingtaine d'années, malgré les différences qui séparent inéluctablement les travaux sortis des principales nations et sont comme la marque de leurs génies différents ; malgré la diversité des tendances des principaux historiens des lettres, l'un plus esthéticien, l'autre plus historien, celui-ci plus philologue, celui-là plus philosophe ; malgré des divergences ou des discussions sur des points de méthode, après tout secondaires ; malgré des lacunes, des préjugés, des points de vue à déplacer ou à élargir, l'histoire littéraire, à ne la considérer que dans les frontières d'une seule littérature, est entrée dans le concert des sciences historiques, et se montre en pleine conscience de son but et en possession de sa méthode.

Ce progrès, ces résultats, c'est à l'analyse qu'ils sont dus : c'est à l'habitude prise de décomposer en des éléments de plus en plus petits les grands faits qu'un examen superficiel considérait dans leur ensemble et prenait pour thèmes de développements spécieux et peu exacts. On isole un homme, un ouvrage, un chapitre, une idée : on établit les textes, on précise les faits, on cherche partout des documents et des témoignages oubliés ou inédits, qui, se corroborant et se complétant l'un l'autre, permettront d'arriver à la certitude. De plus en plus, on se spécialise dans une question, un écrivain, une œuvre. L'obligation, dans la plupart des pays, d'écrire une thèse ou dissertation d'un caractère scientifique pour obtenir un poste dans l'enseignement académique ou même simplement le grade de docteur, multiplie les recherches de détail et encourage la spécialisation. Souvent trop jeune pour aborder avec fruit la synthèse, le candidat ne se sent solide que sur le terrain de l'analyse, où il arrive assez vite à se faire une compétence limitée.

Mais cette analyse ne suffit pas. Elle doit aboutir à une première espèce de synthèse, qui rapproche les faits et les textes pour en tirer, par la ressemblance ou le contraste, des conclusions. Un paquet de fiches n'est pas un ouvrage historique, pas plus qu'un carnet d'expériences ne constitue un mémoire scientifique. Toute histoire littéraire d'un groupe un peu important, d'un genre, d'une époque, résulte de l'effort synthétique qui recompose des ensembles avec les données de l'analyse. Une connaissance étendue et solide de la littérature dont on étudie un fragment est même nécessaire pour comprendre ce fragment. On n'arrive à une connaissance digne d'être dite scientifique qu'en appelant la synthèse à utiliser les matériaux fournis par l'analyse.

II

Cette première synthèse n'est pas complète. A chaque instant l'historien d'une littérature s'aperçoit qu'il ne peut rendre compte de la naissance ou du succès des œuvres les plus importantes sans faire appel à une ou plusieurs autres littératures, anciennes ou modernes ; à chaque instant il éprouve le besoin de remonter aux sources de l'œuvre, et de chercher au dehors, soit l'origine, soit le prolongement d'un fait qu'il constate. Un grand écrivain est souvent un puissant foyer qui concentre les rayons venus des points les plus divers de l'horizon, et qui les renvoie, amplifiés, affaiblis ou transformés, dans des directions nouvelles. Ainsi l'historien d'une seule littérature, d'un seul écrivain, se sent invinciblement placé au centre d'un chassé-croisé d'influences où il risque, sans préparation spéciale, de s'embrouiller, et dont l'étude en tout cas présentera pour lui de grandes difficultés. Comment se reconnaître au milieu de ce que Villemain appelait en 1828 « ce plagiat éternel que toutes les nations se font réciproquement » ? La dette des modernes à l'égard de l'antiquité classique est relativement aisée à évaluer. Presque tous les critiques ou les historiens des lettres ont, ou du moins avaient jusqu'en ces derniers temps, reçu une forte éducation gréco-latine : l'accès des textes inspirateurs leur était ouvert, et ces textes n'offrent d'ailleurs qu'une étendue totale assez limitée. Même, les grandes et éternelles sources,

Homère et Virgile, Platon et Sénèque, sont assez familiers au lettré pour que l'imitation ou l'influence se sentent, pour ainsi dire, avant de se constater rigoureusement. Il se peut d'ailleurs que les choses changent à cet égard, et que la condition de l'historien des littératures modernes se fasse plus mauvaise, si l'accès du haut enseignement et des recherches d'histoire littéraire s'ouvre à des travailleurs qui ne connaissent rien de l'antiquité de manière immédiate et directe, et qui consulteront une traduction pour vérifier une imitation. Certains indices, relevés ces dernières années dans divers pays, sont inquiétants à cet égard. — Mais, même dans l'état présent des choses, l'avantage de connaître en partie d'avance et de pouvoir lire les auteurs de l'antiquité classique diminue d'importance à mesure que les littératures modernes s'éloignent de la Renaissance, et que la formation intellectuelle des écrivains est moins purement antique. Même dans une période qui a subi aussi fortement l'empreinte de l'antiquité que le XVII[e] siècle français, par exemple, il est impossible de négliger mainte influence italienne ou espagnole. L'historien des lettres au XVIII[e] et au XIX[e] siècles rencontre de plus en plus souvent sur son chemin des influences étrangères modernes, et non pas d'une seule littérature, dont il pourrait à la rigueur faire une étude particulière, mais de plusieurs, devant lesquelles sa compétence échoue.

Alors intervient l'histoire littéraire comparative ou littérature comparée, deuxième essai de synthèse, qui établit des points de contact entre les séries parallèles des littératures différentes. Elle répond ainsi à une foule de questions autrement insolubles, et permet d'atteindre un degré supérieur de certitude dans les résultats. Le comparatiste n'est ni helléniste, ni angliste, ni germaniste : mais il est aussi spécialiste que ces spécialistes ; et sa spécialité ne consiste pas, comme pourrait dire un humoriste, à n'en avoir aucune. C'est un savant qui a particulièrement étudié la région mitoyenne entre deux littératures, à des époques ou dans des genres déterminés ; il s'est occupé de la diffusion à l'étranger des livres, des idées ; il est attentif aux traductions, aux imitations, aux influences ; il doit connaître les deux langues entre lesquelles se sont faits les échanges. Quelques-uns vont plus loin, et suivent entre trois nations ou davantage la fortune des idées, des formes ou des livres. Mais ils procèdent toujours par rapprochements binaires, vu la nature des problèmes qu'ils étudient. Leur méthode,

d'ailleurs, est la même que celle de l'histoire littéraire d'une seule nation ; seulement elle s'étend à des objets plus variés. Pour trouver la source d'une idée de Voltaire dans Bayle ou dans Pope, on procédera de la même façon ; mais il est plus commode que dans le second cas le travail soit fait par un spécialiste des relations intellectuelles entre l'Angleterre et la France au XVIIIe siècle.

La littérature comparée a débuté il y a environ un siècle aujourd'hui, si l'on remonte aux premiers essais en ce genre : la seconde synthèse a suivi de près la première. La plus nette et la plus complète étude de ses origines et de son développement en France jusqu'à ce jour se trouve dans un récent article de M. Baldensperger auquel je me borne à renvoyer ceux qu'intéressent ces questions[1]. Avant même le XIXe siècle, on trouve des traces très marquées de cette discipline, mais non envisagée du point de vue historique. Toutes les fois qu'il fallait passer d'un écrivain à un autre écrivain ancien ou étranger pour reconnaître une imitation ou dénoncer un plagiat, on faisait en somme de la littérature comparée. La Bruyère met en scène le critique aux aguets : « Horace ou Despréaux l'a dit avant vous. » Et il y avait fort à faire, car pour un Pascal qui « place mieux la balle », pour un Montaigne qui affiche ses emprunts, que d'imitateurs sans scrupule ! C'est l'époque des plagiats. Mais tout cela était sans suite, toutes ces remarques ne faisaient pas un ensemble, l'esprit et la méthode historiques n'avaient rien à y voir. En France, Mme de Staël, Villemain, Sainte-Beuve, bien d'autres moins célèbres ont abordé en passant des problèmes de littérature comparée. Dans tous les principaux pays, ces études se sont développées et ont pris une conscience nette de leur valeur dans le dernier tiers du XIXe siècle ; on sait le prodigieux essor qu'elles ont pris depuis environ vingt-cinq ou trente ans, et le compte rendu annuel que la *Revue de Synthèse historique* m'a chargé de faire des principales d'entre elles me permet de rendre souvent justice à leur intérêt, à leur valeur. On a ainsi jeté d'une œuvre à une autre, d'un écrivain à un autre, d'une littérature à une autre, un nombre immense de fils qui s'entrecroisant forment

1. F. Baldensperger, *Littérature comparée : le mot et la chose* (*Revue de littérature comparée*, 1re année, n° 1, janvier-mars 1921). — Du même auteur : *Où nous en sommes : examen de conscience d'un comparatiste* (*Revue universitaire*, novembre 1919).

un réseau complexe et assez serré, malgré les lacunes qu'il offre encore. Recherche des *sources* étrangères d'une idée ou d'un livre ; histoire d'un *thème*, situation, type ou légende à travers deux ou plusieurs littératures ; étude de la *fortune*, dans un pays étranger, d'un ouvrage où d'un écrivain : c'est à ces trois genres, on le sait, qu'appartiennent la plupart des travaux de littérature comparée ; d'autres traitent des vicissitudes d'un genre ou d'une forme d'art, etc...

Examinons, d'un peu plus près qu'on ne l'a fait dans les nombreux articles consacrés jusqu'ici à la littérature comparée, le caractère et les résultats de semblables études. Celles que j'indiquais tout à l'heure en dernier lieu, qui ont pour but de suivre à travers deux ou plusieurs littératures le développement d'un genre comme la tragédie ou le roman, d'une forme d'art comme le sonnet, études qu'on pourrait réunir sous le nom de *génologie*, sont assez rares, et le manque de semblables travaux, exacts et précis, se fait vivement sentir à l'historien des lettres : car ce serait là une synthèse partielle vraiment utile, dont les résultats pourraient entrer presque directement dans l'histoire littéraire de l'Europe à telle ou telle période. De même si l'on étudiait le passage, d'un pays à un autre, d'un courant d'idées comme l'humanisme ou la Réforme. Nous allons voir tout à l'heure que c'est dans ce sens que les chercheurs devraient s'orienter maintenant de préférence. Mais, je le répète, de tels travaux sont les plus rares. Il ne faut pas confondre avec cet ordre de recherches un autre ordre analogue en apparence, mais bien différent au fond : l'histoire des thèmes littéraires, légendes ou types, que l'on peut désigner du nom de *thématologie*. Ce genre de recherches a tenté un très grand nombre de travailleurs, surtout en Allemagne, sans doute parce que, là plus qu'ailleurs, le dépouillement minutieux et la comparaison méthodique des textes, qui forment la base du travail, peuvent donner l'illusion d'être le travail même. Exécutées avec autant d'ampleur et d'intelligence que de précision, de telles investigations donnent des ouvrages très intéressants, tels que le *Don Juan* de M. G. de Bévotte. Cependant elles restent un peu en marge de l'histoire littéraire véritable, à laquelle, je m'empresse de l'ajouter, elles apportent d'utiles contributions, moins peut-être par ce qu'elles permettront d'ajouter de faits ou d'introduire de précision dans tel ou tel chapitre, que par les vues qu'elles

apportent ou confirment sur l'esprit et l'état littéraire de telle nation à telle époque.

Beaucoup plus cultivées encore et plus importantes sont les deux catégories que j'ai nommées d'abord, les études de sources qu'on a parfois appelées *crénologie*, et les études de succès et d'influence, pour lesquelles j'oserais proposer le nom de *doxologie*, parce que l'opinion professée sur l'œuvre ou l'auteur en est le ressort principal. On sait le rôle important que joue aujourd'hui la recherche des sources dans l'histoire littéraire : c'est une véritable chasse que certains pratiquent avec l'ardeur que l'on met aux sports ; elle peut d'ailleurs aboutir à des résultats fort utiles, non seulement par la connaissance plus intime des écrivains et de leur talent, mais pour l'établissement d'une filiation d'influences. L'étude des sources étrangères appartient à la littérature comparée. Mais ces nombreux raccords isolés ne sont évidemment pas une fin en eux-mêmes : ils ne peuvent guère servir que de matériaux. Encore trouvera-t-on trop souvent bien peu à en tirer pour l'histoire littéraire synthétique, du moins lorsque les sources découvertes ou précisées sont lointaines, isolées, exceptionnelles.

Reste le genre aujourd'hui le plus cultivé de toute la littérature comparée : l'étude de la diffusion d'une littérature entière, d'une école, d'un ouvrage ou d'un écrivain, de sa réputation, de son influence, dans un pays étranger, en général ou à telle époque, dans un groupe d'écrivains, dans un écrivain, dans un ouvrage — on voit que dans certains cas cette étude confine à l'étude des sources. Je n'ai aucune envie de dire du mal d'une discipline qui a produit depuis un certain nombre d'années tant de beaux ouvrages, surtout en France, et à laquelle j'ai tâché d'apporter ma contribution. Rien de plus varié, de plus intéressant, et à certains égards, de plus fécond. On s'explique par des raisons matérielles — ces humbles causes des faits littéraires, qu'il est sage de ne jamais perdre de vue — le développement de ce genre d'études. Il est captivant, il est passionnant peut-être de s'attacher à la fortune d'un grand esprit, d'un Shakespeare, d'un Voltaire, d'un Gœthe, ou même d'une gloire de moins bon aloi comme Ossian, de le suivre dans un pays de langue différente, de noter sa diffusion, d'assister à son succès, d'écouter les protestations, de suivre la courbe de sa gloire, de préciser son influence. De plus, cela est relativement

facile, parce que le chercheur concentre toute son attention sur un seul nom, sur une seule œuvre ; parce qu'il travaille généralement ou a longtemps travaillé dans le pays récepteur. La figure à tracer est certes complexe, mais elle ne dépasse pas la force de conception d'un homme, parce qu'elle se déploie sur un seul plan. D'ailleurs les avantages de ce genre de recherches ne sont pas seulement pour celui qui s'y consacre : il est évident que l'histoire littéraire a beaucoup à gagner à ces synthèses partielles ; l'histoire du romantisme se constituera en partie avec ce que MM. Estève, Baldensperger, Carré, Maigron, Hazard, Bertrand, Muoni, l'auteur de ces lignes et beaucoup d'autres auront pu établir de relations et d'influences entre les principales littératures ; et de même pour d'autres périodes et d'autres questions.

Mais quelque intérêt qu'ils présentent et de quelque utilité qu'ils puissent être, j'oserais dire que les plus importants même — surtout les plus importants — de ces travaux ne peuvent être considérés comme offrant par eux-mêmes la synthèse désirable. Ils serviront — et c'est un assez beau rôle — de répertoires où l'on ira puiser de précieux renseignements, plutôt qu'ils ne constitueront à eux seuls des chapitres d'histoire littéraire. Ils sont pour cela à la fois trop amples et trop fragmentaires. Trop amples : il est certain qu'un livre qui suit la destinée d'un écrivain, par exemple, dans une littérature étrangère pendant un siècle, ou deux, ou davantage, traite de périodes très différentes, touche des questions très nombreuses, lesquelles appartiennent à des parties assez éloignées de l'histoire littéraire. Un tel livre se divise aisément en tronçons qui, associés à d'autres tronçons d'ouvrages différents, auraient composé un ensemble d'une plus réelle et intime unité. Cela est vrai, pour borner mes exemples à des influences exercées dans notre pays, d'un *Gœthe en France*, à cause de la multiplicité des aspects, d'un *Dante en France*, à cause de la longueur du temps ; cela est moins vrai d'un *Ossian en France*, parce que l'œuvre qui est le point de départ est extrêmement une et monotone ; cela est encore moins vrai d'un *Byron et le Romantisme français*, parce qu'il y a vraiment unité dans le récepteur. Dans la plupart de ces ouvrages, et aussi bien dans les plus minces travaux que dans les plus gros volumes, on est frappé, à la réflexion, de l'hétérogénéité du sujet et des résultats, qui explique qu'on ait si rarement l'impression d'une véritable synthèse.

De plus, ils sont très fragmentaires, et dans l'intérêt même des résultats qu'ils cherchent à atteindre, on les voudrait plus complets. Il n'y est presque jamais question que de deux pays, et le plus souvent d'un écrivain et d'un pays. A lui seul, l'ouvrage ne peut donner qu'une idée très incomplète d'un mouvement général de pensée ou d'art. Mais, dira-t-on, d'autres livres parallèles viendront compléter celui-là. Admettons, pour fixer les idées, qu'on nous donne successivement un Cervantes en France, un Cervantes en Italie, en Angleterre, en Allemagne, etc... Il saute aux yeux que le rayon de bibliothèque où se seront rangés les volumes qui auront coûté à tant d'auteurs différents tant d'efforts, ne constituera pas un Cervantes en Europe, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, d'inévitables et considérables répétitions : certains aspects de la fortune de Don Quichotte en Europe seront traités chaque fois à peu près de la même façon. Puis, des lacunes : car on ne fera peut-être pas aux littératures moins connues l'honneur d'un ouvrage spécial. Enfin, les cas d'influence indirecte seront bien difficilement étudiés : le savant qui ne connaît que Cervantes et la France rencontrera par exemple un ouvrage où il apercevra quelques éléments de Don Quichotte : il ne pourra en identifier la véritable source, qui sera une imitation italienne du roman espagnol. D'ailleurs, quand même la question se trouverait complètement étudiée dans l'ensemble de ces travaux, ce ne serait là qu'une juxtaposition d'éléments qui, appartenant à des périodes littéraires différentes, devront être recoordonnés pour être employés dans des chapitres très éloignés d'histoire littéraire. De tels travaux, et surtout ceux de la dernière espèce considérée, sont donc très utiles comme travaux d'approche ; on ne saurait trop les multiplier ; ils peuvent être menés à bonne fin par le chercheur, encore débutant, qui désire creuser son sujet jusqu'aux extrêmes limites de l'information et de la précision, mais qui ne peut ou ne veut pas sortir du domaine de deux littératures, ou plutôt d'une seule considérée dans sa réaction devant tel élément étranger. Mais la littérature comparée, telle qu'on la pratique en général, ne me paraît pas offrir encore le type de la synthèse en histoire littéraire.

III

Nous avons constaté tout à l'heure que l'étude des écrivains et des œuvres n'était devenue réellement l'histoire littéraire qu'en substituant, à l'érudition pure et simple, à la biographie, à la dogmatique et à la critique, une connaissance historique des faits, qui l'a constituée partie intégrante de l'histoire d'un pays déterminé. De même on peut estimer que l'histoire littéraire synthétique, celle qui embrasse plusieurs littératures, doit, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, emprunter à l'histoire son cadre et son point de vue. De même, disait Brunetière, qu'on a longtemps écrit l'histoire de France ou d'Angleterre avant d'étudier l'histoire générale de la féodalité ou de la Réforme, de même il convient de placer, à côté des histoires littéraires particulières, une étude des faits communs à diverses littératures. On peut appeler *histoire générale de la littérature*, ou plus brièvement *littérature générale*, un ordre de recherches conçues sur ce plan et poursuivies dans cet esprit. Ce sera là le troisième degré de synthèse, et la tâche à laquelle je crois qu'il convient de se mettre dès maintenant, d'une manière plus nette et plus méthodique qu'on ne l'a fait jusqu'ici, en utilisant les méthodes générales de l'histoire littéraire et les résultats de détail qu'ont fournis, soit l'étude particulière des diverses littératures, soit la littérature comparée.

Pour voir ce que doit se proposer la littérature générale et vers quelle synthèse elle doit tendre, il faut jeter un coup d'œil sur les essais analogues qui ont été tentés jusqu'ici. Les ouvrages d'ensemble existent, ils sont assez nombreux : mais comme ils ne reposent pas sur des travaux préliminaires de littérature générale, ils sont à peu près non avenus. Qu'offrent de réellement utile ces nombreux et souvent gros volumes qui alignent leurs files imposantes sur les rayons des bibliothèques ? Ils sont conçus en général dans un esprit qui n'est ni international, ni historique. De laborieux compilateurs ont voulu écrire, à l'aide des histoires particulières des diverses littératures, des Histoires générales de la littérature qui ne sont que des résumés juxtaposés, non des ouvrages offrant une unité organique. C'est vers la fin du XVIIIe siècle que se montre

ici et là le désir de rassembler dans un essai de synthèse les principaux faits de la littérature européenne. Les *Révolutions de la littérature* de Denina n'offrent qu'une esquisse. La *Littérature* de Mme de Staël, œuvre très imparfaite, mais féconde, est destinée à vérifier un principe. Alors commence cette série de compilations dont quelques-unes ont pu être utiles comme livres de référence, et encore : un bon dictionnaire est plus commode à consulter. Le *Lycée* de La Harpe est un cours où sont étudiés, par genres, et d'un point de vue non historique, mais critique, les principaux chefs-d'œuvre des trois littératures désormais classiques, grecque, latine et française. Le P. Andrès répartit par genres les innombrables ouvrages dont il parle, d'une manière souvent personnelle et intéressante, dans les sept in-quarto de son *Dell' origine, progresso e stato attuale d'ogni letteratura* (1782-1799), où d'ailleurs entrent d'importantes catégories d'ouvrages qui ne sont pas pour nous de la *littérature*. Même classification dans le *Cours de littérature analytique* de N. Lemercier (1817), très abstrait et antihistorique. La compilation plus récente d'Angelo de Gubernatis, *Storia universale della letteratura* (1883 et suiv.), procède par genres, et dans chaque genre par pays : tout cela est absolument factice. L'énorme *Lehrbuch* en 13 volumes de Graesse (1837-1859), l'ouvrage, demeuré incomplet, du P. Baumgartner (1901 et suiv.), le manuel beaucoup plus court de Scherr (1887), n'offrent que la juxtaposition des histoires littéraires particulières. Même caractère artificiel dans les histoires générales de la littérature de Karpeles, de Stern, et dans l'abrégé de Marian Edwardes pour l'histoire littéraire du moyen âge.

En confiant à des auteurs différents la composition d'une série de volumes consacrés chacun à une période de l'histoire littéraire de l'Europe, M. G. Saintsbury entrait dans une voie meilleure, et l'on pouvait attendre de la collection *Periods of European Literature* (11 vol., 1897-1907), des synthèses peut-être prématurées sur beaucoup de points, mais acceptables et utiles. La déception commence dès qu'on examine un volume quelconque, et elle est totale. Au lieu de classer d'après leurs affinités réelles les faits ou les œuvres qu'offre chacune des périodes considérées, les auteurs — obéissant évidemment à une règle imposée par le directeur de la collection, qui a signé lui-même deux volumes — consacrent un chapitre à l'Angleterre, un à la France, un à l'Allemagne, etc..., et

le dernier aux *autres nations :* c'est le tiroir aux restes. Aussi cette collection, — qui aurait pu donner un premier exposé de l'état actuel de la littérature générale, et même la faire progresser en lui traçant des cadres et en lui indiquant des problèmes — viciée par cette méthode fausse et inopérante, reste-t-elle superficielle et inutile.

Certains ouvrages, qui se bornent à une période plus restreinte, n'emploient guère qu'en apparence la méthode de la littérature générale. Ainsi l'*Histoire de la littérature au XVIII*e *siècle* de Hettner, qui se compose en réalité d'ouvrages distincts sur la littérature allemande, française, anglaise à cette époque. On ne trouve pas non plus ce que nous demandons dans les *Grands Courants de la Littérature européenne au XIX*e *siècle* de M. Georg Brandes. Ces six volumes traitent chacun de l'histoire littéraire d'un seul pays : romantisme allemand, français, etc... Le premier volume (*Littérature de l'émigration*) est le seul qui approche un peu de ce que nous cherchons.

Il y a près de cent ans, Villemain inaugurait une méthode plus féconde, mais il n'a guère trouvé d'imitateurs. Son cours de 1828 à la Sorbonne avait pour sujet « l'examen de l'influence de l'esprit français au XVIIIe siècle sur la littérature et les opinions de toute l'Europe ». *Toute* était de trop, car il n'envisageait guère que l'Angleterre et l'Italie. Par la littérature comparée, il atteignait cependant la littérature générale ; il parlait de « cette correspondance que nous marquons sans cesse entre les peuples principaux de l'Europe communiquant par la pensée ». Philarète Chasles, qui écrivait en 1832 : « L'histoire de la propagation des idées sera désormais le point capital de toutes les recherches littéraires », intitulait *Esquisse d'une histoire générale des influences littéraires* un court essai qu'il publiait en 1847. Vers le même temps, Hallam écrivait l'histoire littéraire de l'Europe du haut moyen âge à 1650. Son point de vue était juste en somme, et son livre plein de faits et de rapprochements intéressants. Mais il divisait son exposé en tranches chronologiques trop complètement séparées l'une de l'autre qui empêchent de suivre les courants d'idées ou de formes dans leur ensemble. Et, dans l'intérieur de chacune de ces divisions, il considérait successivement les diverses nations, ce qui est retomber dans l'erreur signalée plus haut. Pour prendre un exemple, le chapitre V du tome II, *La Poésie de 1550 à 1600*,

range dans la section I le Tasse à côté de l'Arétin, dans la section II Ercilla et Camoens à côté des ballades espagnoles, dans la section III la *Franciade* et du Bartas à côté de Pibrac, dans la section IV *The Fairy Queen* à côté des ballades anglaises. Plus loin Marini, Góngora et les précieux français sont placés loin les uns des autres. On voit le vice de construction résultant d'un vice de méthode. L'ouvrage tout récent de M. Laurie Magnus, *The Centuries of Romance*, couvre à peu près exactement le même espace de temps : j'ai eu l'occasion dans mon dernier compte rendu annuel de lui faire le même reproche. D'autres ouvrages analogues sur le moyen âge, ceux de Bruce-Whyte (1841) et de A. Ebert (1874-1887), ne sont pas plus satisfaisants. Des abrégés de l'histoire littéraire universelle comme ceux de M. Posnett (*Comparative literature*, 1886) ou de Fr. Loliée (*Histoire des littératures comparées*, 1900) constituent un progrès sur certains ouvrages plus volumineux, cités plus haut, mais sont vraiment trop succincts pour une si vaste matière, et d'ailleurs n'adoptent pas encore un classement rigoureusement international et fondé sur les analogies et les influences. L'ouvrage suédois de M. Blanck sur *La Renaissance du Nord dans la littérature du XVIIIe siècle* considère les diverses littératures nationales dans autant de chapitres séparés ; l'inconvénient est moins grave ici, parce que l'objet du livre est beaucoup plus limité. L'auteur de ces lignes a mérité et s'est fait souvent le même reproche pour avoir, dans son petit livre *Le Mouvement Romantique* (1912), réparti les textes en quatre parties, une pour chacune des grandes littératures qu'il considérait. Après avoir hésité entre les deux méthodes, j'ai choisi celle-là pour des raisons que l'Avant-Propos indique brièvement, et qui sont valables ; mais aujourd'hui je disposerais l'ouvrage tout différemment, et je grouperais ensemble les textes analogues, dans quelque pays que je les eusse rencontrés.

On pourrait s'attendre à trouver des synthèses plus historiques et plus conformes à la réalité dans les Histoires de genres particuliers, comme les Histoires générales du théâtre de Klein et de Royer. Il est certain que tout genre littéraire important forme comme un petit monde à lui tout seul dans le monde de la littérature, et qu'on peut suivre d'œuvre à œuvre le jeu des filiations et des influences. Mais ces vastes enquêtes ne sont pas en général conçues dans un esprit assez nettement historique, faute aussi de

travaux préliminaires suffisamment nombreux et précis. Elles sont prématurées, comme presque toutes celles que je passe en revue, et insuffisamment internationales. Il ne faut pas, en tout cas, uniquement rattacher les unes aux autres les formes successives qu'a prises le théâtre, par exemple, dans les différentes nations : il faut aussi les expliquer chaque fois par le milieu social d'où elles sont sorties. M. G. Brandes reproche à A. W. Schlegel sa conception de l'histoire littéraire qui, dit-il, « admet que les œuvres littéraires sortent l'une de l'autre comme les branches d'un arbre, au lieu de les considérer dans leurs rapports avec la civilisation et le milieu qui les produit ». — On peut encore citer comme appartenant à la littérature générale les Histoires du Sentiment de la nature de V. de Laprade et de A. Biese, et tous les ouvrages où une même idée, un même sentiment est étudié dans plusieurs littératures. Ce sont généralement des essais de synthèse trop vastes et qui, comme la thématologie dont nous parlions tout à l'heure et à laquelle certains d'entre eux confinent, ne fournissent pas la trame essentielle à la constitution de l'histoire littéraire. Le grand ouvrage de M. Saintsbury, *History of Criticism and literary Taste in Europe* (3 vol., 1900-1904) répondrait à ce que nous cherchons si l'auteur, dans chaque période, exposait les faits par groupes de tendances et d'idées et non par nations.

Je mets à part, comme étant de tous les ouvrages que je connais celui qui s'approche le plus de la méthode que je propose, les deux volumes de Marc-Monnier, *La Renaissance, de Dante à Luther*, et *La Réforme, de Luther à Shakespeare*, publiés en 1884 et 1885 avec, comme titre général, *Histoire de la littérature moderne*, et malheureusement demeurés sans successeurs. L'auteur prend pour base les principaux écrivains de cinq littératures, les seules qui eussent une grande importance à l'époque qu'il étudie ; il suit de l'une à l'autre les principaux mouvements littéraires, en donnant la plus large place aux faits historiques et surtout religieux qui ont exercé sur la littérature la plus grande action, comme l'imprimerie, la Réforme, l'Inquisition, l'Index, la fondation de l'ordre des jésuites, les découvertes géographiques. Mais ses chapitres ont encore un caractère trop peu international : chacun d'eux est consacré en général à un groupe d'écrivains d'une même littérature réunis autour d'un chef, parfois de deux (Calvin, Rabelais et Montaigne, Le Tasse, Cervantes, etc...) En conséquence, un même

groupe d'œuvres est réparti arbitrairement entre plusieurs chapitres : la *Jérusalem délivrée*, la *Franciade*, l'*Araucana* et les *Lusiades*, au lieu d'être rapprochées, sont étudiées dans des chapitres distincts, séparés par d'autres dont le sujet est tout différent. De même Marini, Góngora et l'euphuisme, au lieu d'être dispersés, auraient dû être considérés ensemble comme les aspects divers d'une même maladie du goût. De plus, ces deux volumes fort intéressants, et si nouveaux de plan et de méthode, ne peuvent évidemment offrir qu'une synthèse très incomplète et un peu superficielle, celle d'un cours public plutôt que d'un ouvrage scientifique, puisqu'ils exposent en mille pages plus de trois siècles de littérature européenne particulièrement riches en grands faits et en grandes œuvres. Malgré ces réserves importantes, il faut rendre justice à Marc-Monnier comme à un véritable novateur : il a voulu, dit la préface de son premier volume, « mener toutes les littératures de front ; montrer à chaque pas l'action des unes sur les autres ; suivre ainsi, non plus seulement en deçà ou au delà de telle frontière, mais partout à la fois, le mouvement de la pensée et de l'art ». Il a été le pionnier de la littérature générale.

IV

Sont du domaine de la littérature générale les faits littéraires, les idées et les sentiments qui appartiennent à plusieurs littératures, et que l'on ne peut comprendre dans chacune d'elles que si on les a étudiés d'ensemble et pour eux-mêmes, dans leurs origines, leur développement, leurs modifications et leur déclin : le pétrarquisme, l'humanisme, le précieux, le romantisme, le mal du siècle, le voltairianisme, le rousseauisme, le réalisme, etc... ; le sonnet, la pastorale, la tragédie classique, le roman sentimental. Après tant de travaux particuliers d'histoire littéraire nationale et de littérature comparée, et parallèlement à ceux qui seront encore entrepris, cette discipline tend à intégrer ce que les autres différencient, à donner une vue d'ensemble des questions. Elle est par conséquent plus abstraite. Elle laisse tomber tout ce qui est fait isolé, sans écho, idée ou écrit de portée purement nationale, si grand qu'en soit le mérite ou l'intérêt : ce qui justement compte, et à juste titre, pour

beaucoup dans les histoires particulières des diverses littératures. Elle ne prétend donc nullement se substituer à celles-ci, pas plus qu'elle n'a pour but d'additionner ou de résumer leurs résultats. Animée d'un esprit tout différent, de ce que Mme de Staël appelait l'*esprit européen*, elle s'attache à tout ce qui résulte de tendances collectives, de manière à remplir le programme que l'abbé Prevost traçait pour le *Journal Étranger* en 1754 : « Rassembler en une seule confédération toutes les républiques particulières dans lesquelles la République des lettres est divisée jusqu'à ce jour. » Elle essaie de faire pour la littérature ce qui se fait depuis longtemps pour la philosophie, la science et l'art : de subordonner, suivant l'expression de Brunetière, « l'histoire des littératures particulières à l'histoire générale de la littérature de l'Europe ».

Ainsi conçue et ainsi poursuivie, l'étude de la littérature générale a pour but principal de reconnaître, de délimiter et d'étudier, à travers les différences qui séparent les littératures, les états communs et successifs de la pensée et de l'art dans les grands groupes de nations de civilisation à peu près comparable, antiquité gréco-romaine, orient musulman, et particulièrement occident moderne ; de mieux connaître les moments principaux et, pour ainsi dire, les battements de la vie intellectuelle et morale exprimés par la littérature. Nulle part plus que dans ce genre de recherches le savant n'est vraiment un historien, pour qui les faits sont les révélateurs des âmes. Il faut établir des périodes, caractérisées par des phénomènes communs ; distinguer et étudier de près ces états transitoires ou prolongés de la sensibilité et des idées qui se manifestent par un idéal commun ; les délimiter dans le temps et dans l'espace, en rechercher les origines, en marquer la naissance, en suivre l'histoire, en distinguer les nuances, chercher quels autres états analogues ou différents, souvent d'origine très diverse, ont pu les modifier, les renforcer ou leur faire obstacle, démêler dans leur développement l'action des faits politiques, sociaux, religieux, économiques, matériels, celle des hommes de premier plan, celle des livres, celle des institutions, celle de la mode, en constater enfin le déclin brusque ou progressif, qui n'est souvent qu'une transformation, qu'une captation par d'autres courants plus nouveaux et plus énergiques. Beaucoup de ces mouvements littéraires ne sont que des modes, et n'en sont pas moins importants à étudier : ces modes ont souvent été des transitions nécessaires.

Rien de tout cela n'a été fait dans le sens et avec la portée que j'indique ; on en est réduit à consulter des travaux beaucoup trop fragmentaires ou des essais de synthèse très superficiels et très insuffisants. Pour ne prendre qu'un seul exemple, tous les professeurs de littérature sentent vivement le manque d'une histoire du précieux dans la littérature européenne, principalement en Italie, en Espagne et Portugal, en Angleterre et en France. Cela n'est pas fait, et cela pourrait se faire. J'essayais déjà de signaler, après Brunetière et Texte, la voie à suivre pour combler ces lacunes, dans un article qui a paru il y a quinze ans [1]. Depuis, de constantes réflexions m'ont amené à préciser mon point de vue et à concevoir la littérature générale telle que j'en expose aujourd'hui les principes. J'ai tenté aussi de vérifier ces idées en appliquant cette méthode pour voir quels résultats positifs elle pouvait produire. J'ai essayé de poser et de résoudre, d'une manière bien entendu incomplète et provisoire, quelques petits problèmes d'influence et de succès européen, succès souvent éphémère et d'autant plus instructif : ce sont des problèmes historiques et psychologiques à la fois. J'ai choisi un certain nombre d'éléments du préromantisme européen [2]. Ces essais de synthèse partielle sont destinés à servir de base à une histoire générale du préromantisme qui, s'il m'est donné de l'écrire complètement, pourra constituer un type de synthèse suffisamment ample pour répondre peut-être à l'idée que je propose de la littérature générale.

Les méthodes de l'histoire littéraire particulière se sont assez perfectionnées pour que l'histoire littéraire générale, en les empruntant, soit assurée de faire de rapides progrès. Elle doit d'ailleurs faire état des résultats déjà acquis par des méthodes moins synthétiques, et les interpréter pour établir des ensembles : elle concentre sur une époque et une question déterminées les lumières que lui apportent, lorsqu'ils existent, les travaux particuliers. Après avoir déterminé l'époque et le genre de questions

1. P. Van Tieghem, *La Notion de littérature comparée* (*Revue du Mois*, mars 1906).

2. P. Van Tieghem, *La Mythologie et l'ancienne poésie scandinaves dans la littérature européenne au XVIII[e] siècle* (*Edda*, Kristiania, 1919 et 1920). — *Ossian et l'ossianisme dans la littérature européenne au XVIII[e] siècle* ; Groningen et La Haye, 1920 : dans la collection *Neophilologiese Bibliotheek*. — *La notion de vraie poésie dans le préromantisme européen* (*Revue de Littérature comparée*, 1921, n° 2). — *La poésie de la nuit et des tombeaux en Europe au XVIII[e] siècle* : à paraître dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, in 8°, t. XVI, 1921. — D'autres études analogues sont en voie de publication ou en préparation.

que l'on se propose d'étudier, il faut d'abord réunir le plus grand nombre de faits dans le plus grand nombre de littératures possible. Ces faits seront recueillis sans parti pris, qu'ils paraissent confirmer ou infirmer l'hypothèse qui s'est présentée à l'esprit et qui a été l'initiatrice de la recherche. Il faut les emprunter non seulement aux grandes littératures, mais aux petites ou aux moins connues, s'il est possible de les atteindre. Car si le plus souvent les écrivains qui appartiennent à ces littératures n'ont pas agi hors de leur pays comme émetteurs, ils ont agi parfois comme transmetteurs, et en tout cas comme récepteurs : et c'est mesurer incomplètement la portée des idées et leur action sur les esprits que de négliger le rôle qu'elles ont joué dans les nations dont la littérature compte moins de grands penseurs ou d'artistes célèbres. — Il faut également emprunter des textes ou des témoignages d'influence aux écrivains moins connus et même inconnus. La signification, l'utilité des *minores* et des *minimi* en histoire littéraire, a été plusieurs fois indiquée, et M. Baldensperger, M. Mornet et moi-même en avons fait grand usage. Quand il s'agit d'une étude qui porte sur plusieurs nations, il est difficile sans doute d'aller fort loin en cette voie ; mais si l'on rencontre dans ces diverses nations un certain nombre de témoignages analogues et contemporains, il faut les recueillir et les enregistrer avec d'autant plus de soin que les auteurs d'où ils sont tirés ne se sont jamais connus les uns les autres, et que l'influence ou l'état d'esprit collectif qu'il s'agit d'établir n'en ressort que plus nettement. Sans doute, ces petits écrivains n'ont presque jamais exercé d'influence : mais à ne les considérer que comme récepteurs, leur médiocrité même les rend plus significatifs de l'état moyen des esprits. Il faut enfin ne pas négliger, comme on l'a fait trop souvent, les écrits d'un caractère moins purement littéraire, dont l'action a été très grande sur la littérature : livres de théologie, de sciences, de voyages, suivant les époques. Par nature, de tels livres sont, plus que d'autres, internationaux. Il faut y joindre, pour une longue période, les écrits latins des modernes, exilés trop souvent de l'enseignement de l'histoire littéraire, dont ils devraient au contraire constituer un élément important : encore plus que ceux dont je viens de parler, ces écrits sont internationaux par essence.

L'étape la plus intéressante, la plus difficile et peut-être la plus féconde du travail sera sans doute le classement des faits et des

textes ainsi réunis. En principe, ils doivent être groupés uniquement d'après leurs affinités foncières, sans qu'on ait à tenir compte du pays où on les a rencontrés. C'est ainsi que se dégageront le mieux les caractères communs et les faits généraux. Si un Suédois et un Espagnol, que tout sépare d'ailleurs, et qui ne se sont jamais connus, émettent vers la même date la même idée plus ou moins nouvelle, soit que cette idée naisse en eux sans antécédents littéraires, sous la pression de circonstances analogues, soit qu'elle leur soit suggérée par de communes lectures, le rapprochement des deux textes sera probant; et la part du hasard sera éliminée si le nombre de documents semblables est assez grand. On établira donc, tantôt des chaînes de faits dépendant les uns des autres : une idée née dans un pays fait le tour de l'Europe et revient parfois, plus ou moins modifiée, dans son pays d'origine ; tantôt des séries correspondantes, indépendantes l'une de l'autre, mais issues des mêmes causes. Parfois aussi, il peut y avoir avantage à grouper les témoignages émanant d'une même nation, à considérer celle-ci comme un groupe littéraire dont il serait peu raisonnable de vouloir à tout prix briser l'unité. Si l'on cite côte à côte trois ou quatre poètes allemands qui ont exprimé à un certain moment le même idéal, et si l'on cite seulement ensuite les trois ou quatre poètes anglais correspondants, ce n'est pas une infraction aux principes de la littérature générale : c'est que les premiers se sont connus, inspirés réciproquement, les seconds de même, et qu'il y a là des groupes naturels qu'il ne faut pas briser, du moment qu'on étudie précisément ce que leurs membres ont de commun entre eux.

Les questions de date ont ici une importance de premier ordre. On devra autant que possible, dans cette carte littéraire de l'Europe — pour les périodes récentes il faut y joindre l'Amérique — tenir compte de la vitesse des courants, qui souvent font de longs circuits : remarquer que certains livres n'ont été connus que fort tard dans certains pays, tandis que d'autres y étaient plus vite populaires que dans leur pays d'origine ; noter les obstacles matériels, commerciaux, politiques ou religieux qui s'opposaient à la diffusion des uns, et les circonstances qui favorisaient celle des autres. Il y a là matière à des travaux préparatoires très variés, et plus utiles que tant de dissertations oiseuses dont il n'y a rien à tirer. Les dates précisées dans la mesure du possible, on se trouvera en présence de très nombreux synchronismes dans l'expres-

sion des mêmes idées ou des mêmes sentiments. En eux-mêmes, ces synchronismes sont fort intéressants. Si dans un assez grand nombre de pays plusieurs personnes disent la même chose en même temps, ce fait n'est assurément pas fortuit. Il servira, soit à préciser l'étendue et la durée de tel état d'esprit déjà connu dans ses grands traits, soit à découvrir l'extension insoupçonnée d'une influence littéraire.

V

Après avoir ainsi indiqué l'objet propre et la méthode de l'histoire générale de la littérature, il est à peine nécessaire d'insister sur les avantages que présente cette discipline. Le premier de ces avantages est d'éviter les lacunes trop considérables, et le second est d'éviter les doubles emplois : ces deux avantages se tiennent et sont solidaires. En effet, dans l'état actuel des choses, entre tous ceux qui s'occupent d'un même fait ou de faits voisins dans une seule littérature, même en leur adjoignant les comparatistes, qui se bornent généralement à l'étude d'un rapport binaire, aucun lien n'existe. Chacun creuse son sillon plus ou moins profondément, plus ou moins loin, sans s'occuper de le raccorder à celui du voisin, ni même de le tracer dans le même sens. D'immenses espaces restent en friche, comme il est aisé de le constater dès qu'on examine une question, même très connue, du point de vue de la littérature générale. Si ce dernier était adopté, les chercheurs seraient orientés vers des travaux absolument neufs et très féconds. — D'autre part, ces sillons tracés isolément et au hasard des goûts individuels se croisent souvent, se coupent et se recoupent, et les travailleurs sont même exposés, dans leur zèle mal dirigé, à se donner des coups de pioche les uns aux autres. Toutes les recherches scientifiques souffrent, on le sait, de ce grand vice d'organisation ou plutôt d'inorganisation ; l'histoire littéraire plus que d'autres, et tout particulièrement l'histoire générale de la littérature, puisque des savants de pays différents seront amenés à étudier les mêmes questions. A cet égard, c'est surtout à eux que rendra service la constitution récente du groupement international si utile qu'est la *Modern Humanities Research Association.* De

même, ils pourront tirer le plus grand parti de la nouvelle bibliographie critique de littérature comparée dont M. Baldensperger a pris l'initiative, et pour laquelle il s'est assuré le concours de nombreux savants de divers pays. Nulle part plus qu'en littérature générale l'entente et la coordination des travaux n'est indispensable.

Un autre avantage plus essentiel encore, c'est qu'une telle manière de pratiquer l'histoire littéraire met bien mieux en évidence les causes générales des faits. L'historien d'une influence, d'une idée dans un pays déterminé, ne l'aperçoit que sous la forme particulière qu'elle y a reçue par suite de certaines conditions spéciales ou du rôle de certains hommes. Ces conditions ne se retrouvant pas dans d'autres littératures, il devient possible de démêler ce qui est général et ce qui est local : et ce procédé permet de mieux classer et de mieux comprendre les phénomènes. Ceux-ci sont souvent dus à des causes tout autres que littéraires. La littérature générale aide à faire la part de ce qui vient des livres et de ce qui vient de la vie.

Enfin, on peut envisager la question d'une manière moins scientifiquement désintéressée, en se plaçant au point de vue de l'enseignement. L'enseignement de l'histoire littéraire moderne, celui des Universités comme celui, tout élémentaire et simplifié, que reçoivent chez nous ou ailleurs des élèves de quinze à dix-huit ans, ne peut être à peu près exact que s'il s'appuie sur les résultats de la littérature générale. Rien de plus faux et de plus vain qu'un enseignement de la littérature française, anglaise, allemande, qui reste isolé et en l'air. Rien de plus absurde que de faire l'historique même résumé de la tragédie française — je cite à dessein un genre essentiellement national — sans la replacer dans l'histoire littéraire de l'Europe. Faute de mieux, le maître est réduit en pareil cas à faire des allusions aux œuvres des autres littératures, allusions qui, fussent-elles claires pour lui, restent obscures pour les auditeurs. S'il veut se documenter sur ces filiations qu'il entrevoit, il ira consulter des manuels d'histoire des littératures étrangères, lesquels lui donneront tout ce dont il n'a que faire, et resteront muets sur ce qu'il voudrait savoir. Même à l'Université, on est heureux de faire appel aux lumières du professeur de littérature comparée, quand par fortune on en possède un, pour expliquer les textes à propos desquels cette insuffisance de préparation générale

et d'instruments de travail est le plus gênante. Il faut que les élèves aient entre les mains des manuels simples et précis, où l'ensemble de la littérature de l'Europe moderne soit exposée par périodes et par courants, et non plus par nations ; il faut que les maîtres ou les étudiants plus avancés puissent recourir à des ouvrages plus étendus et plus savants, mais conçus dans le même esprit de synthèse, où ils trouvent l'histoire plus détaillée de tel mouvement, de telle idée, de telle forme littéraire. Ils concevront ainsi, bien mieux qu'ils ne peuvent le faire aujourd'hui, ce caractère universel de la littérature qu'indiquait Gœthe, et qui peut s'exprimer dans les mêmes termes que M. Romain Rolland emploie en parlant de la musique : « La lumière ne cesse pas de brûler, seulement elle se déplace [1]. » Si vous n'étudiez qu'un peuple, vous constaterez dans tous les arts des décadences et des interruptions même. Si vous étendez votre regard sur un assez grand nombre de nations, vous apercevrez la continuité de la littérature et l'éternité de la pensée.

Mais il faut, avant de terminer, indiquer et réfuter trois objections qui sont ou qui seront faites à la conception de l'histoire littéraire que j'expose ici. La première tend à considérer l'entreprise comme illégitime, la seconde comme impossible, la troisième comme prématurée.

Dans les arts, dira-t-on, dans les sciences, dans la philosophie, la différence des idiomes ou n'existe pas, ou importe assez peu : les formules, les couleurs et les sons ne connaissent pas les frontières linguistiques. En littérature, au contraire, la langue est un élément essentiel de l'œuvre. En vous obstinant à considérer toujours les œuvres littéraires du point de vue international, vous les videz de ce que leur contenu offre de plus précieux : vous dépouillez ces êtres vivants de leur chair et de leur sang, et votre synthèse ne sera qu'un musée de squelettes. — Je commence par faire remarquer que l'objection s'adresse tout aussi bien à la littérature comparée, telle qu'on la pratique depuis longtemps dans tous les pays cultivés : si l'on passe outre, c'est qu'elle n'a pas été tenue pour valable. En effet, si la langue est un élément essentiel de l'œuvre littéraire, elle n'est pas le seul. Dans la plupart des genres et des cas, les textes restent commensurables, comparables les uns

1. Préface de *Musiciens d'autrefois*.

aux autres : sans quoi les traductions ou n'existeraient pas, ou n'offriraient aucun intérêt et n'obtiendraient aucun succès. De plus, certains écrivains, et des plus grands, ont été lus dans l'original et n'ont perdu que bien peu à franchir les frontières. C'est en français que Montesquieu, Voltaire, Rousseau ont fait le tour de l'Europe et ont exercé partout l'immense influence que l'on sait ; c'est en anglais que Gœthe a lu Shakespeare et Byron ; c'est en italien que Rousseau, Byron, Lamartine ont lu Pétrarque et le Tasse. Toutefois il est évident que la littérature générale ne se consacrera pas à ce qu'il y a de plus personnel, de plus intraduisible dans l'art littéraire, au charme délicat et mystérieux de telles poésies lyriques par exemple ; et cela d'autant plus facilement qu'elle ne les rencontrera guère sur son chemin, ces sortes de beautés ne passant les frontières que pour de rares initiés, et se prêtant mal à provoquer des mouvements d'influence et d'imitation. On est frappé, en lisant le *Gœthe en France* de M. Baldensperger, de la petite place qu'y occupent les poésies lyriques : c'est une partie inestimable, mais c'est la plus incommunicable de l'œuvre du maître. Il reste du domaine de la littérature générale tout ce qui, étant idées, sentiments, situations, émotions, conserve de la beauté et de l'intérêt malgré la différence des idiomes. Et cette part est la plus grande. Longfellow écrivait en 1848 : « Ce qui est le meilleur dans les grands écrivains de toutes les nations, ce n'est pas le national, mais l'universel. » Évidemment, le savant qui a choisi ce champ d'études doit apprendre à juger les ouvrages d'une manière qui ne sera pas celle de l'historien spécialiste d'une littérature particulière. Ce dernier, même s'il est étranger, se fait le compatriote de l'auteur pour la manière de sentir et de goûter sa prose et ses vers ; l'historien de la littérature générale, au contraire, quelles que soient ses aptitudes à le comprendre pleinement, doit se borner à tenir compte de ce qui a été, à l'époque qu'il étudie, connu, goûté, apprécié dans les différents pays, de ce qui a fait un lien entre les littératures, de ce qui a pu entrer comme élément dans un état de l'esprit ou du goût européen.

La diversité des langues n'est donc pas un obstacle de principe à l'organisation désirable des études de littérature générale. On peut néanmoins prévoir une seconde objection empruntée au même ordre d'idées. Le comparatiste, dira-t-on, se borne généralement à l'étude de rapports entre deux littératures, de sorte que la

connaissance de deux langues, au maximum, lui suffit : encore, dans beaucoup de cas, l'une seulement des deux a-t-elle besoin de lui être familière. Où pensez-vous trouver des travailleurs assez versés dans un grand nombre d'idiomes pour pouvoir aborder les rapports et les communications de plusieurs littératures ? Il y faudrait un Mithridate. — La chose n'est pourtant pas si difficile qu'elle le paraît. Si personne ne peut se vanter de savoir complètement une langue, même la sienne, si la possession intime et profonde de deux ou trois idiomes est réservée à un petit nombre d'hommes qui en ont fait sur place une étude approfondie, il est fort possible à un travailleur bien doué d'acquérir une connaissance de plusieurs langues étrangères suffisante pour en lire les textes et utiliser les travaux de détail écrits dans ces langues. Il n'est pas nécessaire que tous les travaux de littérature générale embrassent un grand nombre de littératures : certains peuvent être partiels, d'autres plus complets. Regrettons seulement qu'en France l'organisation des études secondaires et la répartition des matières entre les diverses licences ou agrégations n'encourage pas l'acquisition des langues modernes par ceux qui se sont voués à l'enseignement des humanités classiques, et spécialise complètement les professeurs de langues étrangères vivantes. C'est là un inconvénient qu'on pourrait peut-être corriger, plus souvent qu'on ne le fait, par des études personnelles. Une connaissance modeste de trois ou quatre langues modernes, sans compter la langue maternelle, suffirait amplement à mener à bonne fin d'importants travaux de littérature générale.

La troisième objection n'est pas moins aisée à prévoir. Si, dira-t-on, tant de travaux préliminaires sont nécessaires avant d'asseoir les moindres conclusions en littérature générale, toute tentative de synthèse est prématurée. Attendons qu'un nombre suffisant de chercheurs ait réuni un nombre suffisant de faits pour établir, sans trop de lacunes, les conclusions que vous appelez de vos vœux. Attendons même de posséder des histoires complètes de toutes les littératures et des histoires non moins complètes de leurs rapports entre elles. « Du temps de nos petits-neveux, dit M. Hazard [1], il sera peut être possible d'entreprendre des synthèses qui permettront de voir, d'un seul coup, sous ses multiples aspects,

1. P. Hazard, *Les récents travaux en littérature comparée* (*Revue Universitaire*, 15 mars 1914).

l'influence. Pour le moment, ne soyons pas ambitieux, et contentons-nous des petites tâches qui préparent les grandes. » — Cette objection vaudrait contre tout effort humain pour réfléchir, rassembler et conclure. On n'a pas attendu, on n'a pas pu attendre les travaux précis de l'école historique moderne pour écrire l'histoire, ni les derniers résultats de la science pour composer des traités de physique. On sait bien que de telles synthèses sont forcément temporaires, et qu'elles seront dépassées dans peu d'années ; mais il est légitime, il est nécessaire de s'arrêter de temps en temps pour enregistrer les faits acquis et en tirer des conclusions, provisoires bien entendu comme tout ce qui est connaissance humaine, mais d'étape en étape plus proches de la vérité intégrale que nous n'atteindrons jamais. S'il fallait attendre que les détails de notre science fussent suffisamment nombreux et certains, on attendrait toujours : à aucun moment le travail des chercheurs ne s'arrêtera pour qu'on puisse dire : Maintenant procédons à la synthèse. Celle-ci doit se construire progressivement et parallèlement à l'analyse.

D'ailleurs une certaine division du travail peut encore ici s'organiser. Parmi les travailleurs dans le champ de l'histoire littéraire, les uns sont, de toute évidence, plus propres aux recherches de détail, les autres à la construction des ensembles. L'analyse demande surtout l'activité laborieuse, l'investigation curieuse du détail, la finesse de l'esprit : elle convient aux travailleurs jeunes encore, et il est même bon qu'ils fassent leurs premières armes dans quelques-unes des études de littérature comparée dont j'ai parlé plus haut. La synthèse veut un esprit plus mûr, un plus vaste horizon, un jugement plus sûr : c'est l'affaire des savants déjà formés, qui ont eu le temps d'accumuler et d'assimiler plus de connaissances. On peut ajouter toutefois, en toute impartialité, que la situation géographique, historique et littéraire de la France, la formation et les habitudes d'esprit de beaucoup de ses savants, leur tempérament national, les prédisposent particulièrement à s'occuper de littérature générale, en tenant compte de la réserve que j'ai faite tout à l'heure à propos des langues étrangères.

Tels sont donc, semble-t-il, le but à atteindre et le chemin à suivre pour que l'histoire littéraire, mieux que par l'histoire particulière des diverses littératures et que par la littérature comparée telle qu'elle est généralement pratiquée, soit vraiment de l'histoire litté-

raire : pour qu'elle rejoigne celle des autres arts, celle des philosophies, celle des religions, celle des sciences, déjà internationales celles-là, pour offrir, en unissant leurs efforts, des tableaux d'ensemble de l'esprit d'un groupe humain important et homogène, de l'Europe occidentale par exemple, à un stade déterminé de son développement intellectuel et moral. C'est seulement grâce à la littérature générale telle que j'essaie de la définir que pourra s'établir l'*histoire des idées*, qui manque à peu près complètement, et dont nous sentons si vivement le défaut. L'histoire des idées est essentiellement internationale, et la littérature générale doit être son plus important auxiliaire.

P. Van Tieghem.

LES ORIGINES NATURELLES DE L'HOMME

Bien que, depuis un siècle, les études relatives à l'histoire naturelle aient fait faire à nos connaissances de grands progrès, bien qu'elles nous aient révélé des merveilles, ouvert un monde nouveau, dans toutes les branches de ces sciences, les faits demeurent isolés; et c'est en vain qu'on leur demanderait de trahir les secrets de l'origine de la vie, en vain même qu'on attendrait d'eux la révélation de ce merveilleux enchaînement dont les lois ont amené la formation de la flore et de la faune des temps que nous vivons. Les naturalistes les plus versés dans la connaissance des animaux vivants et fossiles sont d'accord pour reconnaître qu'il existe entre les groupes divers trop de lacunes pour qu'on puisse admettre le passage insensible d'espèces à espèces, de genres à genres, de familles à familles; cependant il reste dans l'esprit l'intuition d'un enchaînement dans les formes, dans les organes, dans les divers éléments vitaux des êtres. En paléontologie, nous nous trouvons, pour chacune des périodes géologiques, en face de faunes distinctes, caractéristiques de leur âge, n'offrant avec celles qui les ont devancées, ou qui leur succèdent, que de très larges liens de parenté. Il semblerait qu'après chacune de ces époques il se soit produit un cataclysme, détruisant ce qui était, et une nouvelle création, réorganisant le monde sous des formes jusqu'alors inconnues, mais d'après un plan d'ensemble constant. Les époques diverses se relient l'une à l'autre non pas par des êtres dont la vie se serait poursuivie d'une phase à une autre, mais par l'allure générale des flores et des faunes, par des espèces dites de remplacement.

Chacune des apparitions de nouvelles formes est précédée d'un hiatus, d'une lacune que nous ne pouvons pas attribuer à l'insuffisance de nos connaissances, mais qui est réelle, constatée à l'origine de toutes les faunes, dans tous les terrains et sur toute la surface du globe.

« J'ai peine à croire, disait en 1873 d'Omalius d'Halloy dans sa belle étude sur le transformisme, que l'Être tout puissant, que je considère comme l'auteur de la nature, ait, à diverses époques, fait périr tous les êtres vivants, pour se donner le plaisir d'en créer de nouveaux, qui, sur les mêmes plans généraux, présentent des différences successives, tendant à arriver aux formes actuelles. »

Que s'est-il passé lors de chacun des changements de faune? Nous l'ignorons et c'est à peine si nous sommes à même d'émettre des hypothèses. Les climats se sont-ils modifiés ? oui, dans certains cas ; la composition de l'atmosphère a-t-elle changé ? c'est à croire ; des fluides ignorés sont-ils venus influencer les conditions de la vie? nous n'en savons rien encore. Tout ce que nous pouvons affirmer est que le plan général suivant lequel l'existence des êtres s'est développée, bien que se présentant par échelons, est d'une admirable continuité, et c'est de cette continuité même qu'est née, dans l'esprit des naturalistes, la conception du transformisme.

Si, des considérations d'ensemble, on passe à l'étude des détails, si l'on considère isolément un groupe quelconque d'animaux, on se trouve encore en face d'une évolution saccadée, sans transition absolument continue entre les formes. Dans un même groupe, chacune des périodes géologiques est caractérisée par un faciès très spécial, dans la plupart des cas, d'autant plus net à percevoir que le groupe envisagé est plus élevé dans l'ordre zoologique. Aucun paléontologiste ne confondra une forme oolithique des céphalopodes, par exemple, avec un mollusque de cette famille appartenant aux terrains jurassiques supérieurs ou crétacés inférieurs, bien que les aspects qu'on rencontre dans un même faciès soient des plus variables et variés. La forme spécifique est même parfois presqu'insaisissable, comme l'a fait observer Barrande pour les Orthocéras et les Cyrtocéras. Personne ne confondra un poisson du silurien avec un autre vivant encore de nos jours, bien que nous connaissions bon nombre de poissons osseux habitant certaines de nos rivières, le sterlet entre autres, ayant conservé les caractères des groupes les plus anciens. Les liens qui unissent ces deux extrêmes au travers de toute la durée des temps géologiques ne nous apparaissent pas d'une manière continue, ils sont rompus par la multitude des hiatus paléontologiques, et cependant nous sentons que ceux dont l'observation nous échappe ont existé.

Si de l'étude des familles et des genres nous descendons à celle

de l'espèce, les mêmes obstacles viennent encore se dresser sous nos pas. L'espèce ? comment la peut-on caractériser d'une manière nette, précise, indiscutable, applicable à tous les êtres actuels ou fossiles, animaux ou végétaux, à tout ce qui possède la vie ? En réalité il y a espèce différente quand deux êtres ne peuvent se reproduire et fonder une descendance continue ; mais comment apprécier ce caractère ? Il est très difficile de le faire pour les animaux vivants, et pour les fossiles c'est de toute impossibilité. Nous en sommes donc réduits aux formes extérieures qui ne fournissent pas d'arguments sûrs, indiscutables ; aussi pour beaucoup des espèces acceptées par les naturalistes, demeurons-nous dans le doute.

Et, cependant, dans certaines branches de la zoologie, ce ne sont pas les matériaux qui manquent, fossiles et vivants. Ils sont le plus souvent innombrables, pour certaines classes d'animaux dont les parties dures ont survécu aux injures des temps. Il en est ainsi pour les mollusques, les polypiers, les bryozoaires, les foraminifères, alors que pour les êtres d'ordre plus élevé, notre documentation est bien moins riche, parce que d'une part les grands animaux ont toujours été beaucoup moins nombreux que les petits, et aussi parce que la conservation de leurs restes osseux ne s'est pas également bien opérée dans tous les terrains. Il en résulte que si nous rencontrons de fréquentes lacunes dans l'évolution des êtres inférieurs, ces lacunes deviennent plus nombreuses et plus profondes encore quand nous envisageons les poissons, les sauriens, et que, pour les mammifères, nous en sommes réduits, sauf pour les temps les moins anciens, à des matériaux isolés ou réunis par groupes, mais sans liens géologiques, par suite zoologiques.

Considérons, par exemple, la famille des Pachydermes, avec ses nombreux genres, que voyons-nous ? une série de formes qui, tout en montrant des liens généraux de parenté, diffèrent les unes des autres sans que nous ayons de traces des intermédiaires les unissant. Ce sont des êtres séparés, vivant côte à côte ou successivement, dont nous ne connaissons pas l'ancêtre commun, bien que nous ayons l'intuition que cet ancêtre a existé. L'Anthracotherium, avec ses molaires de cochon à la mâchoire inférieure, le Lophiodon du Falunien, avec ses dents si spéciales, le Chéropotamus dont la dentition est intermédiaire entre celle des Pècaris et celle des Hippopotames, le Tapir aux formes si spéciales, l'Hippopotame au pied

fourchu, le Rhinocéros, etc... sont des parents éloignés des Éléphas ; mais nous ne connaissons rien de leur généalogie. D'ailleurs a-t-on jamais trouvé les intermédiaires entre les éléphants fossiles et ceux qui vivent encore de nos jours tant en Afrique que dans l'Asie méridionale? Non.

Il serait aisé d'étendre très longuement ces considérations sur la pauvreté de notre documentation en ce qui concerne l'évolution du monde animal ; mais je crois en avoir assez dit pour montrer combien sont épaisses encore les ténèbres qui enveloppent nos connaissances. Notre ignorance tient à bien des causes; en dehors des hiatus paléontologiques, elle est due à l'inégalité d'aptitude des milieux à la conservation des documents, et à l'insuffisance de nos investigations. C'est à peine, en effet, si l'occident de l'Europe est exploré, s'il a révélé les secrets qu'il conserve dans ses couches géologiques et, sauf en quelques rares points, le reste du monde est encore vierge de recherches conduites scientifiquement. On conçoit donc sans peine que nos connaissances zoologiques soient encore dans l'enfance en ce qui concerne les grandes lois de l'évolution des êtres.

En résumé, nos efforts de plus d'un siècle sont parvenus à faire connaître en zoologie une multitude de faits dont on a pu tirer une classification rationnelle des animaux vivant de nos jours ou ayant vécu dans les temps géologiques ; mais, dans la plupart des cas, ces faits sont sans liens positifs continus entre eux. Toutefois, de l'ensemble de ces constatations il résulte l'intuition, pour tout naturaliste, que de grandes lois ont présidé au développement de la vie sur le globe, lois dont nous sommes encore incapables de préciser les termes, dont la complication dans les détails de l'application est certainement extrême ; mais que préside et dirige une pensée simple, une volonté inflexible, dont les manifestations sont aussi vieilles que le monde : qu'on la nomme Divinité ou Forces naturelles, cette pensée n'a jamais varié.

***

Si les animaux d'ordre supérieur n'ont laissé que fort irrégulièrement de leurs traces dans les couches géologiques, si par suite nous constatons dans nos connaissances d'importants hiatus, ces lacunes ne sont rien en comparaison de celles que nous rencon-

trons dans l'étude de notre propre histoire naturelle, dans celle de ces hominiens, dont certains sont peut-être nos ancêtres, qui ont vécu sur notre sol.

Pour l'étude de l'homme fossile nous ne disposons pas, comme pour celle des animaux, d'ossuaires généreux en documents, analogues à ceux de Pikermi, de Maragha, de Gafsa, du Quercy, des mauvaises terres de l'Amérique du Nord, de la Patagonie, etc... Nous ne possédons que de rares débris isolés et quelques squelettes complets appartenant à divers âges et à différents pays, documents qu'il n'est pas exagéré de qualifier de sporadiques, par rapport aux séries zoologiques nombreuses, compactes et bien datées, géologiquement s'entend, que renferment les vitrines de nos musées. Dès lors les observations que je viens de formuler au sujet des incertitudes de l'évolution prennent plus de force, quand nous nous trouvons devant une branche dans laquelle les données positives sont plus pauvres encore que pour la plupart des groupes animaux.

Les écrits sur nos origines physiques sont innombrables, certains présentent une grande valeur scientifique, mais beaucoup aussi, fort malheureusement, sont imprégnés d'idées préconçues et, de ce fait, ne méritent aucune confiance. Il faut le dire nettement, afin que le public ne s'y méprenne pas. L'ascendance simiesque possible, très probable même, de l'homme a été exploitée très largement dans un but extra-scientifique. Dès lors les passions et les intérêts entrant en jeu, la mauvaise foi s'est montrée dans la lice, on a émis des hypothèses hasardées, et bientôt ces hypothèses ont été acceptées, par les gens ignorants, et par ceux intéressés à le faire, comme des vérités qui, à défaut de preuves scientifiques, s'appuyaient sur des noms d'hommes connus.

Cette manière d'envisager l'étude des origines humaines n'a pas seulement été préjudiciable à l'instruction du public, elle a été très fâcheuse pour cette branche de la science elle-même, en introduisant la passion dans les discussions.

C'est dans un esprit purement scientifique, très élevé, que M. Marcellin Boule, le savant professeur de paléontologie du Museum d'histoire naturelle de Paris, vient de faire paraître son livre *Les hommes fossiles*. Cet ouvrage, le plus complet et le mieux documenté qui jamais ait été publié en aucune langue sur la matière, expose avec une clarté mathématique, en cinq cents pages, l'état

de la question ; l'auteur y discute en géologue et en paléontologiste chacune des découvertes de restes humains d'époque quaternaire, critique, avec une juste sévérité, la valeur des divers documents au point de vue de l'authenticité, de la position stratigraphique, et, par conséquent, à celui de la chronologie relative : puis, en zoologiste très avisé, il examine les ossements, discute de leurs aptitudes, de leurs caractères, les compare entre eux et avec ceux des simiens, montrant leurs analogies et les différences qui les en séparent.

Jamais étude plus consciencieuse et plus savante n'a été écrite sur ce sujet.

Puis paraît le zoologiste, et cette intuition, dont j'ai parlé plus haut, qui sommeille dans l'esprit de tout naturaliste, quant à l'évolution des êtres. M. M. Boule entre alors dans les hypothèses transformistes, les développe, en adoucissant parfois quelque peu ses sévérités à l'égard de certaines documentations qu'il a jugé être discutables. L'exposé est clair, net, nous montre ce que l'auteur pense qu'on enseignera à l'avenir dans cette chaire de l'Institut de paléontologie humaine, fondé ces derniers temps par le Prince Albert de Monaco et dont M. Boule est le premier directeur. Souvent, surtout dans les conclusions, l'hypothèse coudoie le document scientifique ; mais jamais elle ne se confond avec lui et toujours il est aisé de discerner entre le fait prouvé et l'explication supposée.

Ce livre est venu à propos de l'inauguration de l'Institut de paléontologie humaine (29 déc. 1920), alors que S. A. S. le Prince Albert faisait don à la France de cet établissement scientifique, émule de l'Institut océanographique, que notre pays doit également à la générosité du grand protecteur des sciences.

C'est une tâche superbe que celle à laquelle le Prince a consacré ses loisirs et sa fortune, celle de créer des centres pour développer les études sur la vie dans les profondeurs des océans, sur celle de nos ancêtres, les premiers hominiens venus en ce monde. A quatre siècles de distance, deux souverains de la Provence auront éclairé leur temps du jour brillant du goût et de l'esprit : on a vu l'âge d'or des troubadours, des poètes, des musiciens, des arts, en un mot, à la cour du roi René, et nous assistons aujourd'hui à celui des sciences, de la recherche des grands problèmes de la vie, à celle du Prince Albert : chacun de ces bienfaiteurs de la pensée agissant d'après l'esprit de son temps.

Certes l'Institut de paléontologie humaine jouera un grand rôle

dans notre science de l'avenir; c'est là que se concentreront les archives de l'humanité primitive, là que viendront discuter les anthropologistes de tous les pays. C'est de cette maison de la science que sortira, il le faut espérer, la solution du plus troublant des problèmes que puisse se poser l'humanité. Mais, pendant longtemps encore, les documents s'accumuleront avant qu'on soit en droit de tirer des conclusions d'ordre général : car ce n'est pas seulement la France, ni l'Europe qu'il convient d'explorer ; c'est le monde entier : soit que l'homme n'ait eu qu'un seul berceau, soit que plusieurs familles d'hominiens fussent apparues à des époques diverses et en différents pays. Il faut avant tout réunir les matériaux susceptibles d'aider à résoudre la question, et ce n'est pas là l'œuvre d'un jour.



« Nous savons à n'en pas douter, dit Quatrefages, dans ses *Hommes fossiles et hommes sauvages* (1884), qu'envisagé au point de vue anatomique et physiologique, l'homme n'est autre qu'un mammifère, rien de plus, rien de moins. Dès que les mammifères ont pu vivre à la surface du globe, l'homme a pu y vivre avec eux. »

Malheureusement, nous ne possédons pas pour nos études sur les hominiens de matériaux fossiles aussi abondants que ceux dont nous disposons pour nous aider dans nos recherches sur les autres groupes zoologiques. Les fossiles humains sont extrêmement rares et leur antiquité est peu reculée, notre documentation ne comprend donc que des témoins isolés de la dernière phase de l'évolution humaine antérieure aux temps historiques, elle ne remonte pas au delà de la période géologique dite pleistocène ou quaternaire; car nous ne possédons aucune trace de l'homme dans les couches tertiaires, quoi qu'en aient pu dire certains auteurs qui, guidés par cette intuition zoologique dont j'ai parlé plus haut, ont abandonné leur esprit à des tendances imaginatives, négligeant d'appuyer leurs déductions sur des bases vraiment scientifiques.

La grande rareté des fossiles humains est due à des causes multiples, dont quelques-unes nous apparaissent, mais dont la plupart nous échappent.

Tout d'abord, il est à penser que, dans les origines, les homi-

niens étaient peu nombreux sur la surface du globe, que, comme tous les animaux, ils vivaient en colonies, dans des habitats spécialement favorables à leur développement, et que, par suite, leurs restes les plus anciens n'existent que dans des gisements particuliers, qui n'ont pas encore été découverts. Certains groupes voisins de l'homme, comme celui des primates, se trouvaient sur la terre, dans les mêmes conditions de rareté, tandis que d'autres familles, celle des équidés, des bovidés, des pachydermes, par exemple, qui vivaient en grands troupeaux, ont pu laisser dans les régions qu'elles habitaient de grands ossuaires, quand ces débris se sont trouvés dans des conditions favorables de conservation.

Il ne faut pas oublier que, soumis aux injures atmosphériques ou bien enfouis dans des terrains aux réactions acides, les os disparaissent rapidement et que c'est seulement dans les milieux neutres ou basiques qu'ils se conservent. Il n'est pas rare, quand on fouille des nécropoles antiques, de ne plus rencontrer que d'informes fragments du squelette, parfois même les dents seulement, dont l'émail a résisté aux agents chimiques.

Dans le fond des mers, la fossilisation s'effectue d'une façon toute différente, les animaux morts s'enlisent dans les sédiments, et là, leurs formes se moulent sous une pression parfois très considérable. Puis interviennent les réactions chimiques. Dans les milieux basiques, toutes les parties carbonatées ou phosphatées se conservent, alors que les réactions acides dissolvent ces substances ; parfois même elles font disparaître toute trace du corps : en d'autres cas, elles remplacent les substances dissoutes par d'autres de matières diverses ou ne laissent subsister que l'empreinte. La fossilisation dans le fond des mers se trouve donc dans des conditions bien plus favorables que celle qui s'opère à la surface des terres émergées.

Cependant, dans certains cas, dans les cavernes des pays calcaires entre autres, les conditions de conservation sont extrêmement favorables ; là, grâce aux infiltrations d'eau saturée de carbonate de chaux, il se forme une sorte de poudingue comprenant les débris de toute nature dans un ciment de même composition que les stalactites, c'est-à-dire de carbonate de chaux. Ailleurs, dans les cavernes dépourvues d'infiltration abondante, l'humidité demeure basique et protège les ossements contre les influences acides de l'atmosphère, sans qu'il y ait toutefois forma-

tion de conglomérat. Dans les alluvions, les nombreux ossements qu'on rencontre doivent en général leur conservation à la substance phosphatée qu'ils renferment. Mais il faut bien songer que nous ne possédons qu'une très faible partie des os qui, primitivement, sont entrés dans ces graviers, et que pour la plupart, ces vestiges ont été dissous.

Aux causes de disparition des fossiles humains, dont je viens de parler, il faut joindre l'érosion des terres végétales qui, dans tous les temps géologiques, a été presque générale. A peine connaissons-nous quelques traces d'humus des époques antérieures aux formations tertiaires et, pour cette dernière période, nous ne sommes guère renseignés que par les dépôts lacustres dans lesquels les courants d'eau douce ont apporté les restes des êtres qui vivaient à la surface des terres. C'est ainsi que se sont formés les ossuaires de la Tunisie (Gafsa), de la Grèce (Pikermi), de la Perse (Maragha), etc..., les dépôts fossilifères de Sansan (Helvétien), de Rilly-la-Montagne (Eocène inf^r^), les calcaires lacustres de la Beauce (Miocène), etc...

Si l'homme avait été en nombre à ces époques tout comme les autres animaux, à coup sûr on rencontrerait ses restes : mais jusqu'à ce jour, aucune découverte de squelette humain n'a été faite dans les grands ossuaires des temps tertiaires, et l'on en a déduit que les hominiens n'existaient pas avant le quaternaire. Assurance insoutenable au point de vue scientifique; car elle n'est basée que sur des arguments négatifs. Le plus ancien hominien connu appartenant à la base du pleistocène, et montrant un développement très voisin du nôtre, il tombe sous le sens que cet être a eu des parents, une ascendance qui forcément vécut à l'époque pliocène, pour le moins; d'ailleurs les squelettes appartenant au groupe zoologique le plus voisin de celui des hominiens, à celui des animaux qui vivent dans les mêmes conditions que l'homme, les simiens, bien que se montrant dès les temps tertiaires, sont d'une extrême rareté dans les ossuaires et cette rareté porte à penser soit qu'à ces époques les singes étaient peu nombreux, soit que nous ne connaissons pas encore leurs principaux habitats. Il en peut être ainsi pour les hominiens. Peut-être même les précurseurs de l'homme quaternaire, doués comme les singes d'une intelligence supérieure et armés pour la fuite, se sont-ils soustraits aux cataclysmes, à la suite desquels se sont formés les grands

ossuaires, ce sont là des hypothèses vers lesquelles on est entraîné quand on cherche à s'expliquer la rareté des fossiles humains dans les temps quaternaires, et leur absence jusqu'ici constatée dans les restes de la faune tertiaire parvenus jusqu'à nous.

Quant à l'âge des vestiges humains dont nous disposons, pour chacun des cas particuliers il a été l'objet d'études très approfondies, très minutieuses et de discussions parfois passionnées. M. Boule, dans son livre, expose en toute sécurité, pour chacune des découvertes, l'état de la question : il discute avec une science profonde de la stratigraphie et de la paléontologie, les opinions des divers savants, rejette toutes celles qui ne reposent pas sur des bases rigoureusement scientifiques, et réduit ainsi à un petit nombre les documents vraiment probants. Cet examen s'imposait ; car les théories les plus exagérées avaient cours dans certains ouvrages, s'appuyant sur des données fréquemment erronées, souvent d'authenticité discutable. Mais il fallait que cette analyse fût faite par un esprit libre de tout parti pris, poussant jusqu'aux dernières limites le respect de la vérité.

***

« Nous connaissons aujourd'hui deux types d'hominiens fossiles, au moins, qui, par leurs caractères ostéologiques, se placent nettement au-dessous des types actuels et présentent un ensemble de traits morphologiques par lesquels ils s'éloignent moins des singes que le bloc des hommes nos contemporains. » M. Boule dit : Ces types sont :

L'*Homo Heidelbergensis*, qui remonte à l'aurore des temps quaternaires, dont nous ne possédons que la mandibule. Les dents sont celles de l'*Homo Sapiens*; l'os maxillaire pourrait être pris pour celui d'un singe anthropoïde.

L'*Homo Neanderthalensis*, qu'on trouve accompagné des restes de l'industrie moustérienne, ce type descendant peut-être de l'homme d'Heidelberg, mais peut-être aussi d'une forme encore inconnue et plus ancienne appartenant également à la base du quaternaire. « Cet être réunit dans l'organisation de son squelette et de son encéphale non seulement la plupart des caractères pithécoïdes que nous rencontrons épars chez quelques

représentants de l'humanité actuelle, mais aussi des traits d'infériorité inconnus chez ces derniers. » Les squelettes presqu'entiers et bien conservés de la Chapelle-aux-Saints et de la Ferrassie ont permis une étude approfondie de ces hominiens. Voici la diagnose du type néanderthalien résultant de ces travaux, d'après M. M. Boule.

« Corps de petite taille, très massif, tète très volumineuse, à partie faciale très développée par rapport à la partie cérébrale. Indice céphalique moyen. Crâne très aplati ; arcades orbitaires énormes formant un bourrelet continu ; front très fuyant ; occiput saillant et comprimé dans le sens vertical.

« Face longue, proéminente, avec des os malaires plats et fuyants, des maxillaires supérieurs dépourvus de fosses canines, et présentant la forme d'un museau. Orbites très grandes, rondes. Nez saillant, très large. Espace sous-nasal vaste.

« Mâchoire inférieure robuste, sans menton, à larges branches montantes, à région angulaire tronquée.

« Dentition volumineuse ; morphologie des arrière-molaires ayant conservé des traits primitifs.

« Colonne vertébrale et os des membres présentant de nombreux caractères pithécoïdes et dénotant une attitude bipède ou verticale moins parfaite que chez les hommes actuels. Jambes très courtes.

« Capacité encéphalique moyenne, d'environ 1.400 centimètres cubes. Conformation cérébrale présentant de nombreux caractères primitifs ou simiens, notamment dans la grande réduction relative des lobes frontaux et le dessin général des circonvolutions. »

Ce type est très différent non seulement des races modernes dites supérieures, mais des classes les plus basses, telles que celles des Esquimaux, des Fuégiens, des Boschimans, des Pygmées, africains ou asiatiques, des Veddahs, des Polynésiens, Mélanésiens, Australiens, etc...

Tels sont les types humains les plus primitifs dont nous ayons connaissance ; puis vient la série des squelettes accompagnant les industries aurignacienne et magdalénienne : ils sont beaucoup plus rapprochés des nôtres et appartiennent sans nul doute à l'*Homo Sapiens,* de même que les négroïdes des Grottes de Grimaldi, dont les gisements ont été observés avec tant de soin et de perspicacité par M. de Villeneuve.

Il est inutile de nous étendre plus longuement sur les caractères de ces races primitives ; mener plus loin l'exposé serait entrer

dans des détails ostéologiques qui fatigueraient le lecteur. Qu'il suffise de savoir que, dès les débuts des temps quaternaires, il a existé dans l'occident de l'Europe plusieurs races humaines à peu de chose près contemporaines, sinon vivant côte à côte.

Au fur et à mesure que nous avançons dans les temps quaternaires, les découvertes de squelettes se font de plus en plus nombreuses, et les races se multiplient, montrant que, dès les origines auxquelles nous pouvons atteindre, la population de nos contrées était déjà très mélangée. Nous sommes bien loin encore d'avoir découvert toutes les variétés d'hominiens quaternaires de l'occident de l'Europe et, déjà, cependant, nous pouvons distinguer les races de Grimaldi, de Cro-Magnon, de la Chancelade, hommes dolichocéphales ; et c'est à la fin du pleistocène seulement que nous voyons paraître des populations brachycéphales, peu avant le passage des industries archéolithiques à celles du néolithique, par l'intermédiaire des formes mésolithiques. C'est le monde moderne qui s'affirme alors.



L'homme appartient-il à la classe zoologique des primates ? Le singe et lui ont-ils eu un ancêtre commun ? Les données de la paléontologie, de la zoologie et de la biologie, appliquées à d'autres groupes animaux, portent à le croire, en font une presque certitude ; mais, jusqu'à ce jour, aucune preuve matérielle irréfutable n'est venue transformer en évidence cette hypothèse très rationnelle. Car, si nous sommes pauvres en documents relatifs aux hommes primitifs, nous ne le sommes pas moins en ce qui concerne les simiens, et cette pénurie de renseignements, très défavorable aux études comparatives, laisse dans le doute.

Le primate, être le plus élevé parmi les mammifères, se distingue des autres animaux par le développement de son cerveau et par les grandes dimensions de sa boîte cérébrale, parce que ses membres antérieurs sont adaptés à la préhension et terminés par des mains à ongles plats ; il est également remarquable par sa dentition omnivore et la position pectorale de ses mamelles.

Cette définition, comme on le voit, s'applique aussi bien à l'homme qu'au singe ; cependant les hominiens diffèrent des primates par des caractères précis. Chez les Primates, les bras sont

plus longs que les jambes et le cerveau est relativement peu développé, chez les lémuriens, les orbites sont incomplètement fermées, et, chez tous les singes les pieds sont prenants. Seuls de tous les simiens, les Anthropomorphes (Chimpanzé, Gorille, Orang, Gibbon) n'ont pas de queue, les Cynomorphes (Cynocéphales, Macaques, Cercopithèques, Semnopithèques) en sont pourvus. Les Sébiens (Sapajous, Sajous, Atèles, Hurleurs, Sakis) ont trente-six dents dont trois prémolaires, alors que les Hapalidés ou Arctopithèques (Ouistitis, Tamarins) en ont trente-deux, mais sont pourvus de griffes au lieu d'ongles plats, aux mains. Les singes de l'ancien monde ont comme l'homme trente-deux dents.

A ces différences il convient d'ajouter, pour chacun des groupes, une foule de caractères ostéologiques, de particularités dans la manière de marcher, de se tenir, etc...

Les singes modernes, bien qu'étant de tous les animaux celui qui se rapproche le plus de l'homme, en sont encore fort éloignés, quand nous mettons en parallèle les simiens et les hominiens de notre époque. Si les divergences doivent s'atténuer, c'est assurément dans les fossiles des temps qui ont précédé les nôtres que les preuves en doivent être trouvées.

« Les précurseurs du grand groupe des Primates, dit M. Boule, nous apparaissent, dans l'Amérique du Nord, presqu'au début de l'ère tertiaire, vers la base de l'éocène, en même temps que les archaïques représentants d'autres ordres de mammifères ; mais ce ne sont encore que des formes généralisées, se distinguant mal de quelques groupes voisins, surtout des insectivores. » Dans l'éocène moyen de la même région, les premiers Lémuriens se montrent tendant vers les types actuels, et ces Lémuriens nous les retrouvons très caractérisés dans le vieux monde à partir, également, de l'éocène moyen, alors qu'en Égypte, au Fayoum, on a découvert des restes de Primates.

Le miocène nous montre à Sansan des singes voisins des Gibbons ; en Toscane, des formes rappelant les Cynocéphales, et le Dryopithèque de Saint-Gaudens, pris d'abord pour un animal très voisin de l'homme, a été reconnu plus tard comme fort inférieur aux anthropoïdes actuels. Quant au Mesopithecus Pentelici, de Pikermi, c'est un Macaque par ses membres, un Semnopithèque par ses dents.

Aux Indes les singes fossiles sont nombreux ; mais le Sivapi-

thèque dont Pilgrim faisait un hominien, connu seulement par quelques fragments, possède des canines de vrai singe anthropoïde.

Dans le pliocène, on rencontre bon nombre de restes de singes, mais ces animaux se rapprochent de plus en plus des genres actuellement vivants, au fur et à mesure qu'on se rapproche des temps modernes. Quant au pleistocène il est d'une pauvreté désolante en restes de simiens, et le peu qu'on connaît de ce groupe ayant vécu dans les temps quaternaires nous reporte aux formes de la faune actuelle.

Ainsi notre documentation sur les primates fossiles, c'est-à-dire sur le groupe des simiens qu'on suppose être le plus voisin de celui des hominiens, est tout à fait misérable, et c'est à la faune moderne que nous devons encore recourir pour chercher à reconnaître des liens de parenté.

Dans cet ordre d'idées, la découverte qui a fait le plus de bruit est sans contredit celle du Pithécanthrope de Java. Elle se composait seulement d'une calotte cranienne, d'un fémur et de deux dents.

Malgré l'insuffisance de ces matériaux, l'auteur de la découverte, Eugène Dubois, créa le genre et l'espèce Pithecanthropus erectus dont il donne la description suivante :

« Crâne beaucoup plus volumineux (en valeur absolue et relativement à la masse du corps) que chez les grands singes, moins volumineux, cependant, que chez les hommes ; capacité cérébrale égale aux deux tiers environ de celle de l'homme. Inclinaison du plan nuchal de l'occipital beaucoup plus forte que chez les grands singes. Dentition différente de celle de ces derniers, quoique de conformation archaïque. Fémur aux dimensions humaines et disposé pour la marche en station verticale. »

Le gisement de ce fossile est attribué au terrain pliocène supérieur. Ces ossements ont été découverts disséminés dans les alluvions, par suite il n'est pas certain qu'ils aient appartenu au même individu. Quant à la calotte cranienne qui est incomplète, elle oblige à formuler de sérieux doutes quant aux déductions qu'on a cru pouvoir tirer de sa capacité et de sa forme.

Somme toute, cette calotte cranienne est celle d'un grand singe et le fémur est celui d'un hominien. Peut-être nous trouvons-nous là, comme à Piltdown, en présence d'un être composite, reconstitué

à l'aide d'éléments étrangers les uns aux autres, n'appartenant même pas à un même genre zoologique.

« A n'envisager que le document le plus important, dit M. Boule, il est incontestable que cette calotte prend place exactement, je dirai presqu'immédiatement entre celle d'un grand singe, comme le Chimpanzé, et celle d'un homme aux caractères archaïques, tel que l'homme de Néanderthal. »

Dubois fait du Pithécanthrope un ancêtre de l'homme, la plupart des naturalistes le considèrent comme appartenant à une ramification de notre ascendance, et M. Boule le place dans une branche éteinte des singes anthropomorphes. Cette dernière opinion semble être la plus acceptable.

***

Comme on le peut voir par les lignes qui précèdent, les matériaux dont nous disposons pour l'étude comparative des simiens et des hominiens sont d'une pauvreté déplorable. A peine connaissons-nous quelques squelettes isolés de l'homme et du singe fossiles ; la plupart du temps notre documentation ne porte que sur des fragments dont les caractères zoologiques sont souvent discutables, et dont l'interprétation ouvre la porte à la fantaisie. Ce que nous savons de l'homme appartient à l'homme et ce que nous connaissons des singes est nettement simien. Entre les deux branches plane le doute.

Certes, si nous envisageons les lois de la zoologie dans leur ensemble, nous pouvons prévoir qu'un jour viendra où l'on trouvera la liaison entre les deux groupes, où les diverses branches de l'arbre généalogique viendront se souder au tronc. Mais, où est cette soudure ? à quelle époque géologique est sorti de l'écorce du tronc ce petit rameau qui allait devenir la tige principale ? nous ne pouvons l'imaginer.

Qu'est l'homme de Néanderthal, par rapport à cette longue lignée d'êtres qui sont allés en se perfectionnant graduellement au cours des millénaires, des dizaines, des centaines peut-être de milléniums ? Cet homme n'est que l'un des derniers termes de cette grande série, un terme plus ancien que nous, mais cependant bien récent, et les autres squelettes des temps quaternaires, ceux des artistes des cavernes, des chasseurs de chevaux, de bisons et

de rennes, sont, au point de vue physique, plus près de nous encore. Que nous sommes loin de ces êtres dont nous soupçonnons seulement l'existence, de l'Homo stupidus, de l'Homo alalus ! « A l'heure actuelle, dit Deniker dans l'introduction de son livre *Les races et les peuples de la Terre*, nous sommes réduits aux hypothèses, sans avoir un seul fait positif pour la solution du problème. »

Aux temps où vivaient les premiers hommes dont nous possédons des restes fossilisés, les races étaient déjà multiples. Devons-nous attribuer ces différences à l'atavisme, et admettre que les origines de l'homme sont multiples? Devons-nous, au contraire, n'y voir que le résultat de transformations causées par le climat, par l'ambiance dans laquelle chacun des groupes a vécu ? Dans l'un et l'autre cas, la juxtaposition des hominiens de caractères divers, dans la même région, oblige à mettre sur le compte des migrations ce mélange ; car, dans la faune actuelle, les groupes zoologiques sont rarement confondus, les bovidés, entre autres, vivent suivant leurs espèces dans des cantons différents et c'est, semble-t-il, l'ambiance de ces cantons qui, tout en respectant certains caractères ancestraux, a créé les formes spéciales.

Pour l'homme il en a été forcément de même que pour les animaux, surtout à l'époque de l'Homo stupidus, alors que l'hominien n'était pas encore assez développé au point de vue intellectuel pour être à même de lutter contre les éléments, et qu'il devait alors, comme les autres animaux, se plier à leurs volontés.

Le mélange des races implique la migration et la migration ne peut se faire sans conquête du plus fort sur le plus faible. Là, deux puissances sont en jeu, celle des forces physiques et celle de l'ascendant intellectuel : fatalement c'est ce dernier qui devait dominer un jour ; mais le premier a pu, a dû triompher en mainte occasion ; et, dans ces mouvements dont nous avons les preuves, il s'est opéré des mélanges, les vaincus n'ont pas cessé d'exister, leurs maîtres se sont croisés avec eux, alors que l'ancienne race pure ne s'éteignait que peu à peu.

Quand je dirigeais les fouilles de Suse, il m'est arrivé fréquemment de rencontrer parmi mes ouvriers indigènes des individus offrant tous les caractères physiques de ces Élamites dont je rencontrais les effigies sur les bas-reliefs que mes travaux mettaient à jour ; et ces descendants des Élamites parlaient la langue arabe, professaient la religion musulmane et, quant aux mœurs, ne diffé-

raient en rien de leurs compatriotes Sémites. Plus de trois mille ans se sont écoulés cependant depuis l'époque où le royaume d'Élam disparaissant, sa population s'est trouvée disséminée, mélangée à ses voisins, Sémites et Iraniens.

De tout temps l'homme a été une valeur, tout comme le bœuf ou le cheval, et l'histoire nous enseigne que les exterminations, presque toujours incomplètes d'ailleurs, ne sont qu'un cas particulier, qu'une exception, le vaincu devenait esclave et suivait les destinées de son maître, l'accompagnait dans ses migrations. Qui nous dit que les Négroïdes des cavernes de Menton ne sont pas des esclaves venus de très loin, des gens n'ayant rien de commun avec la population des pays dans lesquels leurs ossements sont restés? Qui nous prouve aussi que ce ne sont pas eux les véritables autochtones, et que les autres dolichocéphales de nos pays ne sont pas des étrangers?

Dès que nous apparaissent les traces de l'homme, nous constatons des mouvements multiples, très considérables, comme intensité, comme distances parcourues et, avec l'aurore de l'histoire, ces mouvements se caractérisent, se précisent de telle sorte que nous sommes à même de retrouver, en partie du moins, les éléments constitutifs de la population d'un pays.

En France, par exemple, abstraction faite des restes des populations préhistoriques, nous reconnaissons historiquement la présence dans le sang d'éléments celtes, ligures, ibères, latins, germaniques (Goths, Vandales, Lombards, Francs, etc...) arabe, anglo-saxon, scandinave, influençant à un degré plus ou moins élevé les diverses provinces, sans compter les intrusions sporadiques comprenant toutes les races du monde venues par l'esclavage, par les relations commerciales avec les diverses parties du globe, par les guerres et mille autres raisons encore ; en sorte que l'origine d'un Français est bien difficile à préciser par l'examen physique de son corps, et que les exceptions sont innombrables.

Il se peut que dans les temps très anciens, tels que ceux du quaternaire, les mélanges aient été moins compliqués, mais il serait enfantin cependant de nier leur existence : aussi est-il fort imprudent de généraliser les données fournies par des témoins isolés de ces époques.

En zoologie, l'espèce vraiment scientifique ne s'établit pas sur un seul individu, parce que cet individu peut être une exception,

une monstruosité. Il faut un grand nombre de spécimens possédant tous les mêmes caractères communs. Toutefois, en paléontologie, souvent doit-on, par suite de la rareté des spécimens, se contenter d'un seul exemplaire, quelquefois même de simples fragments ; mais la valeur scientifique de ces espèces est fréquemment sujette à caution, et il n'est pas rare que la découverte d'individus mieux conservés ou plus complets vienne obliger à des modifications dans la détermination.

En ce qui concerne les hominiens, et en général tous les grands mammifères qui tiennent la tête des séries zoologiques, on ne saurait être trop prudent, en raison des conséquences que peut entraîner une erreur. L'analyse sévère que M. Boule fait subir à chacune des découvertes nous est une très sérieuse garantie pour tous les faits scientifiques dont il admet la valeur.



Il faut avouer, pour conclure, que nous ne possédons pas encore de données positives suffisantes, tant sur l'homme que sur les simiens, pour être autorisés à rattacher les hominiens aux primates, bien que nous y soyons portés par mille raisons d'ordre général, zoologiques et biologiques. Nous entrevoyons bien, il est vrai, dans ses grandes lignes, la généalogie de nos ancêtres ; mais ne prétendons pas à l'exposer dès aujourd'hui sous un jour scientifique, ce serait aller trop vite en besogne. Attendons que de nouvelles découvertes soient venues nous apporter des documents nombreux et probants ; car peut-être devrons-nous alors modifier du tout au tout notre manière de voir. Nous ne pouvons pas préjuger de ce que donnera, à ce point de vue, l'exploration des parties de la croûte terrestre émergeant encore aujourd'hui et demeurées vierges de toutes recherches, nous ne pouvons nous faire aucune idée de ce que renferment les continents disparus depuis que l'homme s'est montré sur notre globe. N'oublions pas que la paléontologie humaine est encore au berceau.

J. de Morgan.

LA THÉORIE DE LA CONSTITUTION

DANS LA PHILOSOPHIE POLITIQUE INDIENNE

D'APRÈS M. BENOY KUMAR SARKAR[1]

L'immensité de la production religieuse ou philosophique de l'Inde a trop longtemps fait considérer comme négligeable, au jugement des Occidentaux, toute œuvre accomplie en ce pays dans une inspiration strictement positive. C'est là un préjugé qui devrait avoir fait son temps. Nous possédons une littérature juridique indienne fort abondante. Nous n'ignorons pas qu'un certain nombre de sciences ou de techniques ont fait l'objet de traités hindous soit abstraits, soit pratiques. Une jeune école indigène d'historiens et de publicistes, parmi lesquels les travaux de M. Benoy Kumar Sarkar le placent au premier rang, s'est donné pour tâche de signaler aux Européens, et d'exalter aux yeux mêmes des Hindous, l'œuvre politique et sociale de l'Inde ancienne. Les pages suivantes résument, en une condensation très libre, le contenu essentiel d'un article que cet auteur a consacré à la doctrine politique traditionnelle dans la civilisation indienne.

1. La *Revue de Synthèse Historique* publie bien volontiers cette analyse d'un article inédit ainsi intitulé, que sa rédaction en anglais, ses dimensions assez étendues — trente-cinq pages dactylographiées, — comme aussi sa technicité difficilement admissible dans une Revue non spécialement consacrée à l'Orientalisme, ne permettaient pas de publier tel quel et *in extenso*. M. B. K. Sarkar, membre du *National Council of Education* du Bengale, est l'auteur de nombreux travaux, dont les principaux sont relatifs à l'histoire (*The Science of History and the Hope of Mankind*, London, Longmans), à l'étude comparée des civilisations (*The folk-element in Hindu culture*, ibid.; — *Chinese Religion through Hindu Eyes*, Shanghai, Commercial Press), à l'histoire de la science (*Hindu achievements in exact Science*, London, Longmans), à l'histoire politique et sociale (*Shookra-neeti*, traduction d'un texte de politique du IXe siècle, Allahabad, Pânini Office; — *The positive background of Hindu Sociology*, ibid.).



Les sources. — Les plus importants traités de politique (nîtiçâstras) sont :

1° L'*Arthaçâstra* de Kauṭilya, que la tradition identifie à Çâṇyaka, ministre de Candragupta (IVe s. av. J.-C.); une traduction en a été donnée par Shamasastry (Mysore, 1915) ;

2° Le *Nîtisâra* de Kâmandaka (IVe s. ap. J.-C.) (trad. Dutt, Calcutta);

3° Le *Çukranîti* (IXe s.), œuvre traduite par M. Sarkar dans la collection des *Sacred Books of the Hindus* (Allahabad, Pânini Office) ;

4° Le *Yukti-kalpa-taru* de Bhoja (Xe s.) ;

5° Les *Institutions d'Akbar* (Aîn-i Akbarî), par Aboul-Fazl (fin du XVIe s.) (trad. Blochmann et Jarrett, Calcutta, 1873, 1891).

Il convient d'ajouter à cette liste la *Manu-Samhitâ* et l'épopée du *Mahâbhârata*, véritable encyclopédie : ces deux sources paraissent remonter aux environs du Ier siècle avant notre ère.



Division du sujet. — Comme tous les traités techniques indiens, les précis de politique comportent un certain nombre de développements dans lesquels la scolastique indigène reconnaît une division rationnelle de l'objet spécial à étudier : ce sont, en l'espèce :

Samaya : le pacte, — nous dirions volontiers le Contrat social, — qui est à l'origine de l'institution de l'État;

Dharma : la loi, tant religieuse que civile ou pénale; le droit, la justice en tant que but du gouvernement ;

Bali : l'impôt, c'est-à-dire la justification de l'imposition par l'État de taxes destinées à lui permettre de s'employer au service de la communauté ;

Aparodha : l'expulsion du tyran ;

Maṇḍala : le territoire, envisagé quant à ses dimensions opportunes et quant à son administration.

Une autre distribution traditionnelle des sujets dont traite la politique est la distinction des sept « membres » (aṅga) du corps politique : le souverain (svâmin), les ministres (amatya), les alliances (surhit), les finances (koça), le territoire (raṣṭra), les forteresses (durga), l'armée (vala).

Désireux de nous borner à exposer la théorie de la constitution, nous n'envisagerons que les deux premiers « membres », mais nous chercherons à préciser ensuite l'idée que s'est faite l'Inde des fonctions de l'État.



Le souverain. — La monarchie indienne ne ressemble guère à la notion que se fait l'Europe du despotisme oriental. Elle présente, comme la doctrine du souverain chez Confucius et Mencius, des hardiesses de libéralisme dont l'Occident s'étonne, quand il les découvre dans de vieux textes. D'une part, le monarque est « un dieu sous forme humaine » (*Manu*, VII, 4 8; *Mahâbh.*, Vanaparvan, CLXXXV, 27-31; *Çukranîti*, I, 141-3) : il incarne ici-bas une force non moins supérieure à l'humanité que les puissances (çakti) par lesquelles les dieux agissent dans le monde (*Çukran.*). D'autre part, « seul le roi vertueux est d'essence divine » : il se reconnaît à sa maîtrise de lui-même, à sa valeur militaire, à sa finesse diplomatique, à sa compétence en arts et en sciences, à sa faculté de prévision (Kâmandaka, IV, 3-8; *Çukranîti*, I, 139-40, 167-70; *Manu*, VII, 25-9; 30-4). « S'il se comporte en ennemi du droit et en oppresseur du peuple, le roi fait partie des démons. »

La souveraineté véritable appartient donc, en droit sinon en fait, au peuple. Ce dernier n'est qu'une matière sociale (prakṛti) exempte d'initiative, mais il constitue la cause finale de l'organisation politique. L'éminente dignité du roi lui vient de son dévouement à l'intérêt collectif, de sa servitude (dasyatva, *Çukran.*) à l'égard du peuple. « Le monarque a été institué par Brahmâ comme un servant du peuple. Ses revenus sont la rémunération de ses services. Il n'est le maître [légitime] que dans la mesure où il protège » (*Çuk.*, I, 375-6; IV, II, 259). Le gouvernement personnel s'accommode, à quelque degré, d'une consultation populaire : les pétitions sont admises, et il faut « congédier un haut

fonctionnaire qu'accusent cent hommes » (I, 754-5). Pour éviter, à cet égard, abus et concussions, le roi doit faire lui-même des inspections chaque année (I, 751-2). S'il néglige cette perpétuelle vigilance, il se fait le complice des ennemis de l'État ; il n'est qu' « un brigand sous forme de monarque », « un exploiteur de la richesse publique » (*Çuk.*, II, 515-6) : il doit apprendre à ses dépens que « la vindicte populaire est la plus rigoureuse de toutes » (*Arthaç.*) ; il doit être exécuté (nihantavyah, *Mahâbh.*, Anuçâsanaparvan, LXI, 32-4), supprimé avec sa famille entière. La révolte devient un droit strict (Kâmand., I, 23, 37, 56-7 ; IV, 46, 48 ; XIII, 19 ; XIV, I ; *Manu*, VII, 39-41, 45-53 ; *Çuk.*, I, 181, 183-5, 197-8, 243-4).

***

Les ministres. — Les porte-parole de la cause commune auprès du souverain sont les ministres (*Mahâbh.*, Âdip., LXXXV, 19-22 ; Çântip., LXXXIII, 48-50 ; XCI, 29). Par eux la volonté du peuple peut influer sur la constitution (*Arthaç.*, V, ch. IV). Telle est la justification essentielle, la plus ancienne aussi, de ce conseil dont doit s'entourer le monarque. Les arguments contre l'autocratie se fondent dans le *Çukranîti* sur la non-infaillibilité du roi. Un seul homme, même bien intentionné, ne saurait pourvoir à tout (II, 1-2). Le sage fait roi ne saurait, lui-même, se dispenser de prendre avis auprès d'autrui. La *Manu Saṃhitâ*, Kâmandaka cherchent à instituer un corps de compétences pour guider le maître ; si ce dernier craint leur contrôle, c'est la preuve que ce sont de bons ministres (*Çuk.*). Ces conseillers ne sont pas simplement, comme dans le système anglais, « King's men » ; ils doivent pouvoir délivrer le pays d'un potentat indigne (Kâmand., IV, 44-5, 48-50) ; de leur salutaire influence dépend la prospérité de l'État quant à « son extension, sa population, sa puissance, ses ressources et son administration » (166).

Deux limitations essentielles restreignent ainsi l'autorité royale : le principe selon lequel la royauté est un service public ; l'institution d'un corps de ministres pour surveiller, contrôler les actes du maître.



Les fonctions de l'État. — L'extrême attention que les doctrinaires politiques accordent à l'exercice de la fonction royale se justifie par l'ampleur des attributions de l'État, c'est-à-dire, en fait, du gouvernement. Rien de ce qui concerne non seulement le maintien ou la défense de la nation, mais les intérêts, la santé de la collectivité, ne se trouve abandonné à la discrétion du peuple : l'activité gouvernementale pourvoit à tout. L'*Arthaçâstra* précise en détail l'intervention de l'État dans la vie économique, où la réglementation ne saurait se faire trop minutieuse ; non pas, il est vrai, pour contenter la cupidité du monarque, mais pour veiller à la sauvegarde des faibles, des déshérités. Les commerces dangereux sont interdits ; l'usure prohibée ; les profiteurs pourchassés (*Ind. Antiquary*, 1905, 49). Le *Çukranîti* esquisse une législation sociale et économique (I, 588-626). Les veuves de soldats tués sont pensionnées (*Vasiṣṭha*, *Sacred Books of the East*, XIX, 20). Cette sollicitude universelle de l'État procède de la volonté de faire régner de toutes parts justice et vertu (dharma) : les promouvoir dans la plus extrême limite du possible, c'est la tâche du souverain.

L'accomplissement d'une tâche aussi complexe exige que les moyens en soient assurés. Ainsi le droit de percevoir des taxes dérive du devoir de protéger le peuple. Ce droit trouve par là même sa limite dans l'intérêt collectif : les impôts excessifs, en tarissant la fortune publique, sont injustes dans la mesure même où ils sont pernicieux (*Manu*, VII, 139). Les finances royales ne doivent récolter que dans la proportion où les revenus, mûrs comme des fruits, tombent d'eux-mêmes, pour ainsi dire, dans le trésor : la comparaison du bon jardinier s'impose ici traditionnellement (*Arthaç.*, V, ch. II ; II, 345-6 ; Kâmand., V, 84). De même, le droit de lever une armée trouve sa justification, comme sa limite, dans le salut national ; les hommes de caste brahmanique y peuvent, eux aussi, être incorporés (*Mahâbh.*, Çântip., LXXVIII, 34 ; Gautama, VII, 6, *Vasiṣṭha*, II, 22 ; *Manu*, X, 81 ; *Çuk.*, IV, VII, 599, 664-7), en cas de péril urgent, et quoique, de par leur incompétence militaire, la charge de réunir et d'exercer les troupes ne leur incombe point. Le commandement doit revenir

aux hommes capables, quelle que soit leur origine sociale. Les faits protestent contre le préjugé des indologues qui, en général, ont exagéré l'importance des distinctions de castes en matière politique.

***

Il appert, de ce rapide coup d'œil donné sur les doctrines politiques de l'Inde ancienne, qu'en ce pays la politique fut traitée de façon très positive. Malgré la prépondérance sociale de la caste sacerdotale, l'historien ne constate aucun penchant à la théocratie ; jamais un droit divin ne fut invoqué comme fondement de l'autorité royale. Aucun des théoriciens que nous avons mentionnés n'aurait estimé, comme saint Augustin, qu'il faut respecter, même chez un empereur exécrable, le principe suprasensible incarné en lui, ni, comme Grégoire le Grand, qu'il ne faut jamais critiquer le souverain. Aucune église (saṃgha) indienne n'a été conçue comme devant posséder l'autonomie (svarâj), en dehors ou au-dessus de l'organisation séculière de la chose publique (raṣṭra). La notion byzantine d'une Église vassale de l'État, l'idée grégorienne de la suprématie du sacerdoce sur l'empire, demeurèrent étrangères à l'Inde. Ses doctrinaires politiques concilient l'autorité d'un pouvoir à qui toute charge incombe avec la souveraineté du peuple : il se trouve une forte dose de « socialisme d'État » dans leur « despotisme éclairé ».

P. Masson-Oursel.

LE BOLCHÉVISME EXPLIQUÉ

PAR L'ÉTAT SOCIAL DE LA RUSSIE

Le coup de force du 7 novembre 1917 [1], qui a instauré en Russie le régime bolchévik, pose tout un ensemble de problèmes singulièrement complexes à la perspicacité de l'historien — j'entends de l'historien qui ne se borne pas à décrire, mais cherche à expliquer :

Le bolchévisme est-il un phénomène proprement russe ou dérive-t-il du socialisme occidental ? A-t-il une portée mondiale ?

Le déséquilibre social de la Russie n'expliquerait-il pas à la fois la psychologie des *leaders* bolchéviks et leur « prise » sur la masse du peuple russe ?

La dictature révolutionnaire, l'expropriation des terres, l'internationalisme ne seraient-ils pas des faits proprement russes, camouflés sous une terminologie marxiste? La « nationalisation » ne serait-elle pas, au contraire, une idée véritablement marxiste, appliquée à l'industrie russe, c'est-à-dire à ce qu'il y a de moins russe en Russie ?

Dans quelle mesure le bolchévisme-*fait* correspond-il d'ailleurs au bolchévisme-*idée* ? La législation bolchéviste est-elle, comme prétend l'être toute œuvre législative, une transition de « l'idéel » au réel ?

Pourquoi le régime bolchévik dure-t-il?

Qu'y a-t-il de définitivement « acquis » dans l'œuvre des Bolchéviks, quels que soient les régimes de l'avenir ? En d'autres termes, qu'est-ce que la révolution bolchéviste a « inséré » dans l'évolution russe ?

1. Nous indiquons toutes les dates d'après le calendrier occidental, bien qu'il n'ait été introduit dans la Russie bolchéviste qu'à partir du 14 février 1918. On sait que le calendrier oriental retarde de treize jours sur le nôtre.

Les questions ainsi posées, sans pouvoir faire préjuger des réponses que la libre recherche scientifique sera seule en mesure de dégager, formulent déjà par elles-mêmes certaines hypothèses qu'il appartiendra à l'investigation historique de vérifier. Aussi bien la saine méthodologie commande-t-elle qu'une question ne soit jamais posée au hasard : elle doit déjà comporter, en elle-même, une certaine orientation du « tâtonnement » scientifique.

I

LE DÉSÉQUILIBRE SOCIAL ET L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE

Il est sans doute impossible de nier que le bolchévisme russe ne se relie, pour une part, au mouvement socialiste de l'Europe occidentale. Mais que ce lien soit beaucoup moins étroit qu'on ne le répète communément, c'est ce qui apparaît avec évidence dès qu'on approfondit la structure sociale de la Russie.

A vrai dire, ce que les Bolchéviks ont emprunté au socialisme occidental, c'est avant tout leurs principes théoriques et leur phraséologie. Mais les faits révolutionnaires eux-mêmes, dépouillés de ce revêtement marxiste, ne peuvent être compris qu'en fonction de l'histoire nationale russe.

Le déséquilibre social dont souffre la Russie depuis le règne « subversif » de Pierre le Grand explique à la fois la psychologie du révolutionnaire russe et la « réceptivité » du peuple à sa propagande.

On peut dire que, depuis le règne de Pierre Ier, ce grand révolutionnaire par en-haut, la société russe est, d'une façon permanente, à l'état de crise. Pierre Ier s'est efforcé d'ouvrir toutes grandes, aux souffles de l'Occident, les portes de son Empire. Il a constitué artificiellement, sur le modèle européen, une bureaucratie qui devait peu à peu évincer les grandes forces politiques de l'ancienne Moscovie : les boïars, le clergé et le tsar lui-même. Dès lors le peuple russe, pour qui l' « encadrement » est une nécessité vitale, qui était habitué à suivre la direction d'une aristocratie nationale, elle-même contenue par la main du Tsar, fut livré à un « tchinovnisme » sans racines dans le pays, étranger à ses mœurs, à ses besoins, à ses aspirations. Ce n'est pas sous la poussée d'un mouvement démocratique national, comme en France ou en Angleterre, que les anciens cadres se sont brisés. *Les forces dirigeantes de la vieille Russie ont été abattues, avant que la force démocratique ait surgi* : de là vient cette anarchie profonde, si vite secouée de mouvements révolutionnaires.

Il était inévitable que la formation d'une bureaucratie et d'une « intelligence » tournées vers l'Occident déséquilibrât le monde russe, essentiellement oriental. Le déséquilibre est d'autant plus grand que les Russes ont emprunté aux nations occidentales ce qu'elles ont de plus neuf et, si j'ose dire, de plus « évolué ». Comme l'a exprimé sous une forme pittoresque M. Wilbois, « la Russie a reçu de l'Europe l'imprimerie avant la charrue : c'est de là qu'est née la crise »[1].

La masse des paysans russes reste profondément communautaire et orientale. Les ouvriers des villes eux-mêmes n'ont pas rompu le lien qui les unit à la campagne. Au contraire, les *pomêstchiks*, qui constituent l'aristocratie foncière, ont abandonné la gestion de leurs terres à des régisseurs, bien souvent d'origine allemande, et cet absentéisme leur interdit d'exercer aucune action sociale efficace ; ils ont fréquenté, à Pétersbourg ou à Moscou, des universités bâties sur le modèle européen ; ils ont lu avidement les œuvres des penseurs français ou allemands, sans pouvoir s'en assimiler la substance et, surtout, sans pouvoir transporter en Russie l'infrastructure sociale qui, en France ou en Allemagne, avait servi de base à ces œuvres ; puis ils ont erré à travers l'Europe, de la Sorbonne au casino de Nice. Nombre d'entre eux sont devenus plus ou moins révolutionnaires, ce qui n'était pas toujours un obstacle à leur entrée ultérieure dans les cadres de la bureaucratie impériale. Pour nous en tenir à l'équipe bolchéviste, nous rappellerons que Lénine, Tchitchérine, Krylenko, Lounatcharski sont issus de « bonnes » familles orthodoxes, le plus souvent nobiliaires.

La constitution d'une bureaucratie sur le modèle européen a, en outre, donné une importance excessive aux nationalités occidentales comprises dans l'Empire russe. Malgré le mouvement nationaliste et slavophile, les Allemands des provinces baltiques, les

1. Mme de Staël, constatant qu'en Russie l'enseignement supérieur était plus développé que l'enseignement primaire, écrivait déjà en 1812 : « Tout a commencé par le luxe en Russie ; et le faîte a, pour ainsi dire, précédé les fondements » (*Dix Années d'exil*, chap. XIX). Elle observait, en outre, que la culture des classes supérieures était plus brillante que solide : « La plupart des grands seigneurs de Russie, soulignait-elle avec une malicieuse finesse, s'expriment avec tant de grâce et de convenance qu'on se fait souvent illusion, au premier abord, sur le degré d'esprit et de connaissances de ceux avec qui l'on s'entretient. Le début est presque toujours d'un homme ou d'une femme de beaucoup d'esprit ; mais quelquefois aussi, à la longue, l'on ne retrouve que le début » (chap. XVI).

Finlandais, les Polonais eux-mêmes ont été une pépinière d'officiers et de fonctionnaires. Les Juifs de Russie, qui sont incontestablement des *achkenazim* d'origine occidentale, ont été sans doute exclus de l'administration tsariste, mais ils sont nombreux dans les professions libérales et ont fourni aux groupes révolutionnaires une grande partie de leurs cadres. Parmi les Bolchéviks, Bronstein *dit* Trotski, Apfelbaum *dit* Zinoviev, Rosenfeld *dit* Kamenev, Ioffe, Litvinov, etc... sont israélites.

Il est facile de comprendre que cette structure sociale de la Russie constitue un excellent terrain de culture pour l'esprit révolutionnaire. L'intellectuel russe — qu'il se proclame autocratiste, constitutionnel-démocrate, socialiste-révolutionnaire ou marxiste — est resté, au fond, essentiellement russe. Séduit par une doctrine abstraite qu'il n'a pas profondément « repensée », il devient vite l'homme d'un seul livre, que ce soit l'Évangile ou le *Capital* de Karl Marx. Muré dans son idéologie, incapable de la passer au crible de la réalité sociale, il fait preuve de toutes les audaces. Rebelle au travail organisateur, il préfère croire à la toute-puissance d'une formule, telle que « Terre et Liberté », « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous », « autocratie, orthodoxie, nationalité », etc. Il convient d'ajouter que, dans les milieux révolutionnaires proprement dits, l'idéologie russe s'est souvent combinée avec certaines formes du messianisme juif. Il n'est pas étonnant qu'auprès de ce peuple désorienté, abandonné à sa souffrance, se défiant de la bureaucratie impériale, les panacées révolutionnaires aient joui d'un prestige facile, que les idées, même nébuleuses, aient acquis une force singulière, jusqu'à ce que l'« idée-force » vienne se briser contre les écueils de la réalité sociale. Mais il reste à résoudre un problème historique capital : pourquoi, parmi tous les révolutionnaires russes, les Bolchéviks ont-ils seuls réussi à conquérir le pouvoir ? L'analyse qui précède s'applique, en effet, à l'esprit révolutionnaire russe en général, mais elle ne rend pas compte du bolchévisme proprement dit.

Il serait vain, croyons-nous, de consacrer de longues pages à l'étude des divers programmes socialistes russes, d'opposer au socialisme-révolutionnaire la social-démocratie marxiste, puis de distinguer, au sein de cette dernière, les majoritaires et les minoritaires, c'est-à-dire, pour parler russe, les *Bolchéviks* et les

Menchéviks[1]. L'histoire des idées mérite, certes, une étude aussi approfondie que l'histoire des faits : le cartésianisme n'est pas moins digne de l'investigation historique que l'avènement de la grande industrie capitaliste. Mais les programmes politiques russes sont déplorablement pauvres en idées : ils ne sont qu'un pâle reflet des doctrines élaborées en Occident. Nombre de socialistes russes, tels que Trotski, sont passés du menchévisme au bolchévisme, sans qu'il faille y chercher de raisons profondes. Il est difficile de dire lequel des deux partis est plus imprégné de marxisme. Ce n'est pas sur le plan idéologique qu'il convient de chercher une explication du régime bolchévik.

En fait, la propagande révolutionnaire n'a « réussi » que dans la mesure où elle a eu prise sur la réalité sociale, et cette « prise » — nous le répétons — ne peut s'expliquer que par l'histoire nationale russe. On s'est donc singulièrement mépris sur la portée mondiale du bolchévisme. Ce qui a donné le change, c'est la phraséologie dont Lénine et ses amis ont recouvert des faits spécifiquement russes. A force d'employer le langage marxiste et de convier les prolétariats de l'univers à la « troisième Internationale », ils ont fait croire à la puissance d'expansion d'un mouvement essentiellement national. Bien plus, ils y ont cru eux-mêmes. N'est-il pas d'ailleurs caractéristique qu'en dehors de la Russie, les mouvements qualifiés de « bolchéviks » n'aient réussi jusqu'à présent, de façon plus ou moins éphémère, qu'en Bavière et en Hongrie, c'est-à-dire dans des pays qui, sans être aussi primitifs que l'Empire russe, n'en ont pas moins une structure sociale assez arriérée, avec prédominance de l'économie agricole?

La difficulté que présente l'interprétation des choses russes a principalement son origine dans le fait que la Russie, tout en faisant figure d'État européen, n'est pas arrivée à la même phase de développement historique que les nations de l'Europe occidentale. Certaines secousses politiques ou sociales, qu'il faudrait bien plutôt rapprocher des jacqueries du moyen âge, ont été ainsi interprétées à tort comme des mouvements socialistes.

Nous essaierons de démontrer, au cours de cette étude, que, si

1. Lénine et les majoritaires se sont séparés des minoritaires au Congrès social-démocrate russe de 1903. L'appellation de *Bolchéviks* leur est restée depuis lors, bien que la majorité soit souvent devenue minorité. On voit combien est inexacte la traduction de « bolchevik » par « maximaliste », traduction cependant adoptée par les rédacteurs des Traités de paix en 1919 et 1920.

le mouvement bolchévik a réussi, c'est qu'il avait sur la réalité sociale une triple prise :

1° Le peuple russe, étant actuellement incapable de se gouverner lui-même, a besoin d'autorité. La dictature de Lénine et des Bolchéviks, déguisée sous le nom de « dictature du prolétariat », répondait au même besoin fondamental que l'autocratie d'un Pierre le Grand ou d'une Catherine II. Elle s'est consolidée d'autant plus rapidement qu'elle succédait à deux régimes de faiblesse : au tsarisme impuissant de Nicolas II et au verbiage de Kérenski.

2° Pour le peuple russe, essentiellement agricole, la question de la terre prime toutes les autres. Or Kérenski ajournait en principe la solution du problème agraire à la réunion de l'Assemblée constituante, bien que tout le monde sût pertinemment que cette Assemblée perdrait de longs mois à discuter dans le vide les programmes contradictoires des différents partis. Le premier acte de Lénine a été, au contraire, de proclamer la « socialisation » de la terre, mot pompeux sous lequel se cachait tout simplement le droit, pour les paysans, de s'emparer immédiatement des grandes propriétés foncières.

3° Enfin le peuple russe, excédé physiquement et encore plus moralement par la longueur de la guerre, n'avait pas, pour le soutenir, un patriotisme comparable à celui des autres belligérants. Les leaders bolchéviks ont eu vite fait de le fasciner par le mirage de la paix. Ils ont prétendu « dépasser » le patriotisme, en proclamant l'Internationale ouvrière, alors qu'en fait, le peuple russe restait « en deçà » du patriotisme et du sentiment national.

La dictature, la terre et la paix : voilà ce que les Bolchéviks ont apporté avec eux, le 7 novembre 1917 ; tel a été le triple gage de leur victoire.

II

LA DICTATURE

Le gouvernement provisoire présidé par Kérenski était l'impuissance même. A l'anarchie grandissante, à la désorganisation économique, à la débandade du front, il n'opposait que des proclamations, des délibérations, des ordres du jour aux termes savamment balancés [1]. En attendant la réunion de l'Assemblée constituante, il était obligé de négocier avec le « Soviêt » de Pétrograd, de plaider devant la « Conférence nationale » de Moscou, puis devant la « Conférence démocratique » de Pétrograd, enfin devant le « Conseil provisoire de la République russe » ou « Préparlement ».

Dans tous ces conseils, les partis socialistes eux-mêmes se divisaient et se subdivisaient à l'infini. Des flots d'éloquence coulaient pour soutenir les diverses thèses en présence. Il n'est d'ailleurs pas rare que, dans les meetings ou assemblées politiques russes, les mêmes hommes émettent successivement des votes contradictoires. Ce n'est pas, comme on le répète trop souvent, le fait de l'ignorance ou de la sottise : c'est plutôt une conséquence de cet intellectualisme sans lien avec l'action, qui, voyant sincèrement le pour et le contre, ne peut se décider à prendre définitivement parti.

Le 6 novembre 1917, veille du coup de force bolchévik, le « Préparlement » passait des heures entières à chercher la formule d'un ordre du jour qui comportât tout à la fois la confiance et la méfiance vis-à-vis de Kérenski [2].

Même passivité dans la bourgeoisie libérale, représentée principalement par les Constitutionnels-démocrates, dont le journal *Rêtch* publie, le 31 octobre, ce singulier aveu d'impuissance : « Ainsi, c'est évident, nous ne pourrons pas l'éviter ; ni l'expérience passée, ni l'appréciation la plus nette de la situation par les divers groupes politiques ne peuvent détourner de nous ce danger : des

1. Cf., sur ce point, notre brochure *La Révolution russe et la guerre européenne*, notes de Russie (Paris, Alcan, 1917, in-8°).
2. Cf. Antonelli, *La Russie bolchéviste* (Paris, Grasset, 1919, in-16), p. 38.

forces aveugles et sauvages, dans un accès de fureur énigmatique, incompréhensible pour un homme de sang-froid, nous entraînent à la guerre civile... On ne peut pas éviter cette horreur et cette honte. Pourquoi ? La réponse à cette question est bien simple : parce que nous n'avons pas de volonté pour la paix intérieure, nous n'avons pas la ferme résolution de créer des conditions telles que l'insurrection insensée et criminelle soit impossible. C'est surtout dans le milieu gouvernemental que cette impuissance s'exprime de la manière la plus palpable. Mais la population est, elle aussi, responsable. Comment en pourrait-il être autrement, puisque le gouvernement actuel n'est pas un organe étranger, extérieur, mais bien l'émanation même du peuple, sa photographie exacte en miniature, et qu'il représente, sous une forme condensée, tous nos défauts et tous nos vices nationaux, tout le profond marasme moral qui nous envahit ? Notre principale faute politique, c'est notre oblomovisme [1] originel, l'absence de toute volonté pour l'action, la mollesse, l'inconsistance qui nous permettent de nous résigner aux vilenies sociales les plus criantes, au lieu de faire un effort pour nous en débarrasser... Contre les Bolchéviks, il ne reste qu'une seule chose à faire : la lutte ouverte. Tout le monde le comprend, mais personne n'a l'énergie nécessaire pour faire passer à l'acte cette juste conception. Les Bolchéviks, eux, se préparent fiévreusement, avec suite et ténacité, à de sanglantes conquêtes. Ils se procurent des armes, dressent des plans d'action, occupent des points d'appui. »

Ainsi les Bolchéviks, qui ne s'embarrassent pas de délibérations, qui préconisent l' « action directe » sans souci de légalité, ont eu vite fait de balayer le gouvernement provisoire de Kérenski. Comme l'a écrit très justement un témoin oculaire, M. Ludovic Naudeau [2], « dans un monde de veulerie et de déliquescence, la phalange petite, mais très déterminée, des marins de Cronstadt, des Lettons et des éléments les plus résolus de la garde rouge constituait une force avec laquelle nul autre contingent n'avait le moindre désir de se mesurer ». Ce qui distingue les Bolchéviks des autres socialistes, c'est donc moins le programme que la méthode. Leur attitude vis-à-vis de l'Assemblée Constituante a été,

1. Oblomov est le héros d'un célèbre roman de Gontcharov : il incarne cette horreur de l'action qui est une des caractéristiques de l'âme russe. Toute la traduction de cet article est emprunté au livre d'Étienne Buisson, *Les Bolchéviki*, in-16, Paris, Fischbacher, 1919, p. 7.

2. Voir *Le Temps* du 11 novembre 1920.

sur ce point, des plus caractéristiques. Dès qu'ils se sont vus en minorité dans la nouvelle assemblée, ils n'ont pas hésité à la dissoudre par la force. Ils professent pour la démocratie constitutionnelle un immense mépris. « Accepter la discussion, a déclaré un jour Trotski, c'est s'orienter vers le crétinisme parlementaire bourgeois. »

La vérité est que le peuple russe est incapable de se gouverner au moyen d'un ministère responsable devant une assemblée représentative démocratique. Après l'effondrement du tsarisme, il fallait une dictature : c'est ce que les Bolchéviks ont seuls compris et réalisé. Mais il ne faut pas se laisser prendre à la piperie des mots. Ce qu'ils ont instauré, ce n'est pas la dictature du prolétariat : c'est une oligarchie audacieuse, qui n'émane pas plus d'une classe en particulier que du peuple dans son ensemble. Et, pour peu qu'on approfondisse le phénomène, ce n'est pas le marxisme qu'on découvre : c'est le fait national russe.

A vrai dire, le fait proprement russe, c'est moins le bolchévisme que le « soviet ». Les soviets ou conseils des députés ouvriers, soldats et paysans sont un fruit spontané de la terre russe. L'esprit « communautaire » — pour reprendre l'expression de Demolins — incline vers l'organisation collective du travail [1]. C'est un fait caractéristique qu'en 1917 les troupes russes de Champagne aient formé spontanément des soviets de régiment, dès qu'elles ont eu connaissance de la Révolution de mars : et pourtant aucune propagande bolchéviste ne pouvait parvenir jusqu'à elles. Déjà en 1905, lors de la première tentative de révolution russe, il s'était constitué à Pétersbourg un soviet d'ouvriers révolutionnaires. Trotski fut même un de ses présidents. Si quelque historien s'était donné la peine d'étudier et d'interpréter avec méthode les événements révolutionnaires de 1905, la naissance du soviétisme en 1917 aurait moins déconcerté l'Europe.

Le soviétisme — il ne faut pas l'oublier — est antérieur au bolchévisme. Dès la chute de l'ancien régime, en mars 1917, il s'est affirmé en face de la Douma, et le gouvernement provisoire a dû composer avec lui. Mais le soviet de Pétrograd fut d'abord dominé par les socialistes-révolutionnaires et les « menchéviks ». Au moment du

1. M. Margaine a signalé très justement, dans son discours à la Chambre des Députés, le 25 mars 1920, la parenté de l'*artel* ou coopérative de production avec le *soviet*.

coup de force du 7 novembre, il était devenu par contre ardemment bolchévik, ainsi que le Congrès national des Soviêts de Russie [1].

Le bolchévisme a fait sien le régime des Soviêts. Le 10 juillet 1918, a été publiée la charte fondamentale de la « République socialiste fédérative russe des Soviêts », élaborée par des juristes au service de Lénine et finalement votée par le Congrès national des Soviêts de Russie. L'article 1er proclame : « Tout le pouvoir central et local appartient aux Soviêts ». Et les articles 12, 25, 28, précisent : « Le pouvoir souverain de la R.S.F.R. appartient au Congrès national des Soviêts et, pendant l'intervalle des sessions du Congrès, au Comité national central exécutif. — Le Congrès national se compose des représentants des Soviêts urbains à raison de 1 député par 25.000 électeurs et des représentants des Congrès provinciaux de Soviêts à raison de 1 député par 125.000 habitants. — Le Congrès national des Soviêts élit le Comité national central exécutif qui ne doit pas se composer de plus de 200 membres. » Enfin le Comité central exécutif nomme le Conseil des Commissaires du peuple, chargé de la direction générale des affaires de la République (art. 35). La séparation des pouvoirs législatif et exécutif est intentionnellement bannie, comme « préjugé bourgeois ».

La base du nouveau régime politique est donc le Soviêt local. Le baron Nolde, un des meilleurs historiens du droit public russe, voit dans les Soviêts « une imposture qui cache le fait brutal de l'appropriation du pouvoir sous une formule qui sonne bien » [2]. C'est un fait essentiellement russe, qui rappelle l'histoire des faux Dimitri et du faux Pierre III. « Le Soviêt est un groupe dont on ne sait point l'origine ; il est soi-disant élu par des groupements jouissant d'un droit de vote, mais, en fait, les nominations se font sous la dictée des chefs. » La charte fondamentale du régime comporte bien un rudiment de droit électoral. Ne peuvent être ni électeurs, ni éligibles les personnes qui emploient des salariés dans le but d'augmenter leurs revenus ou qui vivent sur un revenu ne provenant pas de leur travail ; il en est de même des commerçants,

1. Le Comité central exécutif des Soviêts était seul resté hostile au bolchévisme. Mais, le 8 novembre, le Congrès national des Soviêts élisait un nouveau Comité exécutif, où les bolchéviks disposaient d'une majorité écrasante.

2. Baron Boris Nolde, *Le Règne de Lénine, contribution à l'étude de l'évolution politique et économique de la Russie moderne*, Paris, Bossard, 1920, chap. IV. Nous empruntons à cette remarquable étude les citations du présent alinéa.

moines, popes, aliénés, etc... Bref, le suffrage universel est abandonné pour un suffrage censitaire à rebours qui semble devoir instituer la dictature du prolétariat. En fait, il n'y a pas de loi électorale proprement dite. On prévoit bien que, pour voter, il faut être majeur de dix-huit ans, mais cette limite d'âge peut être, le cas échéant, abaissée. L'article 78 déclare que les électeurs ont toujours le droit de rappeler leur député, et qu'il est alors procédé à de nouvelles élections. Il est clair que cette faculté de « retrait » facilite la pression gouvernementale. Enfin l'article 66 de la charte fondamentale met consciemment à la base des élections le vague et l'arbitraire, en déclarant qu'elles « ont lieu conformément aux us et coutumes établis et aux jours fixés par les Soviets locaux ».

Le baron Nolde ajoute avec beaucoup de pénétration d'esprit : « Au commencement du régime, on procédait de la manière que nous décrivent les historiens du droit ancien quand ils parlent des assemblées primitives des Anglo-Saxons ou des Francs [1]. Ce système de nomination par l'acclamation d'une foule en effervescence ou terrorisée parut bientôt gênant, et depuis longtemps, les soi-disant élections des Soviets ont la valeur de simples désignations par ordre administratif. Malheur à ceux qui oseraient s'opposer à une candidature officielle ; le régime ne souffre point d'opposition. — Au cours de deux années, on n'a jamais vu aucun Soviet montrer les moindres indices du plus léger mécontentement... Nous avons affaire non pas même à une pression sur le corps électoral, mais à une duperie qui consiste à présenter la bureaucratie bolchéviste sous le déguisement d'élus « des ouvriers, paysans et soldats rouges ».

M. Bertrand Russel, professeur à l'université de Cambridge, qui a séjourné en Russie vers le mois de mai 1920, apporte un témoignage concordant — témoignage d'autant plus significatif que l'auteur est un ennemi déclaré du nationalisme et du capitalisme occidental [2]. Quand un communiste bolchévik parle de dictature du prolétariat, il ne pense qu'à la partie « consciente » du prolétariat, c'est-à-dire, dans son esprit, aux communistes bolchéviks. Il y comprend des personnalités, comme Tchitchérine et Lénine lui-

1. Il en était de même des *vétchés* dans les principautés de la Russie primitive.

2. M. Russel a même écrit, en parlant de Maxime Gorki : « Il soutient le gouvernement — *comme je le ferais moi-même si j'étais Russe* — non parce qu'il ne lui trouve pas de défauts, mais parce que les alternatives qui s'offrent sont plus fâcheuses encore. »

même, qui ne sont en rien des prolétaires, mais qui sont « bien-pensants », et il en exclut les salariés qui, n'étant pas communistes, doivent être considérés comme « laquais de la bourgeoisie ». M. Bertrand Russel précise : « Aucun mode d'élection libre que l'on puisse concevoir n'assurerait la majorité aux communistes, soit dans les villes, soit dans les campagnes. On a donc recours à diverses méthodes pour faire triompher les candidats du gouvernement. Tout d'abord, le vote s'effectue à mains levées, de sorte que tous ceux qui votent contre le gouvernement sont des hommes désignés à la vindicte des gouvernants. En deuxième lieu, aucun candidat qui n'est pas communiste ne peut rien faire imprimer, toutes les imprimeries étant aux mains de l'État. En troisième lieu, il ne peut tenir aucune réunion électorale, vu que toutes les salles appartiennent à l'État. Toute la presse est, bien entendu, officielle : on ne tolère pas de journaux indépendants [1]. »

Dans les campagnes, la méthode employée est quelque peu différente. Si les villageois élisent un représentant non-communiste, il ne peut obtenir le permis nécessaire pour prendre le train et se rendre au Soviêt de canton ou de province.

M. Bertrand Russel et le baron Nolde sont d'accord pour distinguer trois couches principales dans le personnel politique ou administratif du nouveau régime. Il y a d'abord les vieux révolutionnaires, mis à l'épreuve par de longues années de persécution, fanatiques et sincères ; la prison et l'exil leur ont fait perdre contact, jusqu'à un certain point, avec la vie sociale de la Russie. Ce sont les gouvernants proprement dits, groupés autour de la forte personnalité de Lénine. Puis viennent des « arrivistes » de toutes origines, agents provocateurs, repris de justice, espions, qui ont rendu le régime particulièrement odieux. Enfin, les Bolchéviks enrôlent de plus en plus d'anciens fonctionnaires qui se sont ralliés peu à peu au régime et lui apportent le concours de leur technicité.

Ainsi le régime bolchévik apparaît comme une oligarchie, qui, malgré le langage des décrets et des proclamations, n'est à aucun

1. Cf. les articles publiés par M. Bertrand Russel dans la *Nation*, de New-York (juillet et août 1920). — Voir aussi dans la *Pravda* du 4 juillet 1920 l'article caractéristique du bolchévik Zinoviev au sujet des élections au Soviêt de Pétrograd : il y exprime l'espoir que les députés de l'opposition seront invalidés ; il explique, en outre, que, dans certains cas, les communistes soutiennent les candidats « sans-parti ». Un Soviêt qui se renouvelle aussi rapidement que celui de Pétrograd ne saurait, d'ailleurs, avoir une politique propre : on a calculé que, depuis trois ans, 20.000 députés y avaient défilé !

degré une dictature du prolétariat. On a pu dire que 600.000 communistes gouvernaient depuis trois ans un peuple de 120 millions d'âmes. Sans doute, suivant le mot profond de R. Michiels, « qui dit organisation, dit oligarchie[1] », tout gouvernement organisé — si peu démocratique soit-il — puisant d'ailleurs nécessairement sa force dans le peuple. Il serait vain de nier qu'il y ait entre l'âme russe et le bolchévisme une affinité profonde. Mais ce qui ressort de tout l'exposé précédent, c'est que les gouvernants bolchéviks n'ont aucun titre à se considérer comme les « élus » du peuple, voire du prolétariat. Le régime des Soviets n'est pas une transformation du régime représentatif : c'en est, au contraire, la négation. Pour comprendre le succès des Bolchéviks, il ne suffit pas d'ailleurs d'observer que leur méthode gouvernementale correspond assez bien à la « manière » russe. Nous allons voir, dans les paragraphes suivants, que, dès leur arrivée au pouvoir, ils ont appliqué cette méthode à la réalisation des deux points essentiels de leur programme, source primordiale de leur succès : ils ont apporté aux masses paysannes, en don de joyeux avènement, la terre et la paix.

1. R. Michiels, *Les Partis Politiques*, Paris, Flammarion, p. 300.

III

LA TERRE

Il ne faut jamais perdre de vue, quand on étudie l'histoire de Russie, l'importance des masses paysannes dans la structure sociale du pays : elles représentent à peu près 85 0/0 de la population totale. Il n'est donc pas étonnant — quelles que soient leur ignorance et leur passivité — que, dans toute crise russe, elles aient en définitive le dernier mot. S'il est une question qui domine sans conteste toute l'évolution de la Russie, c'est à coup sûr la question agraire.

La question agraire a pour origine ce fait primordial et incontesté que les paysans ne peuvent mener sur leurs terres qu'une vie misérable. A la veille du coup de force bolchévik, les propriétés foncières qui leur avaient été attribuées, moyennant rachat [1], lors de l'affranchissement des serfs en 1861, ne leur procuraient, étant donné l'état rudimentaire de l'économie agricole, que des moyens d'existence insuffisants. Ces terres, attribuées en « nadiel » aux paysans, représentaient, pour la Russie d'Europe, environ 109 millions de déciatines [2], et, bien que la population rurale eût doublé depuis lors, la superficie moyenne possédée par chaque famille était encore supérieure à 10 déciatines [3].

Si l'on ajoute au *nadiel* les terres acquises librement par les paysans, la moyenne ressortait même à 13. C'est trois fois plus qu'en France ou en Allemagne, et cependant, alors que le paysan français vit dans l'aisance, beaucoup de « moujiks » vivent péniblement et même, certaines années, mourraient de faim, s'ils n'étaient secourus par le gouvernement. La terre russe est fertile,

1. L'État, ayant désintéressé immédiatement les nobles propriétaires, devint le seul créancier des paysans, mais il leur a fait définitivement remise des annuités de rachat, sous la pression du mouvement révolutionnaire, à dater du 1er janvier 1907. — Sur « Les Réformes agraires et l'évolution des classes rurales en Russie », voir mon article de la *Revue économique internationale*, octobre 1913.

2. La déciatine vaut un peu plus d'un hectare.

3. Cette moyenne cache, il est vrai, de très grandes inégalités.

mais, sous l'empire de causes à la fois économiques et sociales, elle est très mal exploitée.

Pour remédier au manque de terre, le paysan ne pouvait, avant 1917, que louer des champs aux propriétaires particuliers, à l'État ou à l'administration des apanages, à moins qu'il ne se résolût à émigrer vers la Sibérie ou la steppe kirghiz. C'est grâce à l'afflux des immigrants qu'en une dizaine d'années la population sibérienne s'était élevée de 4 à 8 millions d'habitants.

Malheureusement, la surface des terres cultivées par les paysans s'était accrue beaucoup moins vite que la population paysanne elle-même. De là ces troubles agraires, véritables jacqueries, qui ont marqué le début du xxe siècle.

A cette situation singulièrement grave, deux remèdes ont été tour à tour appliqués : je les appellerai, pour plus de commodité, le *remède Stolypine* et le *remède Lénine*.

Pour Stolypine, il était manifestement impossible de résoudre la question agraire *quantitativement*, par l'extension des terres paysannes. Il ne restait donc plus que la solution *qualitative* : il fallait intensifier la production agricole, élever le rendement des terres, progresser en profondeur et non pas en surface. La marge est immense : exploitée à l'occidentale, la Russie pourrait tripler ou même quadrupler ses récoltes. Par un de ces phénomènes morphologiques que Durkheim a si bien mis en lumière, l'accroissement continu de la « densité sociale » exige en quelque sorte ce progrès.

Pour atteindre ce but, Stolypine conçut deux moyens parallèles : substituer la propriété individuelle au vieux communisme du *mir* et remembrer le sol « effiloché » en lopins de terre inexploitables. C'était là une vue politique profonde. Malheureusement, une pareille réforme n'était pas susceptible d'exécution rapide : pour que les effets bienfaisants pussent s'en faire sentir, il fallait attendre au moins une génération. Aussi, dans le présent, le programme des radicaux et des socialistes, partisans de l'expropriation, devait-il nécessairement conserver tout son prestige.

Le parti constitutionnel-démocrate préconisait l'expropriation des grands domaines, moyennant une équitable indemnité. Les socialistes, au contraire, quelles que soient leurs nuances, envisageaient la confiscation pure et simple, sans aucun dédommagement. Pour les socialistes-révolutionnaires de tradition russe, la

terre doit être « socialisée », c'est-à-dire soustraite à toute transaction commerciale et déclarée propriété collective du peuple; elle doit être ensuite répartie proportionnellement à la somme de travail fourni par les cultivateurs. Le paysan qui exploite lui-même la terre n'est donc pas, à leurs yeux, un « bourgeois ». Pour les marxistes, au contraire, tout paysan qui n'est pas un salarié, mais qui cultive son lopin de terre, est un véritable bourgeois. Les campagnes n'arriveront au socialisme que par la lutte des classes, la prolétarisation des masses et la concentration du sol entre les mains de quelques exploiteurs, préface nécessaire de l'expropriation sociale.

De ces divers programmes, celui qui, manifestement, correspondait le mieux aux aspirations du « moujik », était le programme socialiste-révolutionnaire. Le travail, aux yeux du paysan, octroie seul le droit d'utiliser la terre. Les domaines que le « pomêstchik » fait gérer par un intendant et travailler par des ouvriers agricoles doivent donc passer aux paysans. L'idée du partage des terres, fait observer très justement le baron Nolde, apparaît ainsi, non pas comme une théorie implantée à la campagne par des propagandistes révolutionnaires, mais comme l'effet d'un « socialisme instinctif et latent des masses ».

Aussi bien, dès l'abdication de Nicolas II, y eut-il dans les campagnes quelques émeutes dirigées contre les *pomêstchiks*. Le gouvernement provisoire crut toutefois devoir prendre certaines mesures conservatoires, telles que l'interdiction de vendre ou d'acheter des terres. Il proclama toujours très nettement que seule l'Assemblée Constituante aurait qualité pour opérer la réforme agraire.

Le coup de maître des Bolchéviks, au lendemain de leur avènement, fut d'abord de prendre aux socialistes-révolutionnaires leur programme agraire, gage d'une popularité certaine. Ils sacrifiaient ainsi le marxisme à l'opportunisme révolutionnaire. Le « décret sur la terre » du 8 novembre 1917 n'est que le résumé des revendications populaires, formulées par le Comité national des députés paysans [1]. Puis le nouveau gouvernement bolchévik — tout en déclarant, pour la forme, ne légiférer que provisoirement, jusqu'à

1. Le décret renvoie même expressément aux instructions adoptées par ce Comité en août 1917.

la convocation de l'Assemblée Constituante [1] — réalisa en fait *immédiatement* la réforme agraire. Par cette attitude démagogique, il s'opposait nettement au gouvernement provisoire de Kérenski et aux socialistes-révolutionnaires, qui avaient toujours posé en principe la compétence exclusive de la Constituante. Il ralliait d'un coup à sa cause l'ensemble des masses paysannes.

Le décret du 8 novembre [2] était en somme une invitation au partage immédiat des terres. Il précipita un mouvement qui, nous le répétons, s'était dessiné dès la chute de l'ancien régime. Comme le décrit très exactement M. Étienne Buisson [3], des millions de paysans s'approprièrent les champs qu'ils étaient en mesure de cultiver, laissant les autres provisoirement incultes. Chaque village improvisa une solution plus ou moins chaotique, les Comités agraires auxquels les terres étaient transférées en principe se bornant à entériner les initiatives des intéressés eux-mêmes. Tantôt les paysans se répartirent le domaine et les meubles du *pomêstchik* par voie de tirage au sort ; tantôt les disputes dégénérèrent en collisions armées. Voici un extrait caractéristique du journal *Svoboda Rossii* (16 mai 1918), relatif au gouvernement de Simbirsk : « La question agraire est résolue très simplement. Chaque commune s'est emparée des terres de son ancien seigneur, et elle ne veut pas céder un pouce de ce territoire aux communes environnantes, même si elle n'a pas les moyens de cultiver elle-même toute cette étendue, tandis que les communes voisines ont le plus grand besoin de terre. Jusqu'ici il n'y a chez nous aucune instruction venant des organes du gouvernement et du district pour la répartition des terres. On fait comme on peut ; on passe son temps en disputes ; la saison s'avance, et certes il y aura des terres non ensemencées. »

Ce bouleversement agraire n'apparaît donc, à aucun degré, comme une « socialisation ». C'est, tout simplement, du « partagisme », avec cette réserve que, suivant les régions de la Russie,

1. Il était même résolu au fond, comme nous l'avons dit plus haut, à dissoudre la Constituante dès sa convocation, si les Bolchéviks y étaient en minorité.

2. Le décret provisoire du 8 novembre a été remplacé, le 2 février 1918, par une loi agraire, adoptée hâtivement par le troisième Congrès des Soviets. C'est un document législatif intéressant au point de vue idéologique, mais dénué de toute portée pratique : ce n'est pas un texte, tardivement promulgué, qui pouvait « régler » l'immense bouleversement agraire de la Russie.

3. Voir Étienne Buisson, *Les Bolchéviki* (1917-1919), Paris, Fischbacher, 1919, p. 137.

l'appropriation est individuelle, familiale ou communale. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en Grande-Russie, la persistance de la propriété communale a toujours fait obstacle au développement de la notion précise de propriété et que la révolution agraire y a trouvé, par là même, des conditions particulièrement favorables. S'il est d'ailleurs un pays où le capitalisme n'ait pas encore pénétré dans l'agriculture et que Karl Marx lui-même n'eût pas trouvé mûr pour la révolution sociale, c'est à coup sûr la Russie.

Pour sauver les apparences, le gouvernement de Lénine a essayé de constituer, à côté des petites exploitations paysannes, de grandes exploitations soviétiques appartenant à l'État et employant de la main-d'œuvre salariée. Mais, malgré les énormes dépenses entraînées par la constitution de ces « fermes communistes », la production des céréales n'y a même pas été suffisante pour nourrir les ouvriers qui y travaillaient.

Le gouvernement des Soviets a également favorisé la constitution de « communes agraires », c'est-à-dire de groupements de travailleurs pour l'exploitation en commun des terres. C'est là une idée coopérative, qui n'a rien de spécialement bolchévik. En fait, ce sont surtout les paysans sans terres (*bobyli*) qui ont eu recours à ce mode d'exploitation pour éviter de mourir de faim. Parfois le *pomêstchik* exproprié est devenu membre de la commune formée sur son ancien domaine.

On a calculé que, sur 15 millions de déciatines enlevés aux anciens propriétaires fonciers, 12.800.000, soit 81 0/0, sont passés aux mains des paysans, 14 0/0 aux fermes communistes et 4 0/0 aux communes agraires ; 1 0/0 serait resté en friche [1].

Ce qu'il y a de profond et, semble-t-il, de définitivement acquis dans la révolution agraire de 1917-1918, c'est le partage des grands domaines et l'avènement d'une petite bourgeoisie paysanne, sur laquelle pourra se fonder, tôt ou tard, la reconstruction politique et sociale du pays. Quels que soient les gouvernements ultérieurs de la Russie, ils ne pourront se maintenir que s'ils reconnaissent et consolident le fait accompli, de même que la Restauration a dû reconnaître en France la vente des biens nationaux. Ils devront inscrire dans leur programme législatif une phrase analogue à

1. Voir, sur cette question, les suppléments de l'*Agence économique et financière*, notamment ceux des 13 avril et 24 août 1920.

celle que le général Wrangel a mise en tête de son Règlement agraire du 25 mai 1920 : « La possession des terres cultivables, fondée sur le droit de propriété ou acquise par expropriation, est garantie par l'État *à ceux qui en sont détenteurs en fait.* »

Il semble même que les paysans russes aspirent aujourd'hui à un régime d'ordre qui « conserve » les résultats de la révolution. Partisans de Lénine en 1917, parce qu'il leur apportait de la terre, ils sont devenus, le fait une fois accompli, ses irréductibles adversaires. La socialisation marxiste est, pour eux, un mot vide de sens. Ils détestent un régime qui vient réquisitionner ou, plus exactement, razzier leurs récoltes pour nourrir les habitants des villes et les soldats de l'armée rouge [1]. De véritables expéditions armées sont nécessaires pour vaincre la résistance des paysans. La ville ne pouvant plus rien offrir à la campagne en échange des céréales, la rupture devait nécessairement se produire. Le paysan ne cherche plus qu'à produire le « minimum d'existence », que le gouvernement bolchévik est bien obligé de proclamer lui-même insaisissable. Sans doute, à certains égards, la campagne russe souffre moins que sous l'ancien régime : il semble notamment que les classes paysannes se nourrissent mieux. Mais le manque de produits fabriqués, nécessaires tant à l'exploitation agricole qu'à la consommation familiale, l'insécurité générale du pays, les violences de la garde rouge, les dissensions au sein du village lui-même appellent, avec de plus en plus de force, l'avènement d'un régime nouveau.

1. En vertu d'un décret promulgué à la fin d'août 1918, des détachements, armés de mitrailleuses, ont été envoyés dans les campagnes pour arracher aux paysans les céréales nécessaires au ravitaillement des villes.

IV

LA PAIX

C'est un fait incontestable, vérifié par mille témoignages concordants, qu'à la fin de 1916, quelques mois avant la chute de l'ancien régime, toutes les classes de la société russe étaient excédées de la guerre et appelaient ouvertement la paix à tout prix. Sans doute, les leaders de l'opposition liberale tenaient des discours patriotiques, et c'est au nom de la défense nationale qu'ils attaquaient le gouvernement de Nicolas II, mais le peuple russe ne vibrait pas à ces harangues et à ces proclamations. Aussi n'est-il pas étonnant que le gouvernement provisoire, formé au lendemain de la Révolution, ait été moins capable encore que le régime impérial de mener la guerre à bonne fin.

Sans doute, au début de la guerre, l'armée russe avait fait preuve de belles qualités morales, et l'opinion publique — dans la mesure où elle existe en Russie — avait été ardemment patriote. Mais ce patriotisme n'était pas comparable à celui de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne. Il était surtout le fait d'une élite. En réalité, le paysan russe, qui constitue l'ossature de la nation et de l'armée, était resté en deçà du patriotisme, au sens moderne du mot : il ignorait cette forme évoluée du sentiment national qui date surtout, en Occident, de la Révolution française. Malgré l'enthousiasme du début, la nation russe n'avait ni le patriotisme assez profond, ni « les nerfs assez solides » pour supporter les revers de 1915, l'incapacité du gouvernement et la longueur de la guerre. Peu à peu le moral de l'armée s'affaiblit. Nous tenons d'une source très autorisée que, dans les derniers mois du règne de Nicolas II, on comptait déjà en Russie un million de déserteurs : la Révolution porta rapidement ce chiffre à deux millions. Et ce qui montre bien qu'il ne s'agissait pas là de fatigue physique, mais uniquement de faiblesse morale, c'est que, parmi les soldats maugréant le plus contre la guerre et refusant de se battre, il y avait beaucoup de

jeunes mobilisés, n'ayant passé que quelques mois dans les tranchées[1]. Par une coïncidence éminemment caractéristique, jamais l'armée russe n'avait été aussi forte matériellement qu'en ce printemps de 1917 où la débâcle morale se produisit.

On comprend, dans ces conditions, quelle formidable prise devait avoir sur l'âme russe le groupe social-démocrate qualifié de « défaitiste » par opposition au groupe social-démocrate « défensiste ». Lénine, qui, dans son exil de Suisse, avait toujours prêché l'internationalisme pur — sans avoir d'ailleurs aucun écho en Russie même — se fit, dès son retour à Pétrograd, le propagandiste acharné de la désertion, de la fraternisation avec l'ennemi et de la paix séparée. Mais ce qui caractérise essentiellement la situation de la Russie à cette époque, ce n'est pas l'intensité de la propagande bolchéviste : c'est son efficacité. Le peuple russe était manifestement tout disposé à l'accueillir. Je dirai, pour employer une expression médicale, qu'il était en état de réceptivité.

Et qu'on ne se trompe pas sur la portée du pacifisme russe en 1917 : il ne répond pas du tout aux tendances de l'internationalisme occidental, qui cherche à « dépasser » les patries ; il reste au contraire, comme nous l'avons dit plus haut, « en deçà » du patriotisme. Lénine est sans doute sincère quand il déclare, fidèle à l'orthodoxie marxiste, que la Révolution doit être fondée sur la négation de l'idée de patrie. Mais les soldats russes de 1917 n'allaient pas chercher leurs arguments si loin : ceux de l'avant voulaient retourner dans leurs villages, tandis que ceux de l'arrière avaient peur de partir pour le front. Dès la chute de l'ancien régime, le gouvernement provisoire, dominé par le Soviêt des députés ouvriers et soldats, avait dû promettre de maintenir à Pétrograd les troupes révolutionnaires, sous le fallacieux prétexte de défendre la Révolution : il y eut ainsi, dès l'origine, bien avant la propagande bolchéviste, quelque chose de vil dans le mouvement révolutionnaire russe.

Les Bolchéviks répondaient donc en fait aux aspirations les plus profondes de la nation russe, quand ils adressaient, dès le

1. Le fait a été signalé par un correspondant du journal social-démocrate patriote *Edinstvo*.

8 novembre 1917, une longue proclamation « aux peuples et aux gouvernements de tous les pays belligérants », pour les inviter à négocier immédiatement la paix « sans annexions, ni contributions ». Le 5 décembre, un armistice était conclu, et, le 3 mars 1918, après bien des péripéties, un traité de paix était signé à Brest-Litovsk avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie. Le gouvernement bolchévik avait bien essayé de défendre sa conception doctrinale contre l'annexionnisme allemand, mais il dut finalement capituler, d'abord parce que l'armée russe n'existait plus, puis, ne l'oublions pas, parce que la Russie elle-même voulait la paix à tout prix. La trahison de Brest-Litovsk n'a pas été, comme on le soutient trop souvent, l'œuvre exclusive d'une oligarchie bolchéviste : que ce soit par ignorance ou par veulerie, le peuple russe a été complice.

La Révolution russe, en proclamant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, entendait appliquer ce principe, non seulement à la paix extérieure entre belligérants, mais encore à la paix intérieure entre les diverses nationalités de l'immense Empire. Nous venons de voir qu'en matière de politique extérieure, le gouvernement des Soviêts avait fait litière de ce principe à Brest-Litovsk : l'a-t-il mieux appliqué dans sa politique intérieure ?

Déjà le gouvernement provisoire avait proclamé l'indépendance de la Pologne. Le régime bolchévik alla plus loin : le 15 novembre 1917, il posait en règle générale l'égalité et la souveraineté de tous les peuples de Russie, leur droit à disposer d'eux-mêmes « jusqu'à la séparation et la constitution en États indépendants ». Mais à ce principe solennellement proclamé s'opposait la tendance radicale des doctrinaires bolchéviks à internationaliser la lutte de classes et la révolution sociale. C'est en révolutionnaires qu'ils combattirent contre la Finlande, les pays baltes, l'Ukraine, la Pologne et les républiques du Caucase.

Ainsi, après avoir annoncé la paix, le gouvernement des Soviêts se vit-il entraîné à de nouvelles expéditions militaires. Bientôt d'ailleurs, ce n'est pas seulement contre les nationalités séparatistes qu'il eut à guerroyer : ce fut aussi et surtout contre les gouvernements russes anti-bolchéviks qui s'étaient constitués, avec l'aide

des Alliés, à la périphérie de l'ancien Empire des Tsars : contre Koltchak et Denikine, Youdénitch et Miller.

Cette reprise de la guerre eut des conséquences graves, au point de vue de l'évolution interne du régime bolchévik. D'une part, en combattant contre les nationalités séparatistes et contre l'intervention étrangère dans la guerre civile russe, les Soviets ont rallié à leur cause — qu'ils le veuillent ou non — un grand nombre de nationalistes. Les victoires de l'armée rouge ont avivé le sentiment patriotique ou, tout au moins, l'amour-propre national [1]. Comme sous la Révolution française, la guerre de propagande s'est vite muée en impérialisme. Le fait est que la République communiste, après quelques hésitations, est rentrée dans le sillage de l'ancienne diplomatie impériale. Lénine a protesté, tout comme Wrangel, contre l'annexion de la Bessarabie à la Roumanie ; il a nommé, comme Alexandre II, un résident près de l'émir de Boukhara ; il a même repris les anciens projets de Pétersbourg contre la Perse et contre l'Inde.

La persistance de la guerre a nécessité, d'autre part, la reconstitution d'une force armée. Très habilement, le régime bolchévik a repris à son service les cadres de l'ancienne armée impériale : la terreur, la nécessité de gagner sa vie, la distinction plus ou moins spécieuse entre le rôle du fonctionnaire au service de Lénine et celui de l'officier au service de la patrie, ont déterminé un grand nombre de ralliements.

Quant aux soldats, comment a-t-il été possible de les recruter dans une population si lasse de la guerre ? Sans doute il y a beaucoup d'insoumis et de déserteurs, mais, en somme, l'armée rouge dispose d'effectifs suffisants. Le fait s'explique par un ensemble de causes que le professeur Nolde a bien mises en lumière. D'abord, le soldat de l'armée rouge est sûr d'être beaucoup mieux nourri que le reste de la population. « A côté de ce motif, qui est prédominant dans les villes et dans les campagnes du nord de la Russie où la famine est intense, il y en a d'autres. Quoique

1. M. Bertrand Russell rapporte qu'à une représentation de l'Opéra de Moscou, en 1920, Trotski prononça, du haut de l'ancienne loge impériale, quelques phrases brèves et scandées avec une précision militaire, après quoi il invita son auditoire à pousser trois hurrahs pour les braves soldats du front, ce que firent les spectateurs « avec le même enthousiasme que l'eût fait un auditoire londonien en 1914 ».

le pouvoir soviétiste n'ait pas pris racine dans les campagnes, et que celles-ci ne soient gouvernées qu'au moyen d' « expéditions correctionnelles », il y a souvent danger à ne pas se soumettre : on peut être dénoncé par le voisin, arrêté en chemin de fer, etc. Enfin, il y a dans le pays un vieux fonds d'obéissance aux autorités qui subsiste malgré l'anarchie [1]. »

Si la Russie des Soviéts est plus forte aujourd'hui qu'il y a trois ans, c'est, avant tout, le fait de son armée, maintenue solidement jusqu'ici dans la main du gouvernement bolchévik. Reconstituée pour la guerre, l'armée rouge sert indirectement de soutien au régime.

1. Voir Baron Nolde, *ouvr. cité*, p. 88-89.

V

LA NATIONALISATION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

La foi révolutionnaire des Bolchéviks, l'installation et le maintien de leur autocratie, le succès de leur propagande « pour la terre et pour la paix », la force de l'armée rouge, apparaissent ainsi comme des phénomènes proprement russes. Il n'y a guère qu'un domaine où l'idéologie socialiste, importée d'Occident, ait pu passer dans la réalité russe : c'est le domaine de l'industrie et du commerce. On ne peut expliquer la « nationalisation » des usines que si l'on fait état des influences occidentales. Encore l'indice de réfraction spécifiquement russe ne saurait-il être négligé.

Cette exception s'explique par le fait que l'industrie russe a été elle-même importée, de toutes pièces, d'Occident : dans l'immense Russie où prédomine l'économie agricole, les usines sont comme des îlots d'occidentalisme. La grande industrie, dont le développement ne date que d'une cinquantaine d'années, s'est constituée, plus ou moins artificiellement, grâce à l'apport du capital étranger et au concours du personnel technique venu d'Occident. A vrai dire, il n'y a guère de russe dans les usines que la main-d'œuvre — les ouvriers, qui n'ont pas encore rompu définitivement avec la campagne et conservent les traits caractéristiques du paysan communautaire.

L'idée de supprimer le patronat et de nationaliser les usines tirait manifestement son origine du socialisme occidental. Ç'a été un des points du programme bolchévik qui ont le plus attiré l'attention de l'opinion publique européenne. Et pourtant, de toutes les réformes bolchévistes, c'est à coup sûr la plus artificielle, la plus étrangère à la vie russe, celle qui aurait le moins de chances de survivre à un changement de régime politique. On peut dire, sans attacher à ce mot un « jugement de valeur », qu'elle est la moins « réussie ». Rien de plus juste que le mot prononcé à Londres par le délégué bolchévik Krassine : « Politiquement,

nous avons gagné la révolution ; économiquement, nous l'avons perdue. »

Au début, le Conseil supérieur de l'Économie nationale n'expropria, parmi les entreprises privées, que celles dont la fermeture était devenue inévitable par suite de l'épuisement des fonds. Mais un décret du 20 juin 1918 généralisa la mesure[1] : seules les coopératives et les petites industries ne furent pas touchées. Toutes les entreprises industrielles ou commerciales, même celles qui échappent à la nationalisation, sont d'ailleurs soumises au contrôle ouvrier. Le décret du 14 novembre 1917, qui a organisé ce contrôle, n'a fait en somme que régulariser les comités d'ouvriers qui s'étaient établis spontanément dans un grand nombre d'usines dès avant le coup d'État bolchévik.

Nous n'insisterons pas sur l'effondrement de la production, plus ou moins directement consécutif à ces mesures d'inspiration communiste. Le manque de matières premières, la paralysie des moyens de transport, l'incurie générale, qui ont amené la fermeture de la plupart des usines, ne sont pas uniquement imputables à la législation communiste. Les faits, maintes fois signalés, statistiques en main, par les principales revues économiques européennes, ont été d'ailleurs diversement interprétés. Il est probable que, même sans les décrets de nationalisation, l'industrie russe aurait sombré dans l'anarchie révolutionnaire. Mais on ne saurait nier l'aggravation du mal sous l'empire de cette législation : ce qui le prouve, c'est que, dans les régions de la Russie où le régime bolchévik a été temporairement évincé par un gouvernement « capitaliste », la production s'est notablement accrue.

« La ruine de l'industrie, écrivait, en janvier 1920, le périodique bolchévik *Ekonomitcheskaïa Jizn*, est due au manque de discipline et d'ordre dans les usines. Les conseils d'ouvriers et les comités d'usines, dont le rôle était d'établir l'ordre, ont commis des dégâts et détruit le peu de discipline qui restait. Aussi a-t-on été conduit à supprimer les conseils d'ouvriers et à mettre à la tête des entreprises les plus importantes des dictateurs munis de pouvoirs illimités sur la vie des ouvriers. »

1. Un décret du 28 décembre 1917 avait déjà nationalisé toutes les banques par voie de rattachement à la Banque du peuple. — Le mode de gestion des usines nationalisées a été déterminé par un règlement du Conseil national, en date du 3 mars 1918. Voir à ce sujet : Raoul Labry, *L'Industrie russe et la Révolution*, Paris, Payot, 1919, chap. VI.

Le régime bolchévik a ainsi modifié radicalement ses méthodes : il a essayé de relever l'industrie russe en supprimant le contrôle ouvrier et en instituant des primes à la production. Mais, tandis qu'il revenait, d'une part, à ces procédés essentiellement capitalistes, il décrétait, d'autre part, la « militarisation » du travail, conformément à l'idéal marxiste. Il ne semble pas, d'ailleurs, que toutes ces mesures aient déterminé un relèvement appréciable de la production industrielle.

Le problème commercial — et, en première ligne, celui du ravitaillement — a été pour le régime bolchévik une source non moins grande d'inextricables difficultés. Toute la question est dominée par la nécessité impérieuse d'assurer les échanges commerciaux entre la campagne et les villes. Après l'échec du système classique de la taxation, le gouvernement des Soviêts essaya de monopoliser entre ses mains l'approvisionnement en céréales (décret du 21 mars 1918). Mais comment extraire le blé des campagnes, alors que les moyens de transport étaient complètement désorganisés, alors surtout que le Commissariat pour le ravitaillement ne pouvait offrir en échange aux paysans que du papier-monnaie sans valeur? Il fallait de toute évidence, dans la logique du communisme, décréter la dictature du ravitaillement et prendre le blé de force dans les villages : c'est en mai 1918 que ce pas décisif a été franchi. Trotski le proclamait sans détour : « La fleur des grands centres ouvriers, et en premier lieu la fleur des ouvriers de Moscou, devra se ranger dans quelques jours sous les drapeaux des Soviêts pour marcher à l'assaut des villages. Nous y fraterniserons avec la plèbe des campagnes, et nous nous emparerons de toutes les réserves alimentaires. Il n'y a pas à hésiter dans l'alternative qui se pose. La guerre civile est enrayée par le manque de pain, et c'est à la guerre civile pour le pain que nous vous appelons [1]. »

Ce fut alors une véritable guerre contre les agriculteurs, à coups de mitrailleuses et d'artillerie. Mais, parallèlement à cette politique de la force, il fallait opposer la « plèbe » des campagnes aux propriétaires dans une organisation permanente, faisant plus ou moins pendant aux comités d'usines dans les villes. De là est

1. Citation extraite de l'ouvrage de François Denjean, *Le Commerce russe et la Révolution*, Paris, Payot, 1920, p. 121.

née, en juillet 1918, l'institution des « Comités de misère », où les prolétaires des campagnes fraternisaient avec les ouvriers revenus au village. Ces comités devaient contrôler la production agricole, évaluer les excédents disponibles et rançonner les *koulaks* ou paysans spéculateurs, ainsi que les *pomêstchiks* contre-révolutionnaires. Mais ce n'a été là qu'une institution éphémère, supprimée dès 1919.

Le ravitaillement n'est pas, d'ailleurs, la seule branche du commerce qui ait été monopolisée par l'État communiste. Après avoir entassé contrôle sur contrôle, le gouvernement des Soviêts finit par décréter la suppression du capitalisme commercial et la nationalisation de tout le commerce intérieur (8 octobre 1918). Les petits boutiquiers n'échappèrent pas à cette mesure. Peu à peu, tous les magasins de Pétrograd et de Moscou furent fermés. Les coopératives elles-mêmes, dont l'extraordinaire développement avait marqué la dernière décade de l'ancien régime, furent considérées comme un héritage du capitalisme. Un décret de mars 1919 les a plus ou moins complètement incorporées dans les « communes de consommateurs » [1]. Ce qu'a voulu surtout le gouvernement des Soviêts, c'est transformer les coopératives en organes de distribution, c'est faire exécuter par elles le système draconien des cartes de consommation, qui avantage les travailleurs au détriment des bourgeois dans la répartition des vivres.

Cette révolution sociale fut parachevée par le décret du 24 avril 1918, qui, peu de temps après la signature du traité de Brest-Litovsk, proclama la nationalisation de tout le commerce extérieur [2]. L'État soviétique devenait le seul importateur et le seul exportateur de marchandises. C'était là une mesure radicale que le Conseil suprême de Londres semble avoir ignorée, quand il a décidé, le 16 janvier 1920, de reprendre les échanges commerciaux avec la Russie, « sans entrer en relations officielles avec le gouvernement des Soviêts ».

Toute cette œuvre de nationalisation industrielle et commerciale, qui, pour beaucoup de publicistes occidentaux, caractérise la révolution bolchéviste, apparaît comme artificielle et précaire.

1. Cf. notre article sur *Les Coopératives russes et la reprise des relations commerciales avec la Russie* dans la *Revue économique internationale* de juin 1920 (Bruxelles).
2. Un décret du 8 février 1918 avait déjà nationalisé la flotte de commerce.

Nous l'avons dit plus haut : elle n'a pu véritablement s'insérer dans l'évolution sociale de la Russie. Elle s'est traduite par la ruine de l'industrie, la paralysie des moyens de transport, la rupture économique entre la ville et la campagne. Pour faire sortir des villages les aliments indispensables au ravitaillement des villes, il n'y a plus que deux moyens : la violence ou la fraude.

Ce qui reste proprement russe dans cette œuvre législative des Bolchéviks, c'est la confiance absolue dans la valeur d'une doctrine théorique, c'est la foi mystique du révolutionnaire qu'aucune contingence, aucune réalité, aucune désillusion ne dégrise. Les décrets bolchéviks, comme le remarque très justement le professeur Nolde, s'exercent à tirer les conséquences logiques de formules abstraites : ce sont des proclamations plutôt que des mesures d'exécution pratiques. Ce serait une étude bien intéressante de sociologie-idéologique que d'approfondir l'œuvre législative du gouvernement des Soviêts, d'expliquer comment de bons élèves du communisme occidental ont mis la doctrine en décrets. La nationalisation de l'industrie et du commerce, la suppression de l'héritage et l'interdiction des donations, l'annulation des emprunts d'État, la revision des coffres-forts sont comme les chapitres d'un livre bien composé sur « L'expropriation de la bourgeoisie capitaliste ». Demain s'ouvrira un chapitre nouveau sur la suppression de la monnaie.

Presque toute cette législation — c'est là un fait caractéristique — porte sur des questions économiques : il y a relativement peu de textes en matière civile, religieuse, politique. Sans doute, il y a eu des décrets sur l'introduction du calendrier grégorien en Russie, sur la suppression des tribunaux, sur le mariage civil. Comme nos révolutionnaires de la première République, les Soviêts ont aimé traduire extérieurement la victoire de la Révolution : le quai des Français à Pétrograd est devenu le quai Jaurès ; il y a une perspective Liebknecht, une place de la Dictature, une rue Marat, un boulevard des Unions professionnelles. Mais il reste vrai que, dans son ensemble, la révolution russe a été principalement sociale.

VI

COMMENT LE RÉGIME DURE-T-IL ?

L'oligarchie bolchéviste a pu s'emparer du pouvoir en novembre 1917 parce qu'elle apportait à la société russe, depuis longtemps désorganisée, une forte direction gouvernementale, parce qu'elle offrait aux paysans des terres ardemment convoitées et qu'elle faisait luire aux yeux de tous le mirage de la paix. Mais, comme nous l'avons exposé plus haut, les paysans, une fois nantis de terres, se sont retournés contre le régime : ils aspirent à l'instauration d'un ordre politique nettement conservateur, qui précise et garantisse leurs droits de propriété. D'autre part, l'effondrement du commerce et de l'industrie a été la suite plus ou moins directe des mesures de nationalisation, conçues par quelques doctrinaires passionnés qui ont mis la force du mysticisme russe au service des idées socialistes occidentales. Le peuple, étranger à ces doctrines, constate simplement que la désorganisation économique se traduit en fait par des ruines irréparables. Les habitants des villes souffrent cruellement de la faim, et les paysans se plaignent de ne pouvoir obtenir le minimum d'objets fabriqués nécessaire à l'exploitation agricole et à la vie familiale.

Comment se fait-il que, malgré ces souffrances et ce mécontentement, le régime bolchévik se maintienne au pouvoir ? Même s'il devait disparaître bientôt, il aurait encore duré trois ou quatre ans, et ce serait là un phénomène dont il resterait à trouver l'explication historique. Le gouvernement des Soviêts ne peut être assimilé à un pouvoir insurrectionnel comme celui de la commune de Paris en 1871, pouvoir essentiellement éphémère et local. Non seulement le régime bolchévik dure, mais il s'étend à toute la terre russe. Les seuls fronts qui aient tenu contre l'armée rouge sont ceux des armées allogènes : toutes les forces russes anti-bolchévistes se sont effondrées.

Nous croyons que la durée du régime bolchévik ne peut s'expliquer que par l'addition ou, plus exactement, par la combinaison de

causes très diverses. Nous allons essayer de dégager les plus importantes :

1° La dictature de l'oligarchie bolchéviste est d'autant plus forte que la masse du peuple est elle-même plus inerte. Le paysan russe, appuyé sur la double communauté de la famille et du village, est un résigné qui préfère la souffrance à l'effort. Dans ce pays à population clairsemée, où les voies de communication sont rares, les énergies individuelles ne sauraient d'ailleurs s'associer pour la lutte : immensité, dispersion, faiblesse sont comme les trois termes d'une série causale. Les hommes au pouvoir, qui détiennent le réseau des voies ferrées, peuvent donc maintenir facilement leur autorité sur le pays. Quant à la bourgeoisie des villes et à l' « intelligence », d'ailleurs si mal armée pour l'action, elles sont trop peu nombreuses en Russie pour constituer une force véritable : sous Lénine, comme sous Nicolas Ier, elles sont vite écrasées entre l'enclume et le marteau, entre la masse paysanne et le pouvoir politique, quel qu'il soit. N'est-il pas caractéristique que, depuis trois ans, aucune conspiration de droite ou de gauche n'ait sérieusement menacé le pouvoir des Soviêts ?

En contraste avec cette inertie, les dirigeants bolchéviks ne reculent devant aucun moyen pour consolider leur dictature ; ils manient tour à tour la violence et l'habileté. Le libéralisme est, pour eux, un « préjugé bourgeois ». Ce qu'on appelle ailleurs les droits individuels ou les « libertés nécessaires », n'existe pas dans la Russie des Soviêts. La Commission extraordinaire de Moscou (*Tchrezvytchaïka*) et les commissions extraordinaires locales ont le droit d'incarcérer sans jugement quiconque est suspect de mercantilisme, de concussion ou de menées contre-révolutionnaires : c'est un des instruments les plus efficaces de la Terreur rouge. N'oublions pas, en outre, que la Terreur proprement dite se double d'une persécution lente et sûre : le système des cartes de ravitaillement permet de réduire les bourgeois à la ration N° 3 ou 4, c'est-à-dire à la famine [1]. La politique du ravitaillement est une arme terrible dans la main des Commissaires du peuple : c'est par elle surtout — nous l'avons exposé plus haut — qu'ils assurent le recrutement de l'armée rouge, nécessaire non seulement à la

1. Cf. par exemple le décret pour l'approvisionnement de la commune ouvrière de Pétrograd, prévoyant quatre catégories de rations (juillet 1918).

défense des fronts, mais encore au maintien de la dictature bolchéviste elle-même.

2° On a dit à l'époque du tsarisme que le régime autocratique était « tempéré par le pourboire ». On peut dire aujourd'hui que la nationalisation générale du commerce est « tempérée » par la fraude. Le commerce clandestin ou « spéculation » rend la vie plus supportable au citadin et plus confortable au paysan. Il donne par là même au régime bolchévik plus de souplesse et de vitalité.

Le paysan qui trouve moyen, au prix de risques graves et à travers mille difficultés, d'apporter à la ville de la farine ou des légumes dans son sac (*mêchok*), vend ses provisions à un prix formidablement majoré, mais, ce faisant, il rend encore service au citadin affamé. Souvent, c'est le citadin qui, en sens inverse, part avec un sac sur le dos pour quérir au village ce qui lui est nécessaire pour vivre. L' « homme au sac » (*mèchetchnik*) est un personnage typique de la Russie actuelle.

C'est grâce au commerce clandestin que le paysan se procure les étoffes et les meubles dont il a besoin ou, à défaut d'objets de première nécessité, des bijoux et des pierres précieuses. Peu à peu, dans un large rayon de plusieurs centaines de kilomètres autour de Moscou, les *izbas* des paysans recueillent ainsi les richesses accumulées depuis des générations par les habitants de la capitale.

La « spéculation » a beau être qualifiée de frauduleuse : elle survit à toutes les mesures répressives, parce qu'elle répond, dans la situation économique actuelle, à une nécessité vitale. C'est, si je puis dire, la soupape de sûreté du régime communiste.

3° Quand on parle des souffrances terribles que le régime bolchévik inflige aux populations de la Russie, on pense surtout à la population urbaine. Il n'est plus possible de vivre dans les villes russes, malgré le palliatif du commerce clandestin, que si l'on est fonctionnaire des Soviets (les ouvriers pouvant être considérés eux-mêmes comme de véritables fonctionnaires), et encore, même à cette condition, n'y mange-t-on pas à sa faim. Les habitants des campagnes souffrent sans doute des réquisitions de céréales, et ils se plaignent de ne pouvoir échanger leurs récoltes contre des vêtements, du sel, des fers à cheval ou des clous, mais, sauf dans les provinces septentrionales, ils se nourrissent facilement du produit de leurs récoltes. Le village russe se suffit en somme à lui-même : c'est une sorte de microcosme, qui pourrait vivre isolé

du monde. Il n'y a guère de changé dans le village russe, depuis 1917, que la répartition des terres : le domaine du *pomèstchik* est passé aux paysans.

Si l'on songe que la population urbaine ne constitue en Russie que 15 0/0 de la population totale, on comprendra tout de suite que ses atroces souffrances pèsent peu dans l'équilibre général du pays. Ce qui permet au régime bolchévik de durer, c'est que la Russie est un pays essentiellement agricole et que le pouvoir des Commissaires du peuple intervient relativement peu dans la vie quotidienne du village. Il y a plus : non seulement, c'est l'agriculture qui prédomine dans l'économie nationale russe, mais cette agriculture est elle-même singulièrement primitive, et l'effondrement du capitalisme la touche peu. Dans ce pays de culture extensive, le paysan tend même à vivre plus largement depuis qu'il s'est approprié le domaine des grands propriétaires fonciers. Bref, la Russie a pu supporter, sans perturbation trop grave, la destruction de l'appareil capitaliste, parce que sa vie économique, extrêmement primitive, comportait un capitalisme très peu développé.

Le régime bolchévik a même déterminé une régression sociale, et l'on peut soutenir, malgré le caractère paradoxal de la thèse, que, plus cette régression s'accuse, plus la société russe s'adapte au régime, et plus le régime tend à se consolider. Le dernier recensement effectué par les Soviêts, le 28 août 1920, met en évidence la rapide diminution des villes : la population urbaine a baissé de 40 0/0 ; à Moscou, la décroissance est même de 45 0/0 et, à Pétrograd, de 71 0/0 [1]. Aussi les souffrances des villes, qui, nous l'avons dit plus haut, pèsent peu dans l'équilibre général du pays, tendent-elles chaque jour à peser moins encore.

Quant au village, s'il manque d'objets fabriqués, il tâche de s'adapter peu à peu au régime par un autre phénomène de « rétrogradation ». L'industrie n'offre plus de tissus : les paysannes sortent de nouveau leur quenouille. Le pétrole ne parvient plus jusqu'au village : les torches de résine (*loutchina*) font leur réapparition. Bref, le résultat le plus clair du régime bolchévik, qui prétend dépasser l'Occident attardé dans le capitalisme bourgeois, est, en dernière analyse, une formidable régression sociale.

1. La population totale a diminué de 10 0/0 environ, à peu près exclusivement aux dépens des villes. Il est caractéristique que la population rurale ne se soit accrue que dans les régions gravitant autour des grandes villes : il y a donc bien eu retour à la terre.

APPENDICE

La quatrième année de la République fédérative des Soviets semble devoir être caractérisée par une évolution capitale de la politique bolchéviste. La Révolution russe, avait proclamé Lénine, deviendra internationale ou elle échouera ; c'est, pour elle, une question vitale. Or les Commissaires du peuple ont dû se rendre compte, au cours de l'année 1920, que l'Europe occidentale était décidément rebelle à leur propagande. Il ne reste donc plus, dans leur conception, qu'un seul espoir de révolution mondiale : c'est de « jeter du lest », pour que le régime bolchévik survive, pour qu'il dure jusqu'au jour où des circonstances plus favorables permettront d'allumer quelque part en Europe un foyer de révolution sociale. Le dévouement à la cause révolutionnaire — coïncidant d'ailleurs avec la tendance de tout être à « persévérer dans son être » — commande donc aux Commissaires bolchéviks de se maintenir au pouvoir.

Pour « durer », il faut manifestement faire des concessions aux masses paysannes ; il faut renoncer surtout aux réquisitions de récoltes ou, plus exactement, les réduire aux proportions modestes d'un impôt en nature. Mais comment, dans ces conditions, ravitailler les villes et les troupes de l'Armée rouge ? Pour déterminer les paysans à livrer volontairement des produits alimentaires, il faut bien leur offrir quelque chose en échange, mais, l'industrie nationale étant ruinée, c'est hors des frontières qu'il faut aller le chercher. Le commerce international devient ainsi une nécessité. Lénine avait déjà déclaré, il y a un an : « Je ne vois pas ce qui peut s'opposer à ce qu'une communauté socialiste comme la nôtre entre définitivement en relations d'affaires avec des nations capitalistes. Nous consentons à recevoir leurs locomotives capitalistes et leurs machines agricoles ; pourquoi feraient-elles des difficultés pour accepter, en échange, notre blé, notre lin et notre platine socialistes ? Le blé socialiste n'a pas un goût différent de l'autre. »

Mais Lénine ne peut plus songer aujourd'hui à offrir du blé à l'Europe occidentale. Il lui faut donc inventer d'autres moyens de paiement. Aux exportateurs anglais, italiens ou scandinaves, la Russie des Soviets offre d'abord des métaux précieux, des bijoux,

des titres — dont l'origine est, à tout le moins, suspecte. Mais ce mode de règlement a ses limites. Aussi le gouvernement bolchévik, faisant un nouvel accroc à la logique communiste, propose-t-il aux étrangers de les payer en concessions minières ou forestières sur le territoire même de la Russie : des îlots capitalistes émergeraient ainsi çà et là de l'océan communiste russe (Décret du 23 novembre 1920).

C'est l'actif national du pays que le gouvernement des Soviets livre de la sorte aux commerçants étrangers. Il n'est pas étonnant que les anciens créanciers de l'Empire russe — notamment les porteurs de rentes ou d'obligations garanties — protestent énergiquement contre cette dilapidation de leur gage. Les intérêts du petit rentier français contredisent nettement sur ce point ceux du commerçant de la Cité. Par là même s'éclaire, au moins en partie, la signification de l'accord commercial anglo-russe du 16 mars 1921 : derrière M. Lloyd George, comme derrière M. Millerand, il y a les intérêts économiques ou financiers de la nation. Les deux gouvernements sont essentiellement « représentatifs ».

Il reste à savoir si cette évolution, que les Commissaires bolchéviks considèrent comme provisoire, ne sera pas en fait, malgré eux, définitive. Il est possible que, tout en éliminant peu à peu le communisme, le peuple russe tienne à conserver quelques éléments essentiels du régime actuel, non seulement l'expropriation des terres qui apparaît comme un fait acquis, mais peut-être même cette hiérarchie de Soviets qui correspond à certaines tendances profondes de l'âme russe et qui, plus ou moins remaniée, pourrait survivre à l'effondrement du bolchévisme lui-même. Le cri des insurgés de Cronstadt, au mois de mars 1921 : « A bas le communisme ! Vivent les Soviets ! » n'est sans doute pas aussi contradictoire qu'il a pu le sembler de prime abord.

L'heure est décisive. Comme l'a remarqué de Tocqueville, l'épreuve suprême d'un régime ébranlé, c'est le moment même où il commence à se réformer. A-t-il assez de souplesse et de vitalité pour survivre à cet effort de réadaptation, il sortira pour ainsi dire rajeuni de la crise ; est-il si profondément affaibli qu'il ne tient plus en quelque sorte que par la force de l'habitude, le premier essai de réparation fera crouler l'édifice. Un avenir prochain montrera si le régime instauré le 7 novembre 1917 peut se transformer sans périr.

Avril 1921.

BIBLIOGRAPHIE

Le régime bolchévik a donné lieu, depuis trois ans, à la publication d'un nombre considérable d'articles, de notes, de pamphlets, d'impressions de voyage, qui constituent parfois des documents précieux, mais qui ne sont pas eux-mêmes des « œuvres » historiques.

I

DOCUMENTS RUSSES

Il faut citer en première ligne les sources russes, notamment les journaux et brochures bolchéviks, dont une riche collection se trouve à Paris au *Musée et Bibliothèque de la Guerre*, dirigé par M Camille Bloch. Les œuvres de Lénine et de Trotski constituent un document de premier ordre sur la psychologie des leaders bolchéviks. La presse d'opposition ayant à peu près disparu depuis l'avènement de Lénine, toutes les publications russes récentes doivent être considérées comme plus ou moins bolchévistes.

La *Bibliothèque de la Guerre* possède également une collection de journaux israélites écrits en *jüdisch*, jargon allemand semé çà et là de quelques mots hébraïques (par exemple *milkamah* = la guerre, *chalom* = la paix, *yom-tob* = la fête, etc.). Il suffit aux personnes qui savent l'allemand d'apprendre l'alphabet hébraïque pour être en mesure de lire à peu près ces journaux. L'hébreu classique n'écrivant pas les voyelles, l'usage s'est établi d'employer l'aleph pour *a* et *o*, l'aïn pour *e* et *ä*, le yod pour *i* et *ü*, le vav pour *o* et *u*, le double yod pour *ei*, etc.

Parmi les documents bolchéviks, publiés en français ou en allemand et, par là même, plus accessibles à la majorité des lecteurs, nous signalerons :

Lénine et Trotzki, *Krieg und Revolution-Schriften und Aufsätze aus der Kriegszeit* (Kommissionsverlag der Grütlibuchhandlung, Zürich, 68 p.).

N. Lénine, *Der Kampf um das Brot* (Promachos-verlag, Belp. Bern, 36 p.).

N. Lénine, *Staat und Revolution* (Berlin, Wilmersdorf, 1917, réédité par Promachos-verlag à Berne).

N. Lénine, *Les problèmes présents du pouvoir des Soviêts* (Édition de la revue *Demain*, Genève).

N. Lénine, *Lettre aux ouvriers américains*, publiée à Lausanne dans la revue hebdomadaire *L'Aube*.

N. Lénine, *La tâche des Zimmerwaldiens de gauche en Suisse* (brochure éditée à Genève par la *Nouvelle Internationale)*.

Trotzki (Leo), *Von der Oktober-Revolution bis zum Brester Friedensvertrag* (Promachos-verlag, Belp. Bern, 1918, 119 p.).

Léon Trotzki, *De la Révolution d'octobre à la paix de Brest-Litovsk* (Édition de la revue *Demain*, Genève).

M. Boukharine, *De la dictature de l'impérialisme à la dictature du prolétariat* (Édition *Universa*, Genève).

Carl Radek, *La situation internationale et la politique extérieure du pouvoir des Soviêts*, discours prononcé le 3 septembre 1918 (Imprimerie des Unions ouvrières, Genève).

J. Wanine, *Contribution à l'histoire et à la technique d'une révolution prolétarienne* (même éditeur).

Khariton Chavichvily, *Lettre ouverte au camarade Jean Longuet. Les Bolchéviki d'après les journaux des partis socialistes russes.* (Der freie Verlag, Berne, 1919).

Bolchevik, *La politique extérieure de la Russie des Soviêts.* (Promachos-verlag, Belp. Bern).

Recueil de documents et d'actes : l'œuvre sociale et politique du gouvernement socialiste de Russie. — Fascicule I : Décrets fondamentaux ; fascicule II : Constitution de la République des Soviêts ;

fascicule III : Organisation de la justice (Genève, septembre 1918, in-8°, Imprimerie des Unions ouvrières).

RAOUL LABRY, *Une législation communiste*, recueil des lois, décrets, arrêtés principaux du gouvernement bolchéviste (Paris, Payot, 1920, in-8). — Ce recueil de textes est un instrument de travail extrêmement précieux. Les actes du gouvernement des Soviêts sont classés sous les rubriques suivantes : organisation politique, lois fondamentales, organisation économique. industrie, questions ouvrières, finances, commerce, ravitaillement, guerre, voies et communications, justice, instruction publique, divers.

Parmi les documents russes non bolchéviks publiés en langue française, nous signalerons :

La première année de la Révolution russe (mars 1917-mars 1918) : faits, documents, appréciations, avec un tableau hors texte des partis politiques russes (publié par l'*Agence de presse russe de Berne*, sous la direction de V. Victorof-Toponof, édition Crès, Zurich et Paris).

La Cause commune (hebdomadaire publié à Paris par Bourtsef).

B. KRITCHEWSKY, *Vers la catastrophe russe*, lettres de Pétrograd au journal *L'Humanité*, octobre 1917-février 1918 (Paris, Alcan, 1919, in-16).

SERGE DE CHESSIN, *Au pays de la démence rouge, la Révolution russe* (1917-1918) (Paris, Plon, 1919, in-16).

SERGE PERSKY, *De Nicolas II à Lénine* (1917-1918) (Paris, Payot, 1919, in-16).

***, *Le Bolchévisme russe*, article publié dans *Le Correspondant* du 25 mai 1919. — L'auteur, qui a représenté les provinces occidentales de la Russie au Conseil de l'Empire, dessine, avec une très grande sûreté de touche, la silhouette morale des principaux leaders bolchéviks.

DIMITRY GAVRONSKY, *Le bilan du Bolchévisme russe*, d'après des documents authentiques (Paris, Imprimerie Union, 1920, in-18).

M. A. Landau-Aldanov, *Lénine* (Paris, Povolozky, 1920) : étude très sûrement documentée. — L'auteur a utilisé les documents russes réunis au *Musée et Bibliothèque de la guerre*.

Nicolas Zvorikine, *La révolution et le bolchévisme en Russie*, préface de Georges Blondel (Paris, Perrin, 1920, in-16).

Paul Schostakovsky, *Deux ans et demi au pays des Bolchéviks* (Paris, Hemmerlé, 1920).

Baron Boris Nolde, *Le règne de Lénine*, contribution à l'étude de l'évolution politique et économique de la Russie moderne (Paris, Bossard, 1920, in-16). — Cette étude, primitivement publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*, est une des plus remarquables parmi toutes celles qui ont été consacrées au bolchévisme russe. L'auteur, professeur de droit public à l'Université de Petrograd, fait preuve d'un sens historique et sociologique très sûr [1].

Alexandre Axelrod, *L'œuvre économique des Soviêts* (Paris, Povolozky, 1920).

Simon Zagorsky, *La République des Soviêts. Bilan économique* (Paris, Payot, 1921).

II

DOCUMENTS FRANÇAIS, ANGLAIS, ITALIENS ET ALLEMANDS

Claude Anet, *La révolution russe* (4 volumes in-16, Paris, Payot, 1917-1919) : recueil d'articles parus dans *Le Petit Parisien*.

Robert Vaucher, *L'enfer bolchévik à Pétrograd sous la commune et la terreur rouge* (Paris, Perrin, 1919, in-16).

Étienne Buisson, *Les Bolchéviki (1917-1919)*, faits, documents, commentaires (Paris, Fischbacher, 1919, in-16). — Étude très

1. Nous ne signalons que pour mémoire le livre de J.-W. Bienstock sur l'*Histoire du Mouvement revolutionnaire en Russie* (Paris, Payot, 1920, in-8), le seul tome paru jusqu'ici ne traitant que des origines du mouvement (1790-1894).

intéressante, appuyée sur le dépouillement de nombreux journaux russes.

Etienne Antonelli, *La Russie bolchéviste* (Paris, Grasset, 1919, in-16). — Un des livres les plus impartiaux sur les débuts du régime bolchévik.

Jules Destrée, *Les fondeurs de neige*, notes sur la révolution bolchévique à Pétrograd pendant l'hiver 1917-1918 (Bruxelles et Paris, Van Oost, 1920, in 16).

Jean Maxe, *De Zimmerwald au bolchévisme ou le triomphe du marxisme pangermaniste,* essai sur les menées internationalistes pendant la guerre (1914-1920) — (Paris, Bossard, 1920, in-8).

Pierre Chasles, *Les coopératives russes et la reprise des relations commerciales avec la Russie*, article de la *Revue économique internationale* (Bruxelles, juin 1920).

Enquête sur la situation en Russie, publiée dans le *Bulletin des Droits de l'Homme* (1er et 15 février 1919).

Bokanowski, *Le Bolchévisme*, ses méthodes, ses résultats économiques et sociaux — exposé des motifs de la proposition de résolution déposée sur le bureau de la Chambre des Députés (1919).

Charles Dumas, *La vérité sur les Bolchéviki*, documents et notes d'un témoin (Paris, 30, boulevard Saint-Jacques, 1919).

Charles Quénet, *Le Bolchévisme* : histoire, doctrine et législation, faits (publié dans *La Nouvelle Journée*, n° du 1er octobre 1920).

Charles Rist, *La doctrine sociale de Lénine* (Paris, Sirey, 1919, in-8°). — Cette étude a été insérée par l'auteur dans la nouvelle édition de l'*Histoire des doctrines économiques* de Ch. Gide et Ch. Rist.

***, *Les conditions du travail dans la Russie des Soviêts*, questionnaire méthodique et bibliographique préparé par une mission d'enquête en Russie, préface d'A. Thomas (Bureau international du Travail, Paris, Berger-Levrault, 1920).

Raoul Labry, *L'Industrie russe et la Révolution* (Paris, Payot, 1919, in-16).

François Denjean, *Le Commerce russe et la Révolution* (Paris, Payot, 1920, in-16).

Agence économique et financière. — Nombreux suppléments russes publiés depuis 1917, en général le mardi.

Bertrand Russel, Articles sur la Russie des Soviêts en 1920, publiés dans *The Nation* (New-York, 31 juillet et 7 août 1920).

Luciano Magrini, *Nella Russia bolscevica* (Soc. Edit. Ital., Milan).

R Larco, *La Russia e la sua rivoluzione* (Laterza, Bari).

Wilhelm Mautner, *Der Bolschewismus* (Berlin, Konlhammer, 1920).

Cf. aussi les chroniques de Hans Vorst dans le *Berliner Tageblatt* et d'Alphonse Paquet dans la *Frankfurter Zeitung*.

Pierre Chasles.

REVUES CRITIQUES

QUELQUES OUVRAGES RÉCENTS

RELATIFS A

L'HISTOIRE DU NÉOPLATONISME

Parmi les doctrines de l'antiquité le Néoplatonisme paraît attirer de plus en plus l'attention des esprits. Le mélange de rationalisme et de mysticité qui s'y rencontre, tant de ferveur associée à tant de paganisme, un troublant parfum d'exotisme : voilà des séductions que n'offrent ni la sereine θεωρία de la grande époque grecque, ni l'effort guindé, tendu à l'excès de l'inhumain et paradoxal stoïcisme. Le progrès des études relatives à l'Orient nous facilite l'intelligence de l'aspect le plus oriental de la pensée hellénique : c'est ainsi que chez M. Prosper Alfaric l'exploration la plus étendue des sources manichéennes, qui affluent de toute l'Asie, contribue à la compréhension de la vie spéculative de saint Augustin[1]. Nous apercevons surtout de mieux en mieux ce qu'un Leibnitz, un Spinoza doivent à l'influence d'Alexandrie ; et la prédilection avec laquelle un Bergson a constaté les affinités qui le rattachent à Plotin confère à ce dernier un cachet de modernité. Les ouvrages que nous allons rapidement passer en revue traitent d'époques et de pensées fort disparates, mais la conception alexandrine du monde anime les systèmes qui en font l'objet.

Tandis que le doyen de Saint-Paul, M. Inge, préparait à Londres une *Philosophy of Plotinus*, M. Thomas Whittaker donnait une

1. *Les Écritures Manichéennes*, 2 vol., Paris, Nourry, 1918 ; — *L'Évolution intellectuelle de saint Augustin*, *ibid.*, 1918.

seconde édition de son œuvre *The Neoplatonists*[1], qui date de 1901. Cette réédition s'enrichit d'un exposé plus fouillé de la pensée de Proclus et témoigne d'une modification des idées de l'auteur quant au gnosticisme. Il reconnaît chez Proclus l'achèvement du système inauguré par Plotin deux siècles auparavant ; le caractère discursif de sa spéculation, si différent de l'intuition plotinienne, est signalé fort à propos comme un acheminement vers l'esprit scolastique. D'utiles indications sont fournies sur le contenu de ses commentaires, rédigés au sujet de dialogues platoniciens. M. Whittaker considère maintenant le Christianisme comme un réceptacle, non comme la source des idées gnostiques. On s'étonnera de ne trouver aucune mention de l'ouvrage de J. Bidez sur Porphyre (1913), ni des études de René Berthelot dans la *Grande Encyclopédie* ainsi que dans *Évolutionnisme et Platonisme* sur Proclus. Un index des termes grecs aurait été le bienvenu à la fin de ce livre plein de substance.

Une dissertation inaugurale présentée par M. Hans Jäger, de Coire, à l'Université de Zürich[2] recherche sur quels documents a été compilée par Porphyre sa *Vie de Pythagore*. Le modèle avoué de cette étude est le travail similaire exécuté par Erwin Rohde (*Rhein. Museum*, XXVI et XXVII, 1871 et 1872), puis par Betermann (Diss. Königsberg, 1913) sur cette autre Vie de Pythagore qu'a composée Jamblique. Peu de textes sont plus instructifs que ces deux Vies sur la mentalité alexandrine, désireuse d'abriter sous une autorité prestigieuse, consacrée mais mystérieuse, des notions d'origines fort diverses. Les racontars relatifs à des voyages de Pythagore en Orient peuvent se trouver mal fondés en ce qui concerne ce héros quasi-mythique, mais présenter un vif intérêt quant aux rapports entre l'Occident et l'Asie aux IIIe et IVe siècles. Nous entrevoyons ainsi, dès à présent, que Porphyre a fait de larges emprunts à Bardesane, qui semble avoir joué le rôle d'intermédiaire entre la civilisation indienne et le Néoplatonisme[3]. M. Jäger s'est interdit toute recherche de ce genre, ne voulant déterminer que les sources directes de Porphyre : un manuel anonyme d'his-

1. Cambridge, University Press, 1918, in-8 de XVI-318 p.

2. *Die Quellen des Porphyrios in seiner Pythagoras-Biographie*. Chur, Sprecher-Eggeling, 1919. In-8 de 70 p.

3. H.-G. Rawlinson, *Intercourse between India and the Western World from the earliest times to the fall of Rome*. Cambridge, Univ. Press, 1916. P. 141-143 et 174-175.

toire de la philosophie, Diogène Antoine, Nicomaque, Moderatus. La dissertation y gagne en précision ce qu'aux yeux du lecteur profane elle paraît perdre en intérêt général.

De Suisse encore nous arrive un ouvrage non plus d'érudition, mais d'inspiration psycho-pathologique, et qui prétend apporter une méthode pour l'étude générale des mystiques. M. F. Morel[1], élève de Flournoy, puise son inspiration dans la psychoanalyse de Freud ; il accepte de ce dernier son principe méthodologique : le primat de la vie affective, surtout sexuelle, sur l'ensemble de la vie mentale ; mais il y associe les vues de Pierre Janet sur la hiérarchie des fonctions psychiques et le caractère instable, précaire, des plus élevées d'entre elles, en particulier de la « fonction du réel ». D'où une conception du mysticisme défini comme l'abandon du réel, comme le repliement sur soi-même ou, si l'on adopte une expression de Jung, comme une « introversion ». C'est à la lumière de ces théories que l'auteur aborde l'examen de plusieurs types de mysticisme, dont celui qui fait l'objet de la principale étude est le Pseudo-Denys. La monographie composée à cette occasion vaut pour elle-même, indépendamment des opinions médicales de M. Morel ; nous avouons même préférer chez ce dernier les passages où il se montre analyste philosophe à ceux où transparaît le clinicien, justement parce que le plus systématique en lui n'est pas le philosophe mais le clinicien. En effet, sans contester que le Pseudo-Denys ait, à son insu, modelé son ébauche d'ontologie à l'image de sa vie intérieure, — ce qui constitue le résultat ferme de cette enquête sur l'esprit mystique, — nous ne réussissons pas à découvrir quelle nouvelle intelligibilité l'usage, poussé jusqu'à l'abus, du concept d'introversion apporte aux faits de mysticisme. Qui donc a méconnu que de semblables faits se manifestent chez des esprits repliés sur eux-mêmes ? Par contre comment ne pas remarquer que le préjugé psycho-pathologique masque aux yeux de l'analyste et l'effort pour une large part rationaliste de l'œuvre du Pseudo-Denys, et tout un aspect de sa doctrine, par exemple sa théorie de la création ? Le métaphysicien n'a pas seulement « fui » en Dieu, c'est-à-dire en son for intérieur : il a donné une critiquable, mais puissante explication de la constitution de toutes choses à partir de

1. *Essai sur l'Introversion mystique. Étude psychologique de Pseudo-Denys l'Aréopagite et de quelques autres cas de mysticisme.* Genève, Kundig, 1918. In-8 de 338 p.

cette ineffable fécondité du premier principe, qui transcende infiniment, sinon pour un médecin, du moins pour une âme religieuse, et même simplement pour un historien positiviste des systèmes philosophiques, la chétive personnalité d'un érotique fourvoyé. L'antidote de cette psychologie si tendancieuse, un lecteur soucieux d'objectivité le trouvera dans le très complet répertoire dressé par M. J. Durantel des citations du Pseudo-Denys que renferme l'œuvre de S. Thomas [1]. A voir dans quelle large mesure le rationalisme du docteur scolastique s'apparente aux spéculations de l'Aréopagite, on se convaincra que ce dernier a pu chercher dans l'amour divin le dernier mot de la spiritualité sans se révéler pour autant un déséquilibré. A la différence sans doute de M. Morel, ce que nous prisons dans son livre, c'est ce qu'il nous apprend du système de Denys, mais non la présentation de l'extase comme une intoxication (173) — idée chère aussi à cet autre théoricien du mysticisme, M. Leuba, — du goût de l'isolement comme une agoraphobie (221) ou de l'esprit métaphysique comme attestant une « métapsychique individuelle » qui n'emprunterait rien à la réalité extérieure (336) [2].

Divers travaux récents ont mis en évidence que le Néoplatonisme fut la doctrine dominante sur la plupart des esprits pendant la première moitié du Moyen Age de Bagdad à Cordoue, de Constantinople à Canterbury. La compréhension de plus en plus saine et complète du péripatétisme ne s'obtint que peu à peu, les docteurs aristotéliciens les plus fameux subissant eux-mêmes le prestige du Plotinisme. Tel paraît être le cas des plus grands maîtres de la pensée arabe : al Kindi, al Farabi, Avicenne et même Averroès. Le principal intérêt de la réfutation par ce dernier des doctrines de Gazali réside dans l'antagonisme entre les éléments alexandrins et aristotéliciens renfermés dans la pensée musulmane [3]. Les idées d'Alexandrie, introduites dans la spéculation juive par la secte arabe des Frères de la Pureté (xe siècle), exer-

1. *Saint Thomas et le Pseudo-Denis*, Paris, Alcan, 1919. In-8 de IV-274 p.

2. Ajoutons que l'interprétation par M. Morel de l' « introversion hindoue » est fort sujette à caution. La référence qu'il donne (p. 151) au Yoga de Patañjali est inexacte. Des deux phrases qu'enveloppe cette citation la première se rapporte à I, 2 ; la seconde à I, 3, et doit se lire ainsi : « Le sujet réside dans sa propre nature. » — En outre, seul un Taoïsme tardif peut être considéré « comme un aboutissement du Bouddhisme », en dépit de l'assertion exprimée p. 150. — Enfin, il faut, à la p. 154, écrire samâdhi, non samahdi.

3. Cf. H. Horten, *Die Hauptlehren des Averroes nach seiner Schrift : Die Widerlegung des Gazali*. Bonn, Marcus et Weber, 1913.

cèrent une influence prépondérante sur Ibn Gabirol, Bahya, Ibn Zaddik, Judah Halevi, Moïse et Abraham Ibn Ezra. Les protagonistes du péripatétisme, Ibn Daud, Maïmonide, Levi ben Gerson, doivent lutter pour faire prévaloir leur méthode et leur doctrine [1]. Il en va de même au sein des scolastiques tant byzantine que catholique.

L'ouvrage récent de M. Chr. Zervos, *Un philosophe néoplatonicien du XIe siècle, Michel Psellos* [2], a le grand mérite de jeter quelque lumière sur cette philosophie byzantine dont l'histoire, depuis la fermeture de l'école d'Athènes jusqu'à l'installation des Turcs sur le Bosphore, nous est presque entièrement inconnue. Il nous révèle un esprit de vaste envergure, homme d'État, juriste, réorganisateur des études, encyclopédiste, historien, surtout philosophe. A tous ces égards Psellos se comporte en élève de Plotin, de Porphyre, de Jamblique, d'Olympiodore, de Proclus, de Philopon. Ambitieux de faire revivre dans sa pureté l'esprit antique, il cherche même à purger l'alexandrinisme de ses fantaisies adventices relatives à l'occultisme, à la théurgie, à la divination, au culte des démons. Grâce à l'allégorie, il adapte le Nouveau Testament comme l'Ancien à la pensée grecque ; on le soupçonne de paganisme mais il tient Platon pour le précurseur du Christ et, à la faveur de cette thèse, il réussit à faire prédominer la philosophie sur la révélation. Cette activité rationaliste ne se dépense pas en vain : son influence s'étend jusqu'aux abords de la Renaissance, à laquelle il se trouve contribuer par l'empreinte laissée par lui sur ces Byzantins appelés à trouver refuge en Italie. En signalant à ce point de vue le rôle d'un Gémiste Pléthon et d'un Bessarion, M. Zervos rejoint avec Ficin et de la Mirandole une époque où le renouveau de la pensée, en réaction contre un certain aristotélisme scolastique, se réclamera, une fois encore, du néoplatonisme. Les conclusions du livre se soudent ainsi à celles de l'imposant travail consacré par M. Roger Charbonnel à *la Pensée italienne au XVIe siècle* et au *Courant libertin* (Paris, Champion, 1919), travail dans lequel l'influence de Plotin sur la Renaissance est plutôt exagérée, au détriment de l'influence d'autres facteurs, tels que

1. Il faut, à ce propos, signaler une œuvre d'exceptionnelle valeur, aussi réfléchie que documentée, celle d'Isaac Husik, *An history of Mediæval Jewish Philosophy*, New-York, Macmillan, 1918. In-8 de L-462 p.

2. Paris, Leroux, 1920. In-8 de XIX-269 p.

l'essor des sciences mathématiques, naturelles et philologiques.

L'action exercée par le néoplatonisme sur la spéculation catholique au Moyen Age a été proclamée naguère par M. Picavet. Mais toute la question est d'évaluer, pour chaque penseur, ses coefficients complémentaires, pour ainsi dire, de néoplatonisme et d'aristotélisme. Un ouvrage déjà signalé attire notre attention sur l'abondance des citations du Pseudo-Denys renfermées dans l'œuvre de saint Thomas. L'auteur de ce livre, M. J. Durantel, dans une étude spéciale sur *le Retour à Dieu par l'Intelligence et la Volonté dans la philosophie de saint Thomas*[1], a déterminé avec une rigoureuse précision, guidée par le tact le plus fin, toute l'importance de la dette contractée envers Plotin par l'Aquinate. Ce qui chez ce dernier établit la continuité entre le créateur et la créature, soit dans le sens de la causation des êtres par le premier principe, soit dans l'aptitude inverse de l'homme à revenir à ce principe par la connaissance et l'amour, tout cela se trouve, à quelque degré du moins, inspiré des idées alexandrines. M. Durantel a donné de la sorte un modèle achevé de cette méthode qui consiste à envisager à part tel aspect dynamique d'un système philosophique, pour en faire une monographie spéciale[2].

A quiconque se préoccuperait de doser la mesure exacte dans laquelle saint Thomas relève de Plotin et procède d'Aristote, nous ne saurions mieux faire que de recommander l'*Introduction* par M. Étienne Gilson *au système de saint Thomas d'Aquin*[3]. Par la sûreté de sa documentation, par la lucidité de ses analyses, ce livre à la fois clair et touffu se classe parmi les plus excellents travaux d'histoire de la philosophie. Sa conclusion, quant au sujet qui nous occupe, porte que « le Dieu de saint Thomas n'est pas le Dieu de Plotin, mais le Dieu chrétien d'Augustin... ; que l'homme de saint Thomas n'est pas l'homme de Plotin, mais l'homme d'Aristote... et que, dans la mesure où la mystique supposerait l'intuition, et comme une expérience directe de Dieu par l'âme, le Thomisme constitue la négation radicale de la mystique » (p. 171-172). Ces fermes paroles paraîtront d'autant plus pleines de sens, que l'on avait reconnu tout

1. Paris, Alcan, 1918. In-8 de xix-412 p.

2. M. Souilhé a fait œuvre de même ordre dans sa thèse récente sur *La Notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues* (Paris, Alcan) ; comme aussi M. Lasbax dans son travail sur *La Hiérarchie dans l'univers chez Spinoza* (*ibid.*, 1919).

3. *Le Thomisme*. Strasbourg, Vix, 1920, in-8 de 174 p.

ce que la place faite par saint Thomas à l'idée de hiérarchie atteste d'influence néoplatonicienne (p. 96-97).

La profonde empreinte de cette influence sur Duns Scot se manifestera au jugement de quiconque lira le travail de J. Klein : *der Gottesbegriff des Johannes Duns Skotus* [1]. Quoique l'idée de volonté libre, en Dieu comme en l'homme, introduise un élément étranger à l'émanatisme alexandrin, la conception des attributs divins et l'homogénéité qui existe, à maints égards, entre l'infini et le fini, témoignent d'un certain néoplatonisme, que souligne d'ailleurs l'antagonisme de Duns Scot à l'égard de saint Thomas.

Cette revue, si sommaire soit-elle, d'ouvrages historiques presque pris au hasard, fera sonder la profondeur de l'action exercée par une philosophie qu'il serait téméraire de considérer comme morte. Après avoir collaboré à l'institution de mentalités que l'on a cru opposées, par exemple la Scolastique et la Renaissance, elle a inspiré quelques-uns des plus puissants systèmes de la pensée moderne. Elle est en effet de ces phénomènes spirituels qui, à l'instar des religions, n'ont en leurs fondateurs que des initiateurs et qui se développent à travers les siècles non par la répétition d'une doctrine fixée une fois pour toutes, mais par l'évolution originale d'une vie autonome.

P. Masson-Oursel.

1. Paderborn, Schöningh, 1913. In-8 de xxi-242 p.

L'ORDONNANCE DE 1315

LE SERVAGE ET LES ROIS CAPÉTIENS

Ouvrons un manuel quelconque d'histoire médiévale. Nous y apprendrons sans nul doute qu'en 1315, par une ordonnance célèbre, le roi Louis X, fils de Philippe le Bel, affranchit tous les serfs du domaine royal, en proclamant que « selon le droit et nature chacun doit naître franc ». Il ne pouvait en être autrement, ajoutait-il, dans un royaume « dit et nommé le royaume des Francs ». Et sans doute il vendait la liberté à ses serfs, il ne la leur donnait pas : par l'ordonnance de 1315, la royauté n'en condamnait pas moins solennellement, au nom du droit naturel, l'institution du servage. Elle donnait un exemple que les seigneurs laïques, poussés par les mêmes besoins que le roi, s'empressèrent aussitôt d'imiter...

Un livre vient de paraître [1], court et plein de choses, dont l'objet précis et restreint est de dépouiller d'une célébrité usurpée le document de 1315. L'opération est bien menée. La démonstration lève tous les doutes. J'ajoute qu'on la suit sans peine, car l'auteur, M. Marc Bloch, sait ce qu'il veut et où il va — mais avec un vif plaisir, car elle met en lumière, avec les ressources d'un esprit critique alerte et toujours en éveil, un sens très pénétrant et très vif des réalités médiévales.

Le texte fameux de 1315 n'est pas une ordonnance. C'est une lettre de commission. Un ordre de mission, si l'on veut, donné par le roi à deux fonctionnaires chargés d'aller non point par tout le domaine royal, mais dans le seul bailliage de Senlis, de s'y mettre en rapport avec les individus ou les collectivités qui désirent leur

1. Marc Bloch, *Rois et Serfs*. Paris, Champion, 1920.

liberté et de leur accorder cette liberté moyennant un prix convenable. — Dans les mêmes termes, à la même date, le roi charge deux autres fonctionnaires d'une mission analogue dans le Vermandois. — Et comme, très probablement, les deux commis aux affranchissements du bailliage de Senlis n'avaient, pour des raisons qui nous échappent, point eu le temps d'accomplir leur mission du vivant de Louis X — son frère, Philippe V, en 1318, redonne, dans les mêmes termes et avec les mêmes considérants, des ordres tout semblables à deux fonctionnaires encore, dont l'un était déjà, précisément, un des deux missionnaires désignés par Louis X. Voilà tout. Pas d'opération d'ensemble. Pas de tentative de libération universelle des serfs de tout le domaine — de ce domaine qui s'étendait alors sur une part considérable de la France méridionale comme de la France septentrionale. Ainsi se restreint singulièrement, dès qu'on en pèse les termes, l'extension des deux actes prestigieux de 1315 et 1318.

Mais alors, comment ont-ils fait illusion à ce point ? A quoi tient leur renommée séculaire? Uniquement à l'éloquence du préambule qui sert de préface commune aux deux lettres de commission pour le bailliage de Senlis — à celle de 1315, délivrée par Louis X, comme à celle de 1318 délivrée par Philippe. Et c'est en effet une belle pièce de littérature (*Op. cit.*, p. 132). On a plaisir à la voir disséquer par Marc Bloch...

D'abord, elle n'a rien d'original. Deux passages ont fait sa gloire : un éloquent calembour sur le nom de France qui implique franchise — et une affirmation solennelle de la liberté originelle de l'homme, si nette et si hardie qu'au dire de Guizot, « de nos jours, Messieurs, l'Empereur Alexandre n'aurait pas osé publier en Russie un ukase semblable » (*Hist. de la civilisation en France*, édit. de 1830, IV, p. 281). Or, Marc Bloch l'établit surabondamment, le calembour avait déjà fourni une brillante carrière lorsque le rédacteur de 1315 le recueillit dans un préambule qui le satisfit sans nul doute, mais dont il ne pouvait, cependant, prévoir la fortune ultérieure : « France qui de franchise est dite par droit nom », comme l'écrivait, après bien d'autres, Rutebœuf : c'était une banalité rebattue qui, des œuvres proprement littéraires, était déjà passée dans les mémoires politico-juridiques. Quant à la proclamation du droit naturel, à la belle phrase sur l'homme qui naît libre — mais elle traîne partout au Moyen Age. Chez les théolo-

giens comme chez les légistes. Les uns peuvent la puiser aux sources dans le Digeste qui proclame : « *Cum, jure naturali, omnes liberi nascerentur.* » Les autres, dans les Pères qui la répètent sous toutes les formes — et dans les docteurs qui la reprennent des Pères. Les textes abondent et nous n'avons que l'embarras du choix...

Donc, pas d'originalité. De la hardiesse peut-être? Aucunement. Cette proclamation de la loi naturelle, cette affirmation solennelle d'un grand principe moderne comme l'aurait volontiers écrit le bon Lenient, l'auteur de la *Satire en France au Moyen Age,* qui y voyait « une déclaration des droits de l'homme rédigée spontanément par la royauté et à son profit » — mais ce n'est qu'une clause de style, une pure formalité de langage ; tout au plus, si l'on veut, l'acquittement d'un devoir de bienséance. Marc Bloch nous explique fort bien — je signale tout particulièrement ces pages de son étude, très pénétrantes et qui nous font entrer très avant dans les subtilités et les naïvetés, et les roueries candides et déconcertantes de ces hommes du Moyen Age dont il est beaucoup plus malaisé qu'on ne croit de saisir les pensées et les motifs d'action — Marc Bloch nous explique comment on pouvait envisager sans nul trouble, au XIVe siècle, le conflit apparent d'une loi naturelle toute théorique et d'une organisation sociale toute pratique. La théologie y aidait. Ne montrait-elle pas que le droit de nature se référait à l'état d'innocence : c'était le domaine de la perfection théorique ; et l'organisation véritable, le possible, à la condition misérable de l'homme après la chute ? — Mais, à tout le moins, l'acte de 1315 ouvrait une voie neuve. Et non seulement le Roi s'y engageait : il y entraînait ses vassaux derrière lui. N'écrit-il pas que sa mesure en faveur des serfs de Senlis a pour but, entre autres, de provoquer « les autres seigneurs qui ont hommes de corps » à « ramener à franchise » ces hommes pareillement ? Le souhait est généreux. Marc Bloch nous explique qu'il est non moins intéressé. Car les affranchissements par les seigneurs profitaient au trésor royal...

Ainsi, on s'approche de ce grand acte solennel de 1315, avec respect et considération. On l'examine de près, on l'étudie en détail. Et on trouve qu'en réalité, c'est un acte horriblement surfait, d'importance extrêmement médiocre, d'originalité nulle. Son étonnante fortune, il la doit toute aux grâces de style et aux ampli-

fications de rhétorique du secrétaire qui, sans se torturer excessivement l'esprit, en rédigea le préambule pompeux et éloquent. Alors, on se souvient de ce capitulaire de Kiersy-sur-Oise, qui pendant si longtemps, à la date fatidique de 877, créa comme chacun sait l'hérédité des offices et des fiefs en France. Et l'on s'aperçoit que les voies de la critique sont simples, et que l'histoire de l'histoire n'est qu'un recommencement.



Se borner à résumer ainsi la thèse de Marc Bloch — ce n'est cependant que la trahir. Je viens d'exposer l'objectif immédiat de son auteur, son but précis et restreint. Mais son livre nous donne plus et mieux que l'étude critique, si approfondie, si satisfaisante, si ingénieuse soit-elle, d'un ou de deux documents isolés. Il a une tout autre valeur — et pour deux raisons : l'une, que l'auteur nous indique lui-même; l'autre que nous serons heureux d'indiquer à sa place. La première, il l'exprime ainsi dans sa Préface : « Les lettres royales du 3 juillet 1315 et du 23 janvier 1318 n'ont tant frappé les historiens que par ce qu'ils leur attribuaient, à tort, une originalité qu'elles n'ont point. S'ils avaient mieux connu un certain nombre de faits, plus anciens, touchant les rapports de l'administration royale avec les serfs du domaine, ils auraient réduit ces documents illustres à leur juste portée qui est assez mince. » Et l'auteur ne se borne point à cette déclaration. Son livre s'intitule « *Rois et Serfs, un chapitre d'histoire capétienne* ». C'est bien en effet un chapitre de l'histoire française des Capétiens qu'il écrit, de Louis VI, Louis VII et Philippe-Auguste à Charles IV le Bel — non sans difficultés. Les documents sont extrêmement rares. Ils demandent à être critiqués de très près, et chemin faisant, l'auteur doit redresser, sur leur véritable caractère, de nombreuses erreurs. Il n'en esquisse pas moins de façon fort intéressante les grandes lignes d'un sujet malaisé. Il nous montre, vers le temps de Louis VI, le lien servile subsistant encore dans sa force, les rois peu enclins à le relâcher, les serfs eux-mêmes peu soucieux, ou peu à même de s'en dégager. Seules les villes sont travaillées d'un désir fort et certain de libération.

Ce mouvement des villes s'accélère sous Philippe-Auguste. Le roi y trouve son profit. Il ne donne pas la franchise. Il laisse ses

serfs racheter, à bon prix, les droits proprement serviles qu'ils lui devaient. Avec saint Louis, le mouvement gagne les campagnes. Mais le pieux roi ne devance point son temps. Il participe à tout un mouvement social qu'il ne commande en rien. Il fait comme les seigneurs ; il vend la liberté au juste prix.

Mais saint Louis mort, les besoins de l'État s'accroissent rapidement — plus rapidement que ses recettes. Il faut de l'argent. On essaie de faire rendre davantage aux droits serviles. On crée des fonctionnaires spéciaux. Vainement. Alors, on se rabat sur les affranchissements. Jadis, les serfs arrachaient péniblement leur liberté. Plus tard, ils la négociaient à égalité. Ensuite, le roi la leur offre. Bientôt, avec Philippe le Bel, il la provoque. Finalement, avec Louis X et Philippe le Long, il tente de l'imposer aux serfs ; un mandement du 3 juillet 1315 indique expressément que si certains serfs mal conseillés refusent leur liberté, les commis aux affranchissements devront lever sur eux un impôt spécial, qui pèsera autant sur eux que le prix d'une franchise. On paie pour être libre. On paie pour rester serf.

Cependant, si ingénieuse, si instructive que soit cette esquisse de l'histoire financière des Capétiens — ce n'est pas elle qui donne au livre de Marc Bloch son vrai mérite. Construire sur quelques données éprouvées, la courbe d'une évolution : tâche relativement aisée, et qui ne suppose point d'originalité spéciale ; c'est la besogne courante d'un historien des institutions. Le sentiment vivant, aigu, pénétrant des réalités économiques ; le besoin constant de rapprocher les faits d'ordre administratif ou politique des conditions d'existence réelles, des besoins économiques réels des hommes ; le souci primordial de l'homme et non pas de l'institution pour l'institution — voilà ce qui donne à « *Rois et Serfs* » sa saveur originale, sa portée et sa valeur.

Dès les premières pages du livre, voilà ce qui frappe. Voilà ce qui permet à l'auteur de renouveler, dans un chapitre court, modeste de ton et de prétentions, singulièrement plein et nouveau par l'esprit et par la méthode, bien des notions courantes sur les charges serviles. A vrai dire, ce n'est point des charges qu'il s'occupe, c'est des « chargés », des serfs eux-mêmes. Il n'énumère point abstraitement les droits divers qui constituent théoriquement le servage. Il examine la condition réelle du paysan sur qui pèsent vraiment ces droits. Il recherche le poids véritable de chacun d'eux

pour le serf, son profit valable pour le seigneur. Non seulement il essaie d'en chiffrer la valeur. Les chiffres ne disent pas tout. Ce ne sont, à leur façon, que des abstractions. Il étudie la manière dont on acquitte les droits dans la réalité; il prend son point de vue tour à tour de la cabane du serf et de la chambre aux deniers du seigneur. La hiérarchie qu'il établit, de ce double observatoire, entre les divers droits : chevage d'une part, formariage et mainmorte de l'autre, n'est pas fondée sur des caractères juridiques abstraits, mais bien sur la considération, très concrète et très vivante, du produit réel de chacun d'eux, de son mode de perception, de sa régularité ou de son irrégularité, de sa possibilité de prévision — bref, de tout l'ensemble de ses caractères économiques réels. On prendra à lire ces pages un plaisir tout particulier. Du ciel abstrait des feudistes, elles font descendre toute cette histoire des charges paysannes sur la terre où peine le paysan, où le seigneur trouve de moins en moins son profit, mais où s'engraissent de plus en plus l'usurier et le percepteur des droits — maîtres des temps nouveaux, ceux que l'art renaissant portraicturera bientôt, avec Jean van Eyck déjà — en attendant Jérôme Bosch, Quentin Metsys, Marinus van Reymerswale et Jean van Hemessen.

Lucien Febvre.

QUELQUES PUBLICATIONS

RELATIVES AU SEIZIÈME SIÈCLE FRANÇAIS

Voici quatre ans déjà, un livre a paru [1], neuf, précis et fort, qui renouvelle toute notre connaissance des origines de la Réforme en France. C'est aujourd'hui seulement que nous pouvons le signaler. Il est heureusement de ceux qui ne redoutent point le temps.

De ceux aussi qui défient l'analyse, par leur richesse même. En 800 pages drues, serrées, touffues, pleines de noms, de dates et de titres [2], ne fait-il pas revivre toute l'activité intellectuelle et religieuse de la capitale scolastique entre 1494, date du départ de Charles VIII pour l'Italie, et 1517, l'année où Luther affiche ses thèses à Wittemberg? Répartir en grandes masses logiques et cohérentes l'énorme collection de faits recueillis à Paris, Rome, Florence, Bâle, Sélestat, au cours de recherches admirables de patience et d'énergie [3] : difficile problème sans doute. M. Renaudet a distingué trois périodes. D'abord, il étudie les éléments de réforme en 1494. Puis le développement de la Pré-réforme et de l'Humanisme entre 1494 et 1504. Enfin, la suite de ce développement, de 1504 à 1517. Chaque période est elle-même divisée en deux sous-périodes. Et pour chaque sous-période, deux chapitres

1. Renaudet (A.), *Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie, 1494-1517,* Paris, Champion, 1916, XLVIII-740 pp. in-8.

2. La bibliographie comporte 493 numéros. Elle est d'une importance capitale pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire intellectuelle du XVIe siècle à ses débuts.

3. Sur les travaux antérieurs de M. Renaudet, son étude sur *Jean Standonk* (*Bull. Soc. Hist. Protestantisme franç.*, 1908) ; ses deux articles sur *Érasme jusqu'en 1517* (*Revue historique*, t. CXI et CXII, 1912-13), v. dans la *Revue de Synthèse* (t. XVII, p. 199) notre étude : *La Préréforme catholique en France d'après M. A. Renaudet.* M. R. a donné en plus, dernièrement, une traduction élégante et fidèle de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme dans la petite collection des *Cent Chefs-d'œuvre étrangers* (Paris, Renaissance du Livre, s. d.).

se succèdent, invariablement intitulés, l'un : *Réformateurs et Réformes* ; l'autre, *les Doctrines*. Régularité un peu monotone. Certes, elle permet d'étudier avec une sûreté minutieuse les réactions réciproques des hommes et des idées. Mais, si favorable à l'étude des connexions, elle l'est beaucoup moins à celle des filiations. Au lecteur un peu pressé, elle masque la variété féconde, la vie du livre. Et la multiplicité des divisions chronologiques nuit à la présentation en belle lumière, dans l'unité de leur développement, des grandes individualités : un Lefèvre d'Étaples, un Érasme, qui dominent cette histoire. Cependant, à chaque page s'affirment le talent d'un écrivain et la pénétration psychologique d'un historien d'idées.

Mais comment donner l'idée de ce que contient ce livre de faits nouveaux, de remarques et d'idées originales, judicieuses et fécondes ?

Voici, d'abord, le passé. Le tableau du monde des écoles à la fin du xve siècle, dans ce Paris tout bruissant de disputes scolastiques. Non pas une fresque large, hardiment brossée, valant par l'ensemble : une série d'esquisses qui se complètent, se reprennent, se précisent l'une l'autre. Un extrême souci de dater finement, de ne pas confondre les divers moments, de suivre par exemple, avec une scrupuleuse attention, les vicissitudes de cette lutte entre « anciens » et « modernes » qui occupe alors tous les théologiens et tous les artiens.

Voici, entièrement neuf, nourri de documents précis, abondants et sûrs, un récit minutieux, attentif, longuement et lentement détaillé de ces réformes monastiques qui emplissent les dernières années du xve siècle, les premières du xvie. Et tour à tour défilent devant nous les Minimes de François de Paule ; les Augustins, les Carmes, les Cordeliers, les Clunisiens de Saint-Martin-des Champs, les Bénédictins de Chezal-Benoist et de Saint-Germain-des-Prés, les Cisterciens, les Célestins, les Chartreux — ces Jacobins hollandais qui, avec Pierre Crockart, tentent un instant de réhabiliter la spéculation métaphysique et morale ; ces chanoines réguliers de Windesheim surtout, accourus des Pays-Bas pour réformer Château-Landon, Saint Victor et Livry et dont M. Renaudet nous décrit tout spécialement les efforts et les missions successives. Histoire pleine de redites et de retours : oui certes. On a reproché à l'auteur de l'avoir longuement contée. Quelle erreur ! La place

énorme que tiennent ces tentatives monotones et stériles dans le siècle, comment la rendre sensible, sinon en décrivant longuement, minutieusement, impitoyablement ces réformes successives où s'épuisent en vain et s'usent les meilleures volontés du clergé parisien? L'étendue de cet avortement, et sa fatalité aussi, rien qui en donne mieux, plus sûrement l'impression que ces pages bourrées de faits, de dates, de citations précises, gorgées de documents tout nouveaux arrachés, par un labeur aussi méritoire qu'acharné, à tant de vieux incunables et de dossiers oubliés... Le tableau est définitif, il épuise la question.

Et voici maintenant, en regard, les forces jeunes, les forces d'avenir — la Renaissance. Voici, non pas d'un seul bloc, mais par morceaux successifs, toute l'histoire des débuts, des lents progrès, des contradictions et des erreurs et des élans soudains du premier humanisme français — celui des promoteurs, pieuses gens, fervents chrétiens, les Fichet, les Gaguin pour qui les grands anciens ne sont que les auxiliaires utiles des Pères et des Docteurs. Autour d'eux, le petit groupe de leurs collaborateurs, humbles pédagogues, modestes ouvriers de lettres, les Frenand, les Jouennaux — un Josse Bade, si bien connu depuis les beaux travaux de Renouard. Plus loin, les promoteurs du grec, un Tissard, un Aléandre, un Guillaume Budé. Pour les servir tous, l'imprimerie, attirée à Paris en 1470 par Heynlin et par Fichet, logée par eux à la Sorbonne et bientôt s'installant en maîtresse dans toute la rue Saint-Jacques. Enfin, dominant ces figures de second plan que la sympathie curieuse et profondément érudite de M. Renaudet s'efforce de faire revivre pour nous en passant : les deux grandes et riches et si différentes personnalités qui règnent sans conteste sur ces temps troublés, indécis, encombrés des débris d'un passé disloqué, gros d'un avenir en lente et pénible gestation : cet étonnant Lefèvre, qui incarne tout un siècle bien plus qu'il ne le domine, qui plonge en lui par toutes ses racines, qui participe à tous ses mouvements, à toutes ses tentatives, à toutes ses espérances et, parti de la scolastique traditionnelle, s'achemine, par la réforme de l'aristotélisme, vers celle de la théologie et de la vie religieuse. Gros risque, d'appauvrir la richesse d'une telle vie par négligence, excès de rapidité, insuffisance de réflexion et de méditation. L'existence de Lefèvre est si calme, si rangée, si paisible — existence tout unie de savant et de professeur, d'ascète et de

religieux laïc, bien près, à un moment, de prononcer ses vœux et de se lier définitivement à cette vie du cloître qu'il menait de lui-même; son développement intellectuel, son progrès philosophique et théologique est si régulier, si uni, si réglé et si simple, que le péril est grand de tracer une silhouette, et non pas un portrait. Ce péril, comment M. Renaudet, avec son admirable connaissance du milieu, de l'époque, de tous les hommes et de toutes les œuvres du temps, ne l'aurait-il point évité aisément? La richesse de Lefèvre est toute cachée : une richesse intime, secrète et profonde. Ce sont vraiment de belles pages, celles où M. Renaudet nous en expose, délicatement et sobrement, les trésors retrouvés...

Et voici Érasme, enfin — Érasme à qui l'auteur consacrait dès 1912, deux articles excellents dans la *Revue Historique*; Érasme dont il restitue, le premier, le rôle véritablement énorme, de précurseur, d'entraîneur, d'excitateur des esprits dans ces années décisives où paraissent tour à tour les *Adages*; l'*Enchiridion Militis Christiani*; l'*Éloge de la Folie* — et le *Nouveau Testament*. Ce souple et libre et pénétrant esprit, on peut dire, en un sens, que le livre de M. Renaudet l'annexe, et définitivement, à l'histoire intellectuelle de la France et du Paris de 1500 à 1517. Il le campe en plein cœur de toute l'histoire française de l'humanisme et de la pré-réforme. Il le rétablit à sa place — la première.

Histoire descriptive? Oui, sans doute, et excellente. Mais histoire explicative aussi. Sans jamais bâtir de théories ambitieuses, en termes toujours simples et modérés, M. Renaudet, à propos des faits mêmes qu'il étudie, se pose une multitude de problèmes — et les résout. Les réformes monastiques, pourquoi n'aboutirent-elles à rien qu'à un avortement? Ces réformateurs si pieux, si résolus, si dévoués, quel fut leur rôle véritable dans l'accouchement pénible du XVIe siècle? Cette scolastique si bruyante encore, si pleine de vie dans les écoles, en quoi ses doctrines favorisent-elles, en quoi contrarient-elles l'action des novateurs? Et le mysticisme, en qui se réfugiaient tous ceux qui sentaient le besoin profond de vivre leurs croyances, écartait-il ou non, par avance, ses adeptes des routes futures de la Réforme? Difficiles questions, et débattues en sens divers, on le sait. Mais après lecture du livre de M. Renaudet, un doute peut-il subsister encore? D'un Standonk, réformateur passionné de Montaigu, aux militants de la Contre-Réforme catholique, groupés, animés, suscités par Ignace de Loyola, élève de

Montaigu — la courbe s'inscrit, nette et sans rupture. Et tout ceci est neuf, tout à fait neuf. Notre histoire de la Réforme, jusqu'à hier, elle semblait surgir du néant. Un néant que masquait à peine la vieille théorie des « abus » de l'Église, si vaine et si stérile. Qu'on se rappelle qu'en 1909 encore, dans le tome II de ses *Origines de la Réforme*, M. Imbart de la Tour étudiant « le milieu moral et religieux » d'où sortirent les idées maîtresses d'une Réforme spécifiquement française — ne disait pas mot de la scolastique parisienne, conservant intactes, jusqu'en plein règne de François Ier, ses méthodes et son esprit, régentant toute l'Université, possédant tous les collèges, réglant toutes les éducations — y compris celles des futurs réformés. Et de la pensée mystique qui nourrissait alors tant d'esprits contemplatifs, il ignorait tout également, puisqu'il ne citait même pas l'*Imitation*. Le grand mérite, entre tant d'autres, du livre de M. Renaudet — c'est de rendre impossible de telles mutilations. C'est de nous montrer une fois de plus, mais avec quelle force et quelle puissance d'argumentation — que, dans le domaine de la spéculation philosophique et religieuse, il n'y a pas plus rupture entre la pensée des hommes du xve siècle et celle des hommes du xvie, que dans le monde des arts, des lettres ou des sciences. Pour parler un vieux langage, aussi commode qu'impropre, une part énorme de Moyen Age passe du xve siècle dans le siècle de la Renaissance. Le véhicule d'un semblable transfert? Qu'on regarde au bas des pages de M. Renaudet : ce sont ces centaines et ces centaines d'incunables, dont il ne s'est pas contenté de citer les titres, dont il a tourné et déchiffré les feuillets gothiques. C'est l'imprimerie, qui, en France, avant de servir l'humanisme, a servi la théologie et la philosophie médiévales — et qui, en reproduisant à des milliers d'exemplaires les œuvres capitales des scolastiques, a fourni aux grands et libres génies du xvie siècle leur base de départ et leur sol nourricier. En un sens, l'œuvre de M. Renaudet s'apparente à celle d'un Pierre Duhem. « Les grandes découvertes, écrivait celui-ci naguère [1], sont presque toujours le fruit d'une préparation lente et compliquée poursuivie au cours des siècles. Les doctrines professées par les plus puissants penseurs résultent d'une multitude d'efforts accumulés par une foule de travailleurs obscurs. Ceux-là même qu'il est de mode

1. P. Duhem, *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, première série, 1906.

d'appeler créateurs, les Galilée, les Descartes, les Newton n'ont formulé aucune doctrine qui ne se rattache par des liens innombrables aux enseignements de ceux qui les ont précédés. » Qu'on suive à travers le livre de M. Renaudet, l'évolution intellectuelle et religieuse d'un Lefèvre d'Étaples. Du « Moyen Age » à la « Renaissance », quel lien vivant, solide et continu...

Le beau livre dont nous venons, trop rapidement, de signaler l'intérêt est dédié à Gabriel Monod. Il aurait plu au vieux maître, entre tous ceux de ses derniers élèves, non par le sujet seulement, mais par cette largeur d'esprit, ce sérieux, cette modération, cette sobriété contenue du ton et des jugements qui ne peut provenir que d'une érudition supérieure et d'une conscience intellectuelle sans défaillances.

***

M. Romier, étudiant le règne d'Henri II, ne mettait point le pied sur un territoire inconnu [1]. Son livre de début sur l'assez vilain personnage que fut le favori Jacques d'Albon de Saint-André lui avait permis déjà de se renseigner sur le jeu des partis à la cour du roi « dépourvu de couleur personnelle » que fut Henri II. Cette fois, il revient sur le sujet avec une ampleur, une richesse de documentation et d'information, un talent de présentation aussi qui force l'attention du lecteur et lui permet de trouver aisée la lecture de deux gros livres bourrés de références et comblés de citations. Il est vrai que références et citations se rapportent aux documents les plus vivants qui soient : ces textes diplomatiques du XVI[e] siècle, remplis de confidences diffuses et bavardes, mais pleins de bonhomie réaliste, de sagacité et de relief. M. Romier, à diverses reprises, paraît craindre qu'on ne lui reproche d'avoir abusé de l'inédit. Je ne sais si des esprits chagrins ont justifié ses craintes ; mais je n'aurais garde, pour ma part, de formuler semblable grief. Pour des raisons de méthode, d'abord. Mais pour le souvenir que je garde, moi aussi, de ces longues séances laborieuses dans la paix des archives où l'on voit se lever devant soi et prendre corps

1. *Les origines politiques des guerres de religion*. T. I, *Henri II et l'Italie*. T. II, *La fin de la Magnificence extérieure, le roi contre les protestants*. Paris, Perrin, 1913, x-578 et vi-464 pp. in-8, fig. et cartes. — Le compte rendu de cet ouvrage était prêt, en 1914, lorsqu'éclata la guerre. Nous ne nous excusons ni de ne pas l'avoir retrouvé quatre ans plus tard, ni de signaler seulement aujourd'hui un livre qui ne date point.

les figures réelles des acteurs de l'histoire. Si les deux volumes de M. Romier sont vivants et alertes, c'est évidemment à la nature particulière de sa documentation qu'il le doit — à la qualité singulière des relations italiennes, fines et pénétrantes, dont il s'est tant servi.

Que contiennent ces deux gros livres, en dehors d'une quantité infinie d'indications précises, utiles et neuves sur la politique italienne de Henri II ? Deux thèses, essentiellement : l'une, que l'histoire du règne de Henri s'explique tout entière par le jeu des partis. L'autre, qu'entre ce fait : la brusque liquidation, au Cateau-Cambrésis, des guerres italiennes et cet autre fait : le commencement des guerres de religion, il y a un lien évident et solide de causalité.

Sans doute, on savait déjà la place que tient, dans l'histoire du règne de Henri II, le grand conflit, parfois amusant et parfois tragique, des Guise et des Montmorency. Mais d'abord, M. Romier, du point de vue italien, en renouvelle l'histoire tout entière. D'autre part, il lui donne une valeur, une portée toute nouvelle. Dans une page remarquable (t. II, p. 246) il oppose, en termes fort justes et pénétrants, aux Montmorency, « serviteurs de la monarchie centralisée », les Guise, ces tenants de la tradition chevaleresque. ignorant la nation, ne servant que deux chefs : l'un féodal, le Roi ; l'autre mystique, le Pape — représentants parfaits, en France, du type que représente éminemment au XVI[e] siècle la noblesse espagnole. Comme on aimerait qu'à cette distinction si juste l'auteur donnât toute sa portée et sa valeur par une étude d'histoire sociale qui l'animerait et la justifierait !

Plus neuve et plus originale, la seconde des thèses de M. Romier. Dans l'ensemble, nous la croyons juste. Nous pensons que l'auteur a bien atteint son but, qu'il a vraiment montré que cette fin brusquée et poignante des guerres d'Italie, cet abandon impitoyable par le roi non seulement de ses protégés d'outre-monts, des malheureux Siennois réfugiés sur le territoire de Montalcino et livrés froidement à la tyrannie d'un Cosme de Médicis, mais encore de ses conquêtes et des conquêtes de son père, de ce Piémont qui avait eu le temps déjà de se franciser et de s'attacher à la patrie française, n'eurent pour cause réelle et profonde que la préparation par Henri II de la guerre religieuse. Du long chapitre intitulé : *L'Avènement politique de la Réforme française*, il faudra tenir compte désormais dès qu'on abordera l'étude de la

grande crise qui vint bouleverser, en plein cœur du siècle, la vie française. Et certes, ce chapitre trahit quelque inexpérience, comporte quelques jugements hâtifs. L'auteur l'a reconnu tout le premier avec une rare bonne grâce. Mais il abonde également en indications suggestives et en vues intéressantes. Celle-ci notamment qu'à l'heure de sa maturité, le protestantisme français se trouva compromis d'avance par la Réforme allemande et le schisme anglais. « Il fut moralement et historiquement rattaché à des révolutions dont il ne se garda pas assez » (p. 228). Et c'est ainsi que « le plus national ou local » des mouvements historiques (p. 225) se trouva faire figure de mouvement étranger. — M. Romier, dans une lettre adressée à M. N. Weiss et publiée par ce dernier dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme* [1], est revenu sur ce caractère profondément national du mouvement réformé français. Pour ma part, je souscris pleinement à ses paroles lorsqu'il écrit que la Réforme française, « celle qui s'est cristallisée dans une doctrine et dans un corps d'églises vers 1560, sortait du plus profond de notre terroir et de notre âme nationale ». Je demanderais simplement à l'auteur — et à M. N. Weiss — la permission de ne pas faire d'exception pour « la Réforme assez vague du début », comme dit M. Romier (lettre citée p. 343). « Assez vague », non. Ce qui est exact, c'est, pour reprendre un mot de M. Hauser, qu'elle n'était, à aucun degré, « une orthodoxie ». Mais s'il est évident que, sur la pensée de ses promoteurs, des influences extérieures à la France ont agi largement — il est non moins évident à mes yeux que, dès le début, il y a une réforme française spécifiquement distincte de la réforme luthérienne, de la réforme zwinglienne et, à plus forte raison, de la réforme anglicane. Comment, d'ailleurs, en aurait-il été différemment? Quand tous les réformés, dans les divers pays d'Europe, auraient puisé leurs idées à une seule et même source — ce qui ne fut pas, — ces idées, en s'incarnant, en s'enracinant dans des pays profondément différents les uns des autres, se seraient immédiatement différenciées — et auraient pris un caractère national de plus en plus marqué. — Non moins juste, la conception de M. Romier lorsqu'il ajoute : « Je crois que toute ou presque toute la civilisation morale du XVIIe siècle français a ses racines

1. Numéro d'octobre-décembre 1916, t. LXV, p. 342 sqq.

dans la Réforme nationale du xvie siècle. Si, pour des raisons accidentelles, les cadres formels du protestantisme ont été violemment rejetés, sa véritable pensée et surtout sa morale ont eu un succès étonnant dans la classe qui a donné à la France moderne son caractère — dans la bourgeoisie. » Le raccourci est un peu brusque, et tel que le permet la liberté spontanée d'une lettre. Mais, dans le fond, l'auteur a raison. Que cette influence ait été immédiate et directe, ou, comme je le pense, indirecte et médiate — elle n'en a pas moins été considérable et de toute première importance. — Sur ces graves et capitales questions, M. Romier reviendra. Il a déjà commencé à revenir [1]. Il reprendra ses recherches, les approfondira, assurera ses conclusions. Mais le livre qu'il a écrit, d'un jet, semble-t-il, sans fatigue apparente, sans effort sensible, demeurera pendant longtemps encore un de nos guides essentiels pour la connaissance du xvie siècle politique, diplomatique et militaire.



Comment trouver des formules neuves pour remercier M. Hauser du beau, du précieux don qu'il a fait à ses confrères en conduisant à bien, sans défaillances, la rude tâche inaugurée par lui en 1906 par le premier, et terminée en 1914 par le quatrième des fascicules [2] promis de son catalogue critique des *Sources de l'Histoire de France au XVIe siècle*? Tâche de plus en plus compliquée à mesure qu'il fallait descendre le cours des temps, pénétrer dans l'histoire obscure des grands conflits politiques, dans l'histoire trouble et passionnée des querelles et des controverses religieuses, dans l'histoire plus sereine et mieux ordonnée, mais si mal connue encore, de la restauration française au temps d'Henri IV. Jugeant son œuvre de haut, au seuil de son quatrième et dernier fascicule, M. Hauser définit une dernière fois ce qu'il a voulu faire et ce qu'il a fait excellemment. Dresser un catalogue critique des sources narratives de l'histoire de France au xvie siècle, l'entreprise était assez vaste déjà et assez rude pour que celui qui s'y dévouait tout entier ne s'avisât pas de la compliquer encore, en

1. Cf. notamment son étude sur *Les Protestants français à la veille des guerres civiles* (*Revue Historique*, mars-avril 1917).
2. Paris, Picard, 1916, xx-224 pp. in-8.

vagabondant sans méthode dans les champs illimités de l'histoire économique et de l'histoire sociale. Par ailleurs, il a eu pleinement raison, à notre gré, de rester fidèle jusqu'au bout à son plan primitif et de ne pas sacrifier l'ordre chronologique, si suggestif pour l'historien, si précieux pour le travailleur, à la banalité d'un ordre logique plus satisfaisant pour l'œil, plus économique pour l'auteur, infiniment moins utile pour l'érudit. On trouvera, dans ce quatrième fascicule, tout entier consacré à Henri IV, les mêmes précieuses qualités que dans ses devanciers ; on y puisera, chemin faisant, non seulement d'utiles et précises indications bibliographiques, mais nombre de suggestions originales et qui valent ce que vaut l'expérience historique de l'auteur, connaisseur excellent des hommes et des choses du xvie siècle. Sur les « dates-limites » de ce siècle (1589? ou 1598? ou 1610? v., *op. cit.*, p. 2) ; sur les raisons profondes de la crise de 1588-89 (*ibid.*) ; sur la littérature ligueuse (p. 15) ; sur Sully et ses mémoires (p. 25-29) ; sur vingt autres sujets importants, ce n'est pas le grabeleur de fiches, c'est l'historien qui trouve son compte au livre de M. Hauser. Et c'est l'historien, ici, qui est heureux de traduire une fois de plus à l'auteur la gratitude collective de tous ses obligés.



Le livre de M. Renaudet sur les *Sources de l'Histoire de France aux Archives d'État de Florence* [1], présente forcément un tout autre caractère que le fascicule de M. Hauser. Il ne s'agissait point pour l'auteur de juger, d'apprécier ou de critiquer des documents — mais simplement d'en révéler l'existence. Nombreux sont les travailleurs français qui ont déjà utilisé pour leurs travaux les riches documents accumulés dans les salles des Offices — mais plus nombreux encore sont les fonds que personne n'a jamais songé à interroger, les recueils de lettres, de relations d'agents diplomatiques, officiels ou officieux, qui contiennent des renseignements aussi riches qu'ignorés, non seulement sur les affaires italiennes, mais encore sur les affaires françaises de leur temps. M. Renaudet signale en particulier la richesse extrême des archives florentines pour la période des guerres de religion et pour celle du

1. Paris, Rieder et Champion (publications de la Société d'Histoire moderne, 1916, xii-276 pp. in-8).

règne de Louis XIV. S'il était besoin de montrer par un témoignage exprès et positif, combien ces documents italiens, émanant d'observateurs attentifs et intelligents, risquent de renfermer d'indications précieuses et insoupçonnées sur les affaires françaises les plus diverses — il n'y aurait qu'à se référer au travail de M. Romier que nous présentions plus haut au lecteur. L'avenir nous montrera le parti que les travailleurs pourront tirer des richesses florentines ; mais si la récolte est copieuse, c'est à M. Renaudet en premier que devra aller notre gratitude. Son livre, fruit de recherches personnelles patiemment poursuivies sur place, est ordonné d'une façon extrêmement claire, suivant un plan à la fois chronologique et méthodique. Il trahit une connaissance directe des documents sommairement inventoriés — surtout des documents de la période républicaine. Il fait honneur à la fois à la Société d'histoire moderne et à l'Institut français de Florence sous les doubles auspices de qui il paraît.



Deux ouvrages d'histoire aussi différents que possible par la conception, par le sujet, par le caractère et le tempérament de leurs auteurs — mais tous deux pleins à la fois de science et de talent, d'érudition scrupuleuse et de vues compréhensives ; deux ouvrages techniques dus, non à des spécialistes étroitement confinés dans la pratique bibliographique, mais à des historiens connus et renommés ; un manuel de bibliographie, celui de M. Hauser, qui est un beau livre d'histoire — et un admirable tableau de vie intellectuelle et morale, celui de M. Renaudet, qui est en même temps un incomparable guide à travers la littérature la plus ardue d'une époque difficile : c'est toute la formule d'une école historique qu'on a pu mutiler dans sa chair — qui vit toujours, fortement, et vivra dans son esprit.

LUCIEN FEBVRE.

REVUE D'HISTOIRE DES SCIENCES

ET D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

DANS SES RAPPORTS AVEC LES SCIENCES

(Année 1920)

Nous reprenons ici une tâche que nous avions amorcée avant la guerre et que nous allions réaliser au moment où elle a éclaté : une Revue générale annuelle des travaux consacrés à l'histoire des Sciences, où nous signalerions les principales contributions parvenues à notre connaissance et qui pourraient servir à édifier cette pièce capitale de l'histoire de la civilisation. Nous nous y placerons plus particulièrement au point de vue de l'histoire des idées scientifiques dans leurs rapports avec les doctrines philosophiques. Et cela pour deux raisons : la première, c'est que l'histoire des sciences proprement dite est encore à peu près inexistante et qu'il serait bien difficile d'y apprécier, par rapport à un ensemble qu'on ne voit pas, l'importance de tels ou tels travaux particuliers. La deuxième, c'est qu'il est, croyons-nous, impossible en fait comme en droit de séparer nettement les sciences de la philosophie ; en droit car il n'y a pas de frontières nettes et fixes entre ces deux attitudes ; en fait car, par voie de conséquence, l'histoire, l'histoire réelle et vraie, l'histoire exacte est bien forcée de considérer ensemble ce qui n'a jamais été séparé, ce qui, non seulement a toujours été en interaction réciproque, mais ce qui à la lettre a été toujours conçu, même par ceux qui l'auraient voulu nier, dans un seul et même ensemble. Nous reviendrons d'ailleurs sur la question à propos d'un livre récent.



Nous ne pouvons pas commencer une Revue qui se rapporte à l'histoire des Sciences, dans un périodique français, sans rappeler les noms de Paul Tannery et de Duhem et leur immense labeur.

Paul Tannery, historien scrupuleux et méticuleux, plus particulièrement adonné à l'histoire des sciences exactes, des sciences mathématiques, et surtout des mathématiques et de l'astronomie grecque, a laissé, à côté de ses ouvrages étendus dont le titre du plus connu pourrait servir de titre commun à tous : « Pour servir à l'histoire de la Science Hellène », quantité de notes et de mémoires que pieusement Madame Tannery, avec l'aide de Heiberg et du regretté Zeuthen, édite magnifiquement[1]. Il y aura là un trésor d'indications pour les historiens de la science grecque, d'autant plus que les rapports avec la pensée grecque dans toute sa généralité n'y sont pas oubliés. Il en a déjà été parlé dans cette Revue.



Duhem est mort au milieu de la grande œuvre qu'il avait entreprise : *le Système du Monde : Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*. Il l'a menée jusqu'au XIIIe siècle (saint Thomas) avec le 5e volume. Il en restait sans doute au moins autant à paraître qui, hélas, ne paraîtront jamais[2]. Tel quel, l'ouvrage est déjà monumental. Il renferme sur la cosmologie grecque, et sur la cosmologie du moyen âge, les renseignements les plus précieux : une documentation considérable et de bon aloi. Autour de la cosmologie, et pour l'expliquer, Duhem expose les principes de la mécanique (statique et dynamique) des savants qu'il étudie ; et quand ces savants sont en même temps les auteurs des grandes doctrines philosophiques, comme Platon, Aristote, etc., les principes de ces doctrines, la théorie de la connaissance et de la matière. Duhem professe donc explicitement les mêmes idées que nous sur les rapports de la philosophie et des sciences, et sur les

1. Paul Tannery, *Mémoires Scientifiques*, t. I et 2, parus, Paris, Gauthier-Villars, et Toulouse, Privat, 1912.

2. Pierre Duhem, *Le Système du Monde*, t. I, II, III, IV et V, 1913-1917, Paris, A. Hermann et fils.

relations de leur histoire : ce sont des liens indissolubles : en les respectant les idées scientifiques et philosophiques s'éclairent, s'expliquent les unes par les autres. En les rompant, nous n'avons plus qu'une mutilation arbitraire d'une pensée morte. Nous sommes, historiquement, en face d'un incompréhensible, et surtout nous ne sommes plus en face de faits exacts.

Devant cette œuvre admirable par l'effort qu'elle représente, et telle qu'il est difficile d'admettre que Duhem ait pu la conduire à bien, avec ses seules forces — mais un maître a le droit et le devoir de se faire aider dans tout ce qui concerne l'érudition documentaire : ce fut, c'est un des mérites de la science allemande, — on hésite à faire des réserves. Cependant, il faut bien, pour qu'une revue de ce genre réponde à quelque chose, qu'elle indique, en toute sincérité, les services qu'on peut attendre d'un travail et les précautions qui semblent devoir être prises dans son utilisation.

Certes Duhem a eu cent fois raison de réhabiliter le moyen âge, tant au point de vue philosophique qu'au point de vue scientifique. L'oubli dans lequel on le laissait était une hérésie historique. Au point de vue philosophique c'est une grande époque ; et à la négliger, c'est risquer l'incompréhension de la moitié de la philosophie moderne. Une révolution, celle de la Renaissance comme les autres, reste toujours largement traditionaliste, surtout dans ce qu'elle laisse de durable. Mais, au point de vue scientifique, le moyen âge, tout en étant encore très grand, nous paraît avoir été surfait par Duhem. C'est là que peut-être il n'a pas tiré tout ce qu'il devait de l'action de la philosophie et de l'esprit qu'elle a développé sur l'évolution de la science. C'est là aussi qu'il s'attache peut-être trop à la lettre de certaines propositions scientifiques qui *paraissent* préluder, *in terminis*, aux propositions fondamentales du mécanisme de la Renaissance et du XVIIe siècle. Mais l'esprit, l'ensemble auquel elles se relient, dans lequel elles prennent corps, l'ensemble qui leur donne leur seule exacte et réelle signification est si différent ! La remarque que nous faisons ici a une portée générale. Nombre de travaux récents — souvent remarquables — dans l'histoire des sciences, ont eu pour but de changer l'attribution des grandes découvertes. Or, à plusieurs reprises, il ne serait pas difficile de montrer que le changement d'attribution proposé est tout à fait inexact, si, au lieu de considérer les choses littéralement, on en considère le véritable sens. Tout autre est d'apercevoir un

fait particulier, presque comme une curiosité, un détail nouveau qui arrête une minute l'attention du chercheur, mais ne lui semble pas digne d'employer plus longtemps ses forces, et de faire au contraire de la même remarque le point de départ de tout un ensemble de recherches ou d'idées, de toute une doctrine qui oriente la science sur une route nouvelle et féconde. Au fond le même fait, la même proposition, dans la forme, n'a rigoureusement plus le même sens au fond. Et le savant dont on discute l'originalité, n'a pas été un génie original parce qu'il a aperçu à nouveau un fait déjà entrevu avant lui. Il a été un génie original; il a « découvert » parce qu'il a vu ce qu'on pouvait, ce qu'on *devait*, si l'on était un grand savant, un découvreur, faire sortir de cette particularité.

Duhem trop souvent note au bénéfice du moyen âge, et au débit des temps modernes, des visions confuses et momentanées de ce genre. Bien qu'il relie constamment l'œuvre scientifique à l'œuvre philosophique, il n'accorde pas encore à celle-ci suffisante importance. Il sacrifie trop à la lettre, pas assez à l'esprit. Nous avons déjà insisté, dans cette Revue, à propos de quelques-uns de ses autres ouvrages sur ce penchant qui, en fin de compte, donne à son histoire une allure nettement partiale. Que la lutte contre un parti-pris ne nous fasse pas tomber dans un autre.

La raison, d'ailleurs, de cette appréciation partiale et de cette attention trop rapide accordée au côté philosophique de l'histoire des sciences, vient de ce qu'il procède trop par monographies presque isolées. Les études sur Léonard de Vinci, sur les Origines de la Statique nous avaient déjà laissé cette impression : un recueil d'aperçus très érudits, pris chacun en eux-mêmes, mais reliés insuffisamment les uns aux autres : trop près de la documentation, trop loin de la « résurrection » historique. Il y a là peut-être la conséquence de ses méthodes et de ses procédés de travail, de l'utilisation de collaborations, inévitables sans doute pour la documentation, mais dont les résultats doivent être fondus ensuite dans le creuset d'une pensée. Et lui, pourtant, c'était une pensée. Mais son œuvre est si formidable qu'il semble que, prescient de sa fin prématurée, il n'ait pas toujours accordé à cette dernière et nécessaire tâche tout ce qui lui était dû. Le « Système du Monde » est une encyclopédie merveilleusement riche et par là utile, mais on y voit mal l'évolution de la pensée scientifique; on y voit trop

encore, à notre gré du moins, la succession des monographies et des documents dépouillés.

Enfin, les parties plus proprement philosophiques qui ont très judicieusement leur place dans un exposé aussi ample et aussi complet, ne sont pas toujours bien au point, et sont faites un peu trop de seconde main. On sent que l'auteur y est un peu étranger. Les exposés de la théorie des idées et de la matière platonicienne, des formes, des causes, de la matière, du principe d'individuation chez Aristote ignorent trop les derniers résultats de la critique. Qu'on se reporte de la Physique de Platon que nous expose Duhem dans le volume I, à l'admirable exposé que M. Robin en a donné dans la *Revue philosophique* : *Essai sur la signification et la place de la physique dans la philosophie de Platon* et l'on verra tout ce qu'il y avait à dire, et que M. Duhem ne nous dit pas, pour nous faire comprendre la physique Platonicienne en elle-même et dans sa portée véritable.

Mais, ces réserves faites, inclinons-nous devant la grandeur et l'immense utilité de l'œuvre pour tout travail ultérieur.



La librairie Payot en éditant une traduction française de l'ouvrage capital de John Burnet[1] sur l'aurore de la philosophie grecque (étude des Présocratiques) a rendu un signalé service aux Français qui s'intéressent à l'histoire de la pensée scientifique. Les Présocratiques sont en effet autant savants que philosophes. Ce sont les premiers savants, et l'ouvrage, avec quelques additions, pourrait aussi bien s'intituler l'aurore de la Science. C'est, avec le premier volume de Gomperz et celui de Zeller et les admirables travaux de Diels, ce qui il y a de mieux sur la question. Il a le même défaut que ses deux prédécesseurs : il ne tient pas assez compte de la technique scientifique, et de ce que nous appellerions aujourd'hui la pensée scientifique par rapport à la pensée philosophique. Certes c'est une contribution à l'histoire de la philosophie et non à l'histoire des Sciences. Mais là peut-on, doit-on distinguer? Il comble en tout cas certaines lacunes de Zeller et de Gomperz sur les éléments qui ont contribué à former la pensée grecque et la

1. *L'Aurore de la Philosophie grecque*, Paris, Payot, 1919, publiée en un volume, Paris, Alcan, 1917.

Science Occidentale, peut-être devrait-on dire : la Science tout court. La partie la plus neuve concerne l'interaction des idées religieuses et mystiques (au sens large du mot) et des idées philosophiques (Pythagore, Héraclite, Empédocle), et le chapitre sur Philolaos, remis à sa vraie place, qui est de tout premier rang. L'histoire des mathématiques continue à être de beaucoup celle qui est la plus cultivée avec l'histoire de la médecine — surtout si l'on joint aux mathématiques la mécanique et l'astronomie. Viennent ensuite l'histoire de la chimie et celle des sciences de l'esprit. L'histoire de la physique, on ne sait vraiment pourquoi, reste depuis longtemps en arrière. Elle est de beaucoup la moins connue, aussi bien dans les détails (le nombre des monographies y est ridiculement restreint) que dans son évolution générale. C'est pourtant l'histoire la plus riche, car de toutes les sciences de la nature c'est la plus développée et la plus « exacte ». C'est aussi celle qui commande le développement des autres (la chimie de plus en plus fait corps avec elle) : par là elle est capitale pour l'histoire de l'esprit scientifique. C'est enfin celle qui est le plus près de la pensée philosophique avec laquelle elle s'est confondue jusqu'au XVIIe siècle, alors qu'elle s'appelait « philosophie naturelle ». Et là est peut-être la raison qui fait reculer à la fois savants et philosophes devant les difficultés des deux ordres. Mais là aussi serait le prix de la peine.

Quoi qu'il en soit, l'histoire des mathématiques qui va ici nous fournir le plus grand nombre de mentions, nous apporte un ouvrage de haute tenue scientifique, bien qu'il s'adresse au grand public. C'est l'ouvrage de M. Pierre Boutroux [1] sur « l'Idéal Scientifique des Mathématiciens », qui conclut, dans une certaine mesure, l'ouvrage considérable que l'auteur avait publié il y a quelques années sur « les Principes de l'analyse ».

Le premier chapitre est extrêmement intéressant pour l'histoire des Sciences en général, car il définit les diverses conceptions qu'on peut se faire de cette histoire. C'est d'abord la conception des « érudits qui interprètent les fragments des textes anciens susceptibles de nous renseigner sur les méthodes mathématiques des peuples orientaux ou des premiers géomètres grecs. Du point de vue auquel nous nous plaçons, cependant, les travaux de ces érudits sont en réalité préliminaires à la véritable histoire des

1. Un vol. de la *Nouvelle Collection Scientifique*, dirigée par M. Emile Borel, Paris, Alcan, 1920.

sciences. Ils ont pour but de réunir les matériaux qui permettront — lorsque leur nombre sera suffisant — de reconstituer la physionomie et la filiation des théories dont la trace a été perdue[1] ». Nous ne pouvons que souscrire à ce jugement, de notre côté, en regrettant d'ailleurs que, pour toutes les sciences et toutes les époques, nous n'ayons pas de recueils abondants de matériaux de ce genre. Encore depuis le XVIIe siècle les mémoires, les articles des périodiques spéciaux, les procès-verbaux et notes des Académies et Sociétés savantes peuvent à la rigueur nous en tenir lieu. Mais pour tout ce qui vient avant...? En tout cas ce n'est pas là de l'histoire. Ce n'en est que la matière, et qu'une matière partielle.

A l'opposé de cette conception est celle de ceux qui cherchent « à mettre en lumière la genèse des doctrines et des hypothèses scientifiques auxquelles les savants ont été conduits dans le cours des siècles passés. L'histoire ainsi comprise est, en grande partie, l'histoire des erreurs humaines ; pleine d'enseignements pour le philosophe et pour l'historien de la civilisation, elle ne pourra que rarement, semble-t-il, être utile à l'homme de science[2] ». Nous sommes pleinement d'accord avec M. Pierre Boutroux s'il se borne à prétendre que cette histoire n'est qu'une partie de l'histoire des sciences. Mais c'en est une partie nécessaire, aussi nécessaire que la précédente bien qu'elle ne porte que sur les parties doctrinales, idéologiques et non sur le contenu matériel de la science. Car ces doctrines et ces idées sous-tendent le contenu matériel lui-même, dont le développement et souvent l'invention, mais surtout les orientations caractéristiques d'une époque sont fonction de cette substructure et qui sans elle seraient inintelligibles ou resteraient mal comprises. L'historien ne doit pas mutiler sa matière, car il la fausse et nous avons là des matériaux qui doivent entrer dans sa construction, tout aussi bien que les précédents et au même titre. Ils n'en peuvent être extraits qu'artificiellement pour les commodités de l'érudition ; l'historien doit rétablir le contact. D'autant plus que nous ne souscrivons pas du tout au jugement de M. P. Boutroux, à savoir que l'histoire des hypothèses et des théories est l'histoire des erreurs de la science. Nous y voyons une évolution où chaque moment prépare le suivant, et c'est à peu près indiscu-

1. *Ouvr. cité*, pp. 9 et 10.
2. *Id.*, p. 10.

table. Nous y voyons un déterminisme historique. Les grandes théories ne tombent pas. Elles s'intègrent.

La troisième conception dont parle M. P. Boutroux c'est celle dont nous avons déjà dit un mot : la recherche de la paternité des découvertes. « Il faut reconnaître, dit-il, que l'exacte répartition des découvertes entre leurs auteurs nous apporte peu de lumière sur la véritable origine de ces découvertes. » Et nous sommes ici complètement d'accord.

Et nous le serions aussi sur la conception qu'il accepte et qu'il préconise : la méthode critique ou philosophique. « L'histoire telle que nous l'avons décrite rentre évidemment dans l'ensemble d'études auquel on donne le nom d' « *histoire philosophique des sciences*[1] ». « Elle se proposera comme but principal d'étudier les grands courants de la pensée mathématique en assignant à chaque fait la place qui lui revient non pas dans la science telle qu'elle existe aujourd'hui, mais dans la science des savants qui ont spécialement étudié ce fait et qui lui ont attribué un rôle important[2]. » Il rapproche lui-même cette méthode de celle suivie par M. Maximilien Winter dans une remarquable étude intitulée : *La méthode dans la philosophie des mathématiques*[3] et que son auteur appelait très justement méthode historico-critique. Nous ferons cependant ici une première réserve grave : c'est que cette méthode, qui est la méthode même de la philosophie des sciences, doit être entourée de garanties sévères pour convenir à l'histoire des sciences. Bien que celle-ci soit presqu'identique à celle-là, bien qu'au fond il n'y ait vraiment de philosophie des sciences, qu'en une histoire critique des sciences, et que les deux disciplines n'en fassent qu'une, il faut tout de même éviter de transporter dans l'histoire des parti-pris philosophiques et doctrinaux. Il faut être objectif ou bien l'on n'est pas historien. Ce qui gâte les plus beaux travaux historiques que nous ayons sur les sciences, c'est presque toujours le parti-pris doctrinal : on veut absolument faire décréter à la science, à son évolution, à ses changements d'orientation, une conclusion idéologique. Elle est un témoin qu'on cite, à charge ou à décharge. Elle n'est pas un témoin tout court. Et c'est ce qu'il faut qu'elle soit.

1. *Id.*, p. 20.
2. *Id.*, p. 13.
3. Paris, Alcan, 1911.

Il importe donc de noter que si l'histoire des sciences ne se sépare guère de l'histoire des doctrines philosophiques, que si elle est incompréhensible sans elle, sans la critique philosophique qui l'a toujours accompagnée, sans les liens qu'elle a avec la philosophie, comme la philosophie est le plus souvent incompréhensible — même la philosophie mystique — sans l'histoire de la science contemporaine, à tout le moins l'histoire de la science, l'histoire philosophique de la science — la seule complète et digne du nom d'histoire — doit se construire en elle-même et pour elle-même, en dehors de considérations philosophiques. Et c'est pourquoi nous serions disposé à faire, pour notre part, plus de cas que M. Pierre Boutroux, des jugements des savants sur leur science et de leurs propres idées philosophiques : historiquement et en fait, on n'en saurait nier la valeur.

M. Pierre Boutroux est, du reste, au fond, plus près de notre avis que certaines phrases le laisseraient croire. Je n'en veux pour preuve que sa discussion avec M. Brunschvicg [1]. Sur quoi roule le différend? « M. Brunschvicg, dit-il, s'est attaché à montrer comment l'histoire des théories mathématiques permet d'expliquer l'évolution des doctrines philosophiques auxquelles ces théories ont donné lieu. Il y a, pense-t-il, corrélation entre les deux ordres de spéculation, chaque progrès technique important se traduisant immédiatement par un nouveau mouvement philosophique. Or il arrive qu'en lisant l'exposé de M. Brunschvicg nous sommes, sur presque tous les problèmes qui y sont soulevés, pleinement d'accord avec l'auteur dont les arguments nous convainquent; et néanmoins nous constatons que la courbe d'évolution tracée par M. Brunschvicg diffère notablement, quant au dessin général, de celle qu'il aurait obtenue s'il s'était placé au point de vue du pur homme de science [2]. » Pourquoi? C'est que M. Brunschvicg, au fond, a une thèse philosophique qu'il veut prouver, et il se sert de l'histoire des sciences pour la prouver, mais il procède en philosophe qui se sert de l'histoire, et non en historien. Il veut faire de la philosophie des sciences et non de l'histoire des sciences. M. Pierre Boutroux définit excellemment au contraire le point de vue de l'historien des sciences lorsqu'il insiste sur le point de vue de la science « qui se fait » par opposition à celle qui est présentée comme « toute

1. *Id.*, p. 21, sq.
2. *Id.*, pp. 21-22.

faite »[1]. Et partant « les questions que nous posons sont des questions de fait, concernant exclusivement la genèse et le développement de la science et qui doivent être résolues en dehors de tout système philosophique[2] ».

Là encore il y a peut-être une équivoque à dissiper, une seconde réserve grave à faire et en sens inverse de la première : de toute doctrine ou intention philosophiques de l'historien, dirions-nous, ou de toute question et de tout système philosophiques, qui ne sont pas contemporains des faits scientifiques que l'on étudie, ou qui ne s'y relient pas historiquement. Mais non pas des préoccupations philosophiques conscientes ou latentes du savant dont on étudie l'œuvre technique, de l'ambiance philosophique, des répercussions historiques des doctrines philosophiques sur les idées scientifiques et réciproquement : « Seuls, les ouvriers spécialistes de la science, les techniciens purs, pourront nous fournir des indications qui soient sûrement indépendantes de toute idée préconçue[3] ». Oui mais, en fait, ces ouvriers spécialistes, ces techniciens ont eu une idée de la science, de leur science, de la méthode, de l'orientation des recherches qui est indissolublement liée à leurs recherches et dont l'historien doit tenir compte, sous peine de présenter un tableau historique inexact, une construction purement technique presque aussi arbitraire en son genre que la construction philosophique. L'histoire des sciences, en somme, doit partir de l'examen technique et de l'œuvre des techniciens, du contenu historique des sciences. Elle doit partir aussi de l'esprit qui a éduqué et animé ces techniciens, des grands courants de pensée qui, eux aussi, sont du contenu historique des sciences. Elle doit s'efforcer de faire fidèlement leur part à chacun de ces facteurs historiques. Science et philosophie n'ont été séparées que très récemment, ne l'oublions pas, et bien artificiellement sans doute. Tenir compte de cette séparation quand elle se présente, c'est le devoir de l'historien. Ne pas l'introduire arbitrairement quand elle ne se présente pas, — et c'est le cas général, peut-être même le cas universel, même là où l'on a prétendu et cru séparer, — c'est également son devoir.

Au fond l'histoire des sciences est un chapitre de l'histoire géné-

1. *Id.*, p. 1 et p. 25.
2. *Id.*, p. 2.
3. *Id.*, p. 2.

rale de la civilisation et de la culture. Elle doit être faite en vue de cette histoire générale, et comme un de ses chapitres ; et, en particulier, elle doit constamment être en rapport avec l'histoire de la philosophie (comme cette dernière doit l'être avec elle). On pourrait dire peut-être qu'elles n'ont qu'à se développer parallèlement chacune pour soi, quitte à ce qu'une troisième discipline annexe les rejoigne ? Peut-être serait-ce possible dans la partie d'érudition pure, dans la réunion de matériaux qui doivent servir à construire l'histoire. Et encore... Mais une histoire des sciences purement technique ne sera guère, nous en avons peur, qu'une histoire mutilée, altérée, faussée.

L'œuvre de M. Pierre Boutroux a su du reste se garder de cette mutilation. Et nos réserves sont simplement d'ordre méthodologique et théorique. C'est un aperçu remarquable de l'histoire des mathématiques, s'efforçant de suivre constamment l'interpénétration des idées techniques et des idées philosophiques, dans leur véritable lien historique, dans leur véritable signification historique. Voyez, à titre d'exemple, tout le passage sur Descartes [1]. C'est une bonne application de cette méthode qui lui fait présenter toute l'histoire des mathématiques comme caractérisée par « trois grandes vagues dont le soulèvement principal se produit aux trois époques les plus marquantes » de cette histoire : « la grande époque de la science hellénique, la fin du XVII[e] siècle, l'époque contemporaine » [2] : conception contemplative et hellénique ; conception synthétiste, analyse moderne.



M. Florian Cajori [3] a écrit un intéressant chapitre de l'histoire des mathématiques en Grande Bretagne aux XVII[e] et XVIII[e] siècles : l'histoire des conceptions de limite et de fluxion de Newton à Woodhouse. Un bon exposé des idées de Newton et de ses successeurs immédiats ; un long exposé de la critique de Berkeley et de de sa polémique avec Jurier et Walton, où Berkeley est vraiment trop détaché de sa philosophie, ce qui fait paraître certaines de

1. *Id.*, p. 92, sq.
2. *Id.*, p. 27.
3. *A history of the Conceptions of Limits and Fluxions in Great Britain from Newton to Woodhouse*, Chicago and London, *The Open Court*, 1919.

ses critiques étranges ou puériles, une étude des manuels postérieurs, du traité des Fluxions de Maclaurier, de toute la littérature sur ce sujet jusqu'à Lagrange et Lacroix, voilà ce que nous apporte M. Cajori avec un soin scrupuleux et méticuleux. Trop méticuleux peut-être, car les grandes lignes de l'évolution du Calcul infinitésimal se perdent. Et l'idée bizarre de s'en tenir à la seule Angleterre, d'ignorer Leibniz, détaché artificiellement de tout ce mouvement, diminue de beaucoup l'intérêt de l'œuvre.



M. George Bruce Halsted édite l'œuvre si intéressante et si importante du Père Jésuite Girolamo Saccheri : *Euclides ab omni naevo vindicatus*[1], publié après sa mort à Milan en 1733, et tombé depuis, jusqu'à ces derniers temps (1899) dans un oubli injustifié. Le P. Saccheri n'y établit rien moins que les propositions fondamentales d'une géométrie générale, dont la géométrie euclidienne n'est qu'un genre : C'est la géométrie de Bolyai avant la lettre. On voit tout l'intérêt de cette publication pour l'histoire des sciences. L'édition est à peu près parfaite. Elle donne le texte latin et la traduction anglaise, et une brève introduction qui peut servir de commentaire. Elle ne publie que le livre I (l'ouvrage du P. Saccheri en comporte II). Ce livre montre que la géométrie d'Euclide peut à la fois valoir comme géométrie plane et comme géométrie sphérique, selon l'hypothèse admise à propos du fameux postulat des parallèles. Une étude des rapports de la pensée mathématique au commencement du XVIIIe siècle avec ses préoccupations philosophiques nous expliquerait peut-être comment un pressentiment si net du grand mouvement technique qui a renouvelé la géométrie au XIXe siècle, est alors resté stérile.



Une remarquable traduction anglaise des premiers écrits mathématiques de Leibniz restés inédits nous est donnée par M. D. M. Child[2]. Les lecteurs de langue anglaise sont vraiment mieux

1. *Girolamo Saccheri's Euclides vindicatus*, Chicago and London, *The Open Court*, 1920.
2. *The early mathematical manuscripts of Leibniz*, Chicago and London, *The Open Court*, 1920.

partagés que nous. Il est regrettable que l'édition complète des œuvres de Leibniz ait été arrêtée par les événements. Car ce que nous apporte ce volume est du plus haut intérêt et pour l'histoire de la pensée de Leibniz, et pour l'histoire des sciences et de la philosophie en général.

L'ouvrage est accompagné de la traduction de l'article de Gerhardt publié dans les comptes rendus de l'académie des sciences de Berlin (1891) sur le séjour de Leibniz à Londres.



Nous nous félicitons de tous ces travaux consacrés à l'histoire des mathématiques ou à l'édition d'œuvres mathématiques de toute première importance pour l'historien. Mais pourquoi faut-il que l'histoire des autres sciences soit si délaissée en comparaison? Nous rencontrons cependant une nouvelle histoire de la chimie qui nous paraît intéressante, bien que très partielle et très partiale.

Nous la devons à M. Maurice Delacre [1]. Elle ne remplacera certes pas la monumentale histoire de Kopp. (Comment se fait-il, alors qu'on a traduit en français d'autres histoires allemandes de la chimie, celle de Lothar Meyer et celle de Laudenburg par exemple, qui sont si loin de la valoir, qu'on n'ait jamais songé à traduire celle de Kopp? Nous en dirions autant de l'histoire de la physique de Rosenberger, et des études sur l'histoire des mathématiques de Cantor, en face de tant de traductions d'histoire des mathématiques, à peu près sans valeur. C'est à croire que nos éditeurs veulent faire de la propagande chauvine, à leurs dépens.) Mais l'ouvrage de M. Delacre vise surtout à faire l'histoire de notre table des poids atomiques et de nos formules organiques. En cela il nous apporte de bons matériaux. Mais il vise encore plus à nous mettre en défiance contre les interprétations réalistes qu'on pourrait être tenté d'en déduire. Il s'apparente, si l'on en considère le point de vue général, aux travaux de Duhem sur la physique et la chimie contemporaines. « Placer les faits au-dessus des hypothèses, montrer à chaque pas la supériorité de la science expérimentale sur la science *a priori*, n'était-ce pas là notre premier devoir [2] ? » Certes, mais à une condition, si l'on veut faire de l'histoire exacte, c'est de

1. Maurice Delacre, *Histoire de la Chimie*, Paris, Gauthier-Villars, 1920.
2. *Ouvr. cité*, p. 617.

montrer le rôle et l'importance, la place des hypothèses dans l'histoire réelle. Ou bien on fera de la polémique. Que ces théories soient incomplètes, erronées par certains côtés, c'est entendu. Mais vraiment peut-on croire que dans la création historique d'une science, tout y ait été fait à contre-sens et sans utilité, sans nécessité? On a parlé des théories comme de béquilles qui ralentissent la marche. Peut-être. Mais est-ce que l'enfant peut marcher en naissant, et est-ce le dernier mot de l'éducation que de l'exiger avant qu'il le puisse? Critique de la chimie depuis 1860, et critique très sceptique, parfois assez mal avisée. Voilà où M. Delacre veut nous mener.

C'est peut-être très philosophique. Ce n'est pas très historique. Et malgré l'abus du terme « positif » dans tous les ouvrages de même inspiration, ce n'est pas non plus très « positif ».



La librairie Gauthier-Villars a commencé la publication d'une collection qui rendra de grands services : *Les Maîtres de la Pensée Scientifique*. Chacun des petits volumes, — très bien présentés, et d'un prix très accessible, — qui la composent contient un mémoire célèbre d'un grand savant. Jusqu'ici ont paru : les « *Mémoires sur la respiration et la transpiration des animaux* », de Lavoisier, les « *Observations et expériences faites sur les animalcules des infusoires* » de Spallanzani (2 volumes) et le « *Traité de la Lumière* » de Chr. Huyghens. Nous souhaitons le plus vif succès à la collection qui met à la portée de tous les éléments de première main pour constituer une histoire des grandes époques de la Science. Il serait à souhaiter de voir chez nous, comme en Allemagne, nombre d'entreprises analogues, aux points de vue différents, qui peuvent rendre utiles ou intéressantes les rééditions de tels ou tels ouvrages devenus introuvables.

Il n'y en aura jamais trop.



A ce point de vue, il convient de féliciter tout particulièrement la librairie Hermann qui a déjà permis à Duhem de conduire à bien tant de travaux d'érudition pure qui ne sont pas des entreprises à

gros bénéfices, et son grandiose « Système du Monde ». Elle a entrepris, à des prix très accessibles, la réédition luxueuse, tirée à petit nombre d'exemplaires, en fac-similé absolument identiques à l'édition originale du temps, de quelques mémoires célèbres. Nous avons entre les mains le fameux opuscule de Denis Papin sur la première machine à vapeur : « *Nouvelle manière pour lever l'eau par la force du feu* ». C'est une petite merveille.

***

Nous ne pouvons pas laisser passer dans cette Revue qu'il a fondée et inspirée et qui a rendu et qui rend tant de services aux historiens, et aux « historiens philosophes », l'apparition, sous la direction de M. Henri Berr, du premier volume d'une œuvre grandiose consacrée à l'histoire générale de la civilisation et qui fera par conséquent sa place à l'histoire des sciences, à leur histoire philosophique surtout. Souhaitons à l' « Évolution de l'Humanité [1] » le succès qui doit couronner les efforts de celui qui en eut l'idée et sut, en de si difficiles moments, la mettre en œuvre.

Abel Rey.

1. *La Terre avant l'Histoire*, par Edmond Perrier, 1er vol. de *l'Évolution de l'Humanité*, Paris, La Renaissance du Livre, 1920.

LA MÉTHODE EN HISTOIRE DE L'ART

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

(SUITE)

Que les lecteurs de la Revue se rassurent; je n'ai pas l'intention de recommencer l'article publié ici en 1914. M. Hautecœur regrette qu'il ait été incomplet. C'est trop d'amabilité. Il est certainement le seul à s'en plaindre et les lecteurs de la Revue se félicitent tous de ce manque de courage qui leur a valu une aussi brillante esquisse du parfait historien de l'art.

Si je n'ai pas donné « la bonne, la vraie méthode », c'est que je ne la connais pas, et même je n'y crois pas. Il y a des méthodes pour réussir des travaux scolaires, des exercices d'examen, exposer sans lacunes et sans bévues ce que tout le monde sait et même éviter les fautes d'orthographe; législation bien anodine. M. Hautecœur juge de ma méthode d'après mon livre ; rendons lui sa politesse. Naguère il a démontré qu'il y eut à la fin du XVIIIe siècle une Renaissance de l'antiquité et que Rome joua un rôle important dans ce mouvement. Accordons lui que sa démonstration est conduite d'une manière impeccable ; mais qu'il m'accorde à son tour que l'on a rarement vu démonstration aussi superflue. On peut bien vider les petits pots dans les grands, ou débiter les barriques en bouteilles. Ce travail de transvasement n'est pas toujours inutile ; mais il ne change guère ni la qualité ni la quantité du liquide.

M. Hautecœur m'attribue donc une méthode pour la condamner. Cette méthode exige du génie. Aimable badinage; je souhaite seulement que l'historien montre un peu d'ingéniosité. Mais je

recueille avec satisfaction les aveux enclos dans ces critiques. La bonne méthode serait donc celle qu'on peut mettre entre toutes les mains; le meilleur outil, c'est la machine. Nous étions bien quelques-uns à soupçonner que certains travaux, dits scientifiques, ne sont que de la confection mécanique; avec de bonnes tables et un ramasse-miettes, il n'y a pas de mauvais ouvrier. Mais les chefs de l'usine n'avaient pas osé encore un tel aveu; M. Hautecœur a le zèle plus bruyant; ou bien joue-t-il les enfants terribles?

M. Hautecœur me cite et au mot « intuition », il est pris d'un éblouissement inexplicable. A la fin de son article, on l'entend encore balbutier ce mot comme s'il sortait de syncope. Je m'excuse d'un tel accident. Mais qui aurait pu croire à une telle sensibilité? L'intuition est un acte très simple; les dictionnaires disent qu'elle est une reconnaissance immédiate. Tous les jours, toute la journée, M. Hautecœur « fait de l'intuition » : quand il reconnaît ses amis sans les interroger sur leur identité; quand il reconnaît une écriture sur l'enveloppe qu'il n'a pas encore ouverte; quand il reconnaît aux Salons un peintre avant d'avoir consulté son catalogue. Il fera encore de l'intuition quand, devant une œuvre anonyme, il reconnaîtra ou croira reconnaître un artiste déjà classé. Toutes ces opérations se passent de l'intervention du Saint-Esprit. M. Hautecœur fait toute la journée de l'intuition, comme M. Jourdain faisait de la prose.

Bien mieux; il a fait de l'intuition le jour où il a découvert qu'il y a eu renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle et que Rome était pour quelque chose dans cette renaissance. Voudrait-il donc nous faire croire que c'est seulement après quarante ou cinquante ans consacrés à lire et à voir tout ce qui s'est peint, sculpté, construit, tout ce qui s'est écrit et imprimé vers ce temps, que, faisant le total de ses remarques, il a scientifiquement abouti à une découverte aussi peu attendue? Allons donc; pas de cachotterie; M. Hautecœur a été visité un jour par une hypothèse et il a été séduit par sa nouveauté; intuition! Après quoi il est allé chercher quelques faits, de quoi remplir 300 pages. Et voilà tout.

Le second couplet de M. Hautecœur est pour citer une phrase où je me plains de la difficulté de se faire comprendre en critique d'art. Et cette citation est une preuve que je n'ai pas réussi cette fois-là. Mea culpa. Il y a quelques années, on a beaucoup ri d'un brave homme qui avait proposé l'emploi d'un « point d'ironie ».

L'usage de ce signe de ponctuation ne s'est pas généralisé. Il n'aurait pas toujours été inutile ; je l'éprouve aujourd'hui. Mais il avait été entendu que l'on pouvait, en France, compter sur la finesse du lecteur ou tout au moins sur sa bonne volonté.

Après quoi ma « méthode comparative » est déclarée vieille comme le monde et dangereuse. La preuve en est que ceux qui l'emploient ne sont pas d'accord. Beau raisonnement. Les gens qui travaillent sur les textes du temps de Charlemagne ou de la Révolution sont-ils toujours du même avis? M. Hautecœur va-t-il donc les priver de leurs textes pour leur apprendre à en tirer des conclusions identiques? Tout cela est bien jeune.

Enfin M. Hautecœur aborde la critique de cette « méthode » et bien qu'il ne puisse pas discuter en détails tous mes rapprochements, il se donne pourtant un mal énorme pour démontrer que ressemblances et même identités, tout cela ne prouve rien. Ici encore je vais être obligé de m'excuser d'avoir attenté à la santé intellectuelle de M. Hautecœur; car le scepticisme poussé à ce degré me paraît avoir quelque chose de morbide. Je crois même que dans son vertige, M. Hautecœur est allé jusqu'à terminer son développement par une sorte de persiflage du principe d'identité. Et allez donc! N'est-ce pas dans l'*Education sentimentale* que Flaubert nous fait assister à des discussions d'étudiants un peu échauffés? Et par-dessus le tumulte on entend parfois des propos étonnants : « La géométrie, quelle blague! » Mais ces blasphèmes se profèrent *inter pocula*, ce qui est une excuse.

En passant, M. Hautecœur nous apprend que le bras droit du Laocoon est moderne. Merci. Mais en quoi cela empêche-t-il Titien d'en avoir copié le torse? Allons-nous maintenant apprendre que le Laocoon ne levait pas l'épaule droite?

Il triomphe parce que, d'un même rapprochement entre deux figures, M. Lionello Venturi conclut à Sebastiano del Piombo, tandis que je conclus à Titien. Il devrait plutôt s'inquiéter de voir l'accord se faire sur un groupement de peintures qui aboutit à détacher le *Concert* de l'œuvre de Giorgione.

Puis, il joue à son tour de ces « rapprochements » pour en montrer la futilité. Dans les *philosophes* de Vienne, il reconnaît un arbre semblable à ceux que Titien aimait à peindre, et les maisons à flanc de coteau que l'on voit plusieurs fois chez ce peintre. Ici la discussion n'est pas possible. Je lis M. Hautecœur, je regarde

l'image ; je me frotte les yeux ; je relis ; je regarde de nouveau...

Enfin je me rappelle que M. Hautecœur a jeté par-dessus bord le principe d'identité et je me rassure.

Ici M. Hautecœur laisse tomber une note pour me montrer que, dans l'art byzantin, deux œuvres éloignées par le temps et par l'espace peuvent être des « répétitions d'un même thème ». Comment peut-il confondre deux choses aussi différentes que les thèmes et les manières ? M. Maurice Denis reprend des thèmes du trecento ; nous ne le confondons pas pour cela avec Giotto. Assurément la peinture byzantine se prête moins que toute autre à distinguer des écoles ou des individus. Les distinctions doivent pourtant être possibles, si ces icônes n'ont pas été exécutées à la machine. Qu'on les examine longuement, attentivement et peut-être arrivera-t-on à les classer, comme on a fait naguère pour les gravures japonaises et les peintures chinoises. Supposons que M. Hautecœur se trouve un jour installé dans un village nègre. Le premier jour il aura peine à distinguer ses nouveaux concitoyens ; puis, peu à peu, dans ces visages uniformément noirs et camus, il discernera des nuances de teint, et des physionomies originales. Alors il reprendra ses habitudes de reconnaissance par intuition ; et il en serait de même s'il restait devant une cage de singes ou devant un aquarium de poissons rouges. Quand la mémoire est pleine d'images, l'œil découvre spontanément des identités qu'il n'y a plus qu'à contrôler. Peu à peu la vision se forme et évite les confusions puériles qui font croire à un observateur débutant que tous les soldats se ressemblent parce qu'ils portent le même uniforme et que toutes les vierges sont d'un même pinceau qui portent le même voile en inclinant la tête de même façon. Le mot « voir » est insuffisant pour de telles opérations ; il y faudrait ajouter le mot « flairer » ; mais je veux éviter toute émotion à M. Hautecœur.

La similitude ne prouve pas l'identité des auteurs ; elle peut venir de l'imitation. D'accord. Mais enfin, M. Hautecœur omet de remarquer que *tous* les éléments du *Concert* se retrouvent plus ou moins dans des œuvres avérées de Titien, que *aucun* ne se reconnaît dans les œuvres avérées de Giorgione ; son scepticisme résiste aux tentations du bon sens. « La méthode des comparaisons repose donc sur un postulat, dit-il ; deux œuvres semblables ont le même artiste pour auteur. » Et devant ce « postulat », il se moque. Malheureusement, dans le cas qui nous intéresse, et pour maintenir

le *Concert* à Giorgione, contre toute vraisemblance, il faudrait remplacer le postulat de l'identité par le postulat contraire et dire qu'il faut que deux œuvres soient dissemblables pour que l'on puisse les reconnaître d'un même auteur.

Ma méthode, paraît-il, ne tient compte que d'abstractions. « Elle élimine volontairement la couleur, la manière, pour se contenter du dessin. » M. Hautecœur, encore une fois, lit mal; j'avais suspendu l'avis suivant : prenez garde ; ces petits croquis au trait ne sont pas des œuvres originales, mais des moyens didactiques, des procédés d'exposition, des indications de ce qu'il vous faut aller voir. M. Hautecœur en conclut que je réduis la peinture de Titien à un dessin linéaire. Comme on est peu récompensé de songer aux commodités du lecteur ! N'importe. Malgré tant d'ingratitude, je ne regrette rien. Je continue à croire que si je ne les avais pas indiqués par des croquis, bien des lecteurs auraient ignoré la plupart de mes rapprochements. La meilleure preuve en est que l'on ne me conteste jamais que ceux que j'ai illustrés. Les autres resteront toujours hors de cause. M. Hautecœur discute quelques-uns de mes croquis. C'est un succès pour ma méthode d'exposition. Si je m'étais contenté de descriptions je lui eusse ôté tous les arguments qu'il tourne méchamment contre moi.

Abstraction, s'écrie-t-il. Vous ne tenez compte que du dessin, que du contour et « le contour est peut-être ce qu'il y a de moins personnel dans une œuvre ». Laissons pour l'instant cette étonnante affirmation et prions tout simplement M. Hautecœur de considérer que j'ai autant que n'importe qui tenu compte de « la manière de dessiner, de poser la touche, d'empâter ou de peindre transparent, d'employer telle ou telle couleur ». Voulait-il que je misse tant de choses dans mes images ? Voyons, ce n'est pas raisonnable. Chez les autres, M. Hautecœur se contente bien de descriptions verbales ; pourquoi ne veut-il pas que je lui parle des couleurs avec des mots ? Parce que avec mes croquis je l'ai gâté et maintenant il me faudrait illustrer mon livre avec des fragments du *Concert*. Et je suis d'autant plus enchanté d'avoir usé de ces petits croquis que — je le vois bien — M. Hautecœur les a examinés au point d'en oublier le texte qui les accompagne.

Notons d'ailleurs en passant que mes dessins au trait reproduisent le plus souvent des gravures sur bois ou des dessins à la plume. Allons-nous apprendre que le trait n'a pas d'importance

dans un dessin à la plume ou dans une gravure sur bois ? Mes autres dessins représentent des « nude ». Ces femmes nues sont en effet des peintures ; mais si M. Hautecœur persistait à penser que la silhouette est ce qu'il y a de moins caractéristique en elles, il faudrait seulement le renvoyer à l'œuvre de Titien ; il verrait que les nombreuses nudités de ce peintre reproduisent comme au décalque deux ou trois attitudes. S'il persistait à prétendre que Titien a repris ces attitudes et ces contours sans y attacher d'importance, je ne tenterais d'ailleurs point de le persuader du contraire.

Et parti sur ce faux aiguillage, M. Hautecœur continue gaillardement son propos sur les dessins au trait qui permettent de faire de l'histoire de l'art à domicile devant des photographies, sans « mémoire visuelle aiguë », sans une « connaissance de la technique qui ne s'acquiert que par la pratique personnelle d'un art ». Voici maintenant que pour étudier Titien, Michel-Ange ou Bramante, il faut être peintre, sculpteur ou architecte. Évidemment M. Hautecœur s'amuse ici, et même il nous paraît assez amusant. Mais quelle noire méchanceté que d'aller insinuer que ma « méthode » dispense d'aller voir les œuvres !

Il est vrai qu'après tant de cruautés, M. Hautecœur me tend la main pour m'accorder que je fais « comme tout le monde » de la littérature et de l'histoire. De ce que j'ai dit que l'évolution de la plastique ne s'expliquait pas par des influences littéraires, il a compris, par une inexplicable méprise, que je niais que les sculpteurs et peintres pussent emprunter des motifs aux écrivains. Encore un contresens. Je ne veux pas abuser de l'hospitalité de la Revue pour transcrire des textes qui disent exactement le contraire de ce qu'on me fait dire. Et donc, on triomphe contre moi de ce que j'ai expliqué le tableau de Titien de la galerie Borghèse par un passage du songe de Poliphile. M. Hautecœur ferait beaucoup mieux de trouver là une confirmation de mes regrets au sujet du dédain avec lequel les historiens de l'art traitent trop souvent les œuvres d'art. Ai-je donc découvert le songe de Poliphile ? Suis-je le premier à l'avoir lu ? Mais non. Il n'est pas de texte littéraire du XVI[e] siècle qui ait été plus commenté. Alors pourquoi n'avait-on pas remarqué qu'il décrivait le tableau de Titien ? Mais tout simplement parce qu'on ne regardait pas ce tableau. Des générations d'érudits ont épuisé la littérature antique et médiévale pour trouver la clé de l'énigme. Elle était dans la peinture, tout

simplement. Et je pense plus que jamais que les historiens de l'art ne doivent pas oublier de regarder les œuvres dont ils parlent.

En passant, M. Hautecœur trouve piquant de me rappeler que Brunetière avait reconnu que la nature, l'amour et Dieu étaient les trois thèmes éternels de toute poésie lyrique. M. Hautecœur se trompe. Cette remarque est très antérieure à Brunetière. Elle circulait dans les anciennes rhétoriques et Brunetière la tenait de son maître Hatzfeld. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir la citer sans l'attribuer à Brunetière et d'ailleurs sans en revendiquer la paternité.

Ce qui suit est plus cruel encore. Je n'ignore pas la méthode historique, paraît-il. Comme pour la méthode littéraire, je n'aurais qu'à citer l'article incriminé pour montrer que je n'ai jamais prétendu que l'on dût ignorer la méthode historique et négliger d'utiliser les textes, quand il y en a. Mais M. Hautecœur tient absolument à ses contresens pour me battre avec mes propres déclarations. Et je m'y embrouille moi-même. Trouve-t-il que j'ai témoigné trop peu de respect à la méthode historique ? Mais non puisqu'il regrette aussi que certains historiens s'intéressent trop aux archives et pas assez aux monuments? Trouve-t-il que j'ai négligé moi-même les documents? Mais non ! Il remarque diaboliquement que je pratique la méthode historique « comme les autres ». Alors de quoi se plaint-il ?

Dans une note — *in cauda venenum* — il laisse tomber négligemment trois accusations de plagiat, de quoi m'achever à coup sûr, si je n'étais déjà mort. La voici :

1. J'ai pillé, paraît-il, Gronau sans le citer. Comme M. Hautecœur ne cite pas non plus mes pillages, je suis un peu embarrassé pour me défendre.

2. J'ai, paraît-il, emprunté à M. Dreyfous l'identification de l'homme au gant. « M. Dreyfous, dans son Giorgione, après d'autres, avait déjà reconnu en lui Girolamo Adorno. » Or, le livre de M. Dreyfous est de 1914 ; ma dissertation sur Giralomo Adorno a paru en 1912 dans la *Revue de l'Art Ancien et Moderne*. « M. Dreyfous a reconnu après d'autres » veut dire après M. Hourticq. M. Hautecœur est décidément bien léger. Je me félicite d'ailleurs de cette nouvelle bévue ; elle me permet de constater que M. Hautecœur est tout prêt à accepter mes « intuitions » quand il les croit d'un autre.

3. J'ai, paraît-il, emprunté à M. Marcel Reymond une comparaison entre le *Concert champêtre* et le *Déjeuner sur l'herbe*, de Manet. Mais non, le rapprochement n'est pas de M. Marcel Reymond, mais de Manet lui-même et je le dis. Encore une erreur. Quant au rapprochement avec la gravure d'après Raphaël, il n'a rien à voir ici. Dans la gravure, tous les personnages présentent le nu mythologique et c'est le rapprochement de femmes nues et d'hommes modernes habillés qui choqua dans le *Déjeuner sur l'herbe* et pour lequel Manet invoqua l'exemple du *Concert*. Que notre historien apprenne donc des littéraires l'art de lire un texte.

Tous ces propos sont en somme négligeables et j'aurais épargné aux lecteurs de la Revue cette polémique confraternelle si M. Hautecœur n'avait écrit la phrase que voici : « M. Hourticq a donné à son livre une allure dégagée — c'est une manière d'affirmer, au lendemain de cette guerre, qu'on n'obéit pas aux modes dites germaniques. » — Voilà une gaminerie qui mérite d'être relevée. Cette phrase, si je comprends bien, veut dire que mon livre a cherché le succès en flattant des sentiments d'après guerre. Pour qualifier ici le manque d'intuition de M. Hautecœur, il me faudrait sortir du ton habituel d'une telle Revue. Imaginer qu'un livre de ce genre, qui suppose des années de voyages, de recherches et de réflexions, a pu être composé entre la fin de la guerre (nov. 1918) et sa remise en Sorbonne (fév. 1919) est évidemment d'un historien frivole. Imaginer qu'il a pu être écrit pendant la guerre, c'est d'une imagination un peu pauvre ; il n'est pas besoin d'être visité par une langue de feu pour penser que la guerre a été autre chose qu'un temps de loisirs dans quelques villégiatures confortables de Suisse ou d'Italie. L'inconvenance de M. Hautecœur révèle ici une lacune plus grave qu'une indigence d'intuition.

Je vais d'ailleurs le rassurer. Il trouve que j'affecte habilement le mépris de l'Allemand. Qu'il se console ; mon machiavélisme a échoué. Une petite revue de jeunes écrivains, le *Crapouillot*, m'a cruellement fustigé pour avoir écrit un livre de Boche. Cet âge est sans pitié ; M. Hautecœur trouve que je ne les aime pas assez ; le *Crapouillot* que je les aime trop.

Entre toutes ces gamineries, il faut pourtant faire une différence. Le *Crapouillot* est un petit instrument sonore et assez inoffensif, qui fait beaucoup plus de bruit que de mal. Mais on l'a vu opérer en des endroits fort désagréables; je comprends qu'il en ait rapporté

des haines qui le rendent méfiant jusqu'à l'excès. Il a payé ce droit très cher. Mais si au lieu d'une pièce d'artillerie, mon bouillant critique s'était borné à jouer du porte-plume, si cette petite mécanique bruyante n'avait jamais été qu'une simple machine à écrire, en matière de philobochie ou de bochophobie je lui reconnaîtrais le droit de se taire, exactement.

Je m'excuse d'avoir été entraîné hors de l'histoire de l'art par une impertinence. J'y rentre avec la citation de M. Salomon Reinach qu'on me décoche : « C'est aux documents, comme ne cessait de le répéter Eug. Müntz, agacé du dogmatisme esthétique des Morelliens, qu'il appartient de dire le dernier mot. » Est-ce pour me critiquer ou pour me servir que M. Hautecœur appelle ce témoignage? Il a pris tant de souci de mes petits dessins qu'il a négligé mon texte et qu'il n'a pas pris garde que j'apporte en faveur de ma thèse un témoignage contemporain. Dans cette querelle sur le *Concert* un seul texte a été apporté et c'est moi qui le cite. Cela n'empêche pas le champion des antimorelliens de tirer sur moi à boulets rouges. Attention, étourdi, vous tirez sur un Müntzien.

Enfin M. Hautecœur me lâche pour terminer par une brillante esquisse de l'historien de l'art complet. Bien qu'il n'ait pas paru goûter beaucoup mes modestes remarques, je ne fais pas difficulté d'avouer ma sincère admiration pour son très beau portrait. M. Hautecœur n'a rien oublié. Son historien est parfait ; il a toutes les qualités, tous les dons ; M. Hautecœur a négligé les vertus morales, la bonne éducation, les vertus de famille ; peu importe ; je suis sûr qu'il les possède. Il est plus beau encore qu'un mannequin pour magasin de confection, mieux outillé qu'un homme-orchestre. Et le portrait est enlevé avec une verve, une bienveillance qui ne sauraient tromper ; une telle esquisse a été brossée d'après nature

Et dans l'objet aimé tout nous devient aimable.

Et tandis que cet *autoritratto* nous sourit d'un air satisfait, comment résister à tant de contentement? La satisfaction devient communicative. Je voudrais seulement que le peintre eût ajouté à son portrait idéal cette devise qu'il n'a pas lue dans le miroir : « Ne parle que lorsqu'il a quelque chose à dire. »

Louis Hourticq.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Lorsque l'École des Chartes fut fondée par la Restauration le 22 février 1821, les recherches historiques et l'érudition étaient en fort mauvaise posture. La Révolution avait porté un coup mortel aux ordres religieux, tels que les Bénédictins qui avaient fourni tant de laborieux chercheurs et de consciencieux éditeurs de documents : faute d'une préparation scientifique adéquate, dans un avenir très rapproché, aucun amateur d'études historiques n'allait plus se trouver en état d'explorer les dépôts d'archives et de publier des documents inédits.

C'est pour *chercher* et *publier* des textes du moyen âge que l'École des Chartes fut créée. Les premiers chartistes n'était point destinés, dans l'esprit de ceux qui présidèrent à leurs études initiales, à écrire de l'histoire, mais à amasser des documents pour les historiens. Pendant un siècle, l'École des Chartes n'a jamais cessé de demeurer fidèle à son programme, pour le plus grand honneur de l'érudition française.

A titre officiel ou à titre privé, en collaboration avec l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les Sociétés Savantes les plus renommées, ou simplement, par leurs propres moyens, les archivistes-paléographes ont tous patiemment exploré les Archives et les Bibliothèques de la France et de l'étranger, classé, analysé, copié, publié. Depuis le *Recueil des Historiens des Gaules* et ses diverses séries, depuis l'*Histoire littéraire* en passant par les ouvrages publiés par les *Sociétés de l'Histoire de France*, de l'*Histoire de Paris*, ou par les *Mémoires des Antiquaires de France*, jusqu'aux innombrables *Cartulaires*, *Obituaires*, *Pouillés* dus au labeur tenace d'érudits locaux, les chartistes ont amassé, dans un travail séculaire, d'immenses matériaux qui ont permis de renouveler entièrement l'histoire de France. En matière politique, diplomatique, économique ou archéologique, l'École des Chartes a fourni à l'histoire un appoint formidable. Sans le travail des chartistes, les travaux relatifs à la synthèse de notre histoire nationale risqueraient aujourd'hui d'être parfaitement insignifiants.

Ces efforts collectifs et persévérants ne méritent que des éloges. Par contre, il est à souhaiter que les chartistes étudient maintenant les fonds

d'archives modernes ou contemporaines avec le même acharnement qu'ils apportèrent à l'érudition mérovingienne ou carolingienne. Il est peu probable qu'il y ait encore de grandes découvertes à faire sur Charles le Chauve ou sur les Premiers Capétiens : en revanche, tout, ou presque tout est encore à trouver sur le XVIe siècle, sur le XVIIe siècle ou sur l'Histoire intérieure du Premier Empire. La méthode chartiste qui s'est révélée impeccable, dans l'étude du Moyen Age, se doit d'amasser avec la même perfection les documents indispensables à l'étude des temps modernes. On souhaiterait que l'École des Chartes fournisse de nouveaux Gaston Paris, Giry, Molinier ou Quicherat qui consacreraient leur talent et leur science à l'étude littéraire, diplomatique, historiographique ou archéologique du XVIIe siècle, par exemple.

Est-ce trop demander aussi que, dans son second siècle d'existence, l'École des Chartes, parallèlement à ses méthodes de critique historique, s'attache plus étroitement à la formation professionnelle des bibliothécaires et des archivistes qu'elle envoie, sitôt leurs années d'école achevées, dans les dépôts de livres et d'archives? D'excellents techniciens donnent aux chartistes une instruction professionnelle *théorique*; mais l'instruction *pratique*, sous forme de stages, longs et répétés, fait complètement défaut. Des stages réguliers familiariseraient d'abord les chartistes avec leurs futures occupations. Et ils auraient encore l'avantage de faire explorer, par des jeunes gens avides de découvertes, beaucoup de cartons non connus des Archives Nationales et Départementales où des questions capitales demeurent ensevelies.

GEORGES HUISMAN.

LA CIVILISATION CARTHAGINOISE

D'APRÈS M. STÉPHANE GSELL

Sept années seulement — dont cinq de guerre — se sont écoulées depuis qu'a paru le tome Ier, signalé ici même [t. XXVIII (1914), p. 344], de l'ouvrage monumental consacré par M. Stéphane Gsell à l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, et nous voici déjà au quatrième volume [1]. Cette vitesse n'est point de la précipitation : d'après les précédents nous le savions d'avance; on s'en assure rien qu'à feuilleter le livre, dont la table est si précise et si bien ordonnée, et qui s'appuie sur tant de références, anciennes ou modernes. L'auteur n'ignore rien même des questions tangentes à son sujet; la discrétion avec laquelle il les effleure est aussi digne d'éloges que son souci de ne les point écarter. A ses mérites intrinsèques ce tome IV ajoute encore l'intérêt d'une extrême nouveauté :

1. *La Civilisation carthaginoise*, Paris, Hachette, 1920, 515 p. in-8°.

c'est le seul exposé complet de la matière. Perrot y avait touché autrefois, dans son *Histoire de l'art*, mais presque au lendemain du traité du Bardo, sans pouvoir profiter des longs travaux de recherches favorisés par l'occupation française; Meltzer s'était trouvé dans le même cas, et son continuateur Kahrstedt n'avait plus à traiter que de la dernière période de l'histoire de Carthage; De Sanctis s'est borné à quelques aperçus qu'il n'avait pas à développer. Le grand tableau d'ensemble que nous avons maintenant comble une lacune incontestable. Notre très vive satisfaction de le posséder ne se tempérerait d'aucune réserve, si l'auteur et l'éditeur avaient jugé bon de ne point le laisser entièrement dépourvu d'illustrations. Le reste de l'ouvrage pouvait s'en passer; ce tome, au contraire, en avait besoin : quelques figures, heureusement choisies, auraient produit une impression encore plus durable que les descriptions minutieuses. Il faut reconnaître d'ailleurs que M. Gsell a suppléé de son mieux à cette absence complète d'images.

Disons aussi qu'il n'a rien fait pour tromper le lecteur sur l'importance de son sujet; c'est une tendance naturelle — un peu excusable — chez celui qui patiemment rassemble tous les éléments d'un gros chapitre d'histoire. M. Gsell échappe à cette faiblesse humaine; sa sérénité scientifique, sa rectitude parfaite de jugement l'empêchent de s'abuser lui-même : il juge froidement les Carthaginois, comme s'il n'avait, plus que personne, contribué à les mettre en lumière. Race peu séduisante, il est vrai, et qui, en somme, ne différait pas tellement de la race romaine avant l'influence grecque. Ils étaient plus marins et plus marchands que les Romains *de l'époque*, simples agriculteurs (« mais à la fin de la République les « mercantis » italiens se ruèrent sur tout l'Orient avec une âpreté sans nom »). Comme leurs adversaires, ils s'étaient donné des institutions politiques qui n'étaient point méprisables; ils avaient, eux aussi, une énergie, une opiniâtreté qui les rendirent redoutables et très durs à abattre. Il faut donc leur reconnaître certaines qualités de caractère, avec les défauts correspondants, la cruauté et surtout cette mauvaise foi qui était déjà légendaire, bien que celle de leurs rivaux, Grecs ou Romains, soit également tenue pour démontrée par la postérité. L'esprit surtout était médiocre chez cette nation, terre à terre, fermé à tout ce qui dépassait le niveau de l'utilité pratique — il semble du moins, car sur la plupart des points, malgré les fouilles et les trouvailles, c'est sur les témoignages anciens, souvent suspects, que repose le plus clair de notre information.

L'auteur étudie d'abord l'histoire économique de Carthage. Dans un chapitre très neuf, il montre l'influence de Magon, même à l'étranger, sur les choses de l'agriculture et expose ce que nous savons ou entrevoyons de l'exploitation du sol dans les pays soumis à cette République. Notre connaissance de l'industrie punique a été plus spécialement renouvelée par les documents tirés du sol et qui remplissent nos musées africains : ce sont en majorité des poteries, mais il y a aussi des objets en métal, en pierre, en verre, en os. Tous attestent une absence totale d'originalité, un manque de sensibilité extraordinaire, une très faible

technique. Ces Carthaginois ne sont que des copistes, et médiocres, bien plus médiocres que les Étrusques; ils renoncent volontiers à produire eux-mêmes : l'importation aussi peut être une source de bénéfices. Car ils sont courtiers dans l'âme, intermédiaires, commissionnaires, avec toutes les qualités d'initiative et de finesse que ce métier suppose. M. Gsell explique ainsi, de la façon la plus vraisemblable, la contradiction apparente entre les textes et l'archéologie. Les premiers proclament l'opulence de Carthage et l'activité de son négoce ; mais il n'en reste que peu ou pas de traces dans les pays où elle visait au monopole commercial, elle ne fabriquait guère, mais elle vendait beaucoup, et des denrées de toute origine.

Pour les mœurs et croyances, notre documentation est affligée d'une pareille indigence et d'une grande imprécision, qui tient au caractère même de la langue indigène, aux libertés dont usent les écrivains classiques en transcrivant des textes « barbares ». Nous ne saurions évoquer le milieu, car l'architecture punique nous est presque inconnue ; on se rend compte pourtant de l'importance des emprunts auxquels recouraient les constructeurs. Des dieux puniques nous pouvons à peine transcrire les noms, et la nature de chacun, comme les identifications proposées avec des divinités gréco-romaines, prêtent à de multiples controverses. Il est toutefois indubitable que la religion de ce peuple a conservé un caractère oriental, s'est très mal prêtée aux contaminations. Nous renvoyons aux discussions serrées qui concernent le culte ; on verra en particulier que, grâce à M. Gsell, le signe de Tanit semble devenir moins mystérieux. Les pratiques funéraires, que permettent peu à peu de reconstituer les observations faites au cours des fouilles, sont encore expliquées en détail, et le livre s'achève sur une appréciation judicieuse du rôle historique de Carthage. Il est curieux de constater qu'en Afrique tout au moins, par la langue et la religion, l'influence punique s'est fait sentir même après la conquête romaine, jusqu'à la fin du paganisme et peut-être au delà.

Victor Chapot.

M. FLACH ET LES ORIGINES DE L'ANCIENNE FRANCE [1]

Le premier volume des *Origines de l'Ancienne France* a paru en 1886 au temps même où Fustel de Coulanges remaniait, pour lui donner la forme que l'on connaît, l'*Histoire des Institutions politiques de l'Ancienne France*. Le tome IV a vu le jour plus de trente ans après, en 1917. Sera-ce le dernier ? M. Jacques Flach est mort le 4 décembre 1919 ; mais,

1. Jacques Flach, *Les origines de l'ancienne France, Xe et XIe siècles*, IV : *Les nationalités régionales ; leurs rapports avec la couronne de France*, Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey, 1917, xi-655 p., in-8°.

à ce moment, a-t-on dit, le tome V était sous presse. Il faut souhaiter que ce renseignement soit exact et que l'éditeur ne nous fasse pas trop longtemps attendre. Quoiqu'il en soit, il est peu vraisemblable que cette vaste synthèse, si vaillamment entreprise il y a tant d'années déjà, nous apparaisse jamais avec toute l'ampleur que son auteur avait rêvée. Pour reprendre les expressions mêmes de M. Flach, la nef est là; mais la flèche, sans doute, fera toujours défaut. Ce bel édifice, comme tant d'édifices médiévaux, restera inachevé. On ne s'y résignera pas sans regret. Tel quel il commande le respect. On peut contester telle ou telle des idées si passionnément défendues par M. Flach; bien des choses déconcertent en lui : sa passion même, ses témérités, une rapidité de conception et de rédaction qui l'a trop souvent empêché de se relire et l'a ainsi entraîné à des négligences ou même à des erreurs fâcheuses, — et, chez ce grand systématique, parfois je ne sais quoi d'incohérent et, si j'ose dire, de sautillant. Mais ce labeur acharné, cette immense lecture et surtout tant de vues originales, pénétrantes, puissantes même, forcent l'admiration. Les *Origines de l'Ancienne France* resteront une des œuvres dont s'honorent, dans notre pays, les sciences historiques.

Le tome IV, bourré de dissertations érudites, d'ailleurs précieuses, est assez difficile à résumer. En voici, je crois, l'idée directrice essentielle.

M. Flach considère comme extrêmement vivantes, dans l'ancienne France, les nationalités régionales. Elles ont, d'après lui, donné naissance, lors de la dissolution de l'Empire carolingien, à de véritables petits États, à des *principats*, — c'est ce qu'on appelle d'ordinaire les grands fiefs. Les chefs de ces principats n'étaient pas attachés au roi par un lien vassalique, ils ne lui prêtaient pas l'hommage, mais simplement un vague serment de fidélité. C'est de l'union de ces petites nations que s'est formée la nation française.

Il est impossible de discuter ici cette thèse dans le détail. Il y faudrait tout un appareil critique qui, dans un compte rendu, serait hors de saison. Je dois dire que l'argumentation de M. Flach ne m'a point convaincu. M. Lot, dans ce livre intitulé *Fidèles ou Vassaux* contre lequel M. Flach conduit une longue polémique, me paraît avoir péremptoirement démontré que les grands feudataires sont toujours restés liés à la royauté par l'hommage, constamment exigé en droit et souvent prêté en fait. J'ajouterai que nous connaissons un cas — un seul — où l'hommage tomba en désuétude : le marquis de la marche d'Espagne cessa peu à peu d'être le vassal du roi de France ; on sait à quoi conduisit cette rupture : à la naissance d'un État indépendant. Le lien vassalique et le lien national se brisèrent du même coup. Ailleurs ils se maintinrent ensemble. A dire vrai, ils n'existaient que l'un par l'autre.

En outre les grandes principautés de la France médiévale se sont formées par de tels hasards de successions et de mariages, à la suite de vicissitudes politiques si souvent purement fortuites qu'il est bien difficile de voir en elles l'expression de nationalités définies. Dans certains grands fiefs sans doute un sentiment presque national est né : mais tardivement, au moment où partout, au-dessus du morcellement infini

qui succéda à l'Empire carolingien, se créèrent des unités sociales plus vastes, la patrie française comme les patries bourguignonne ou flamande.

Aussi bien la pensée de M. Flach présente deux aspects, peut-être successifs, que je ne parviens pas à relier entre eux de façon cohérente. Nul n'a montré avec plus de force que lui comment, aux xe et xie siècles, le seul élément vivant de la société française était le petit groupe personnel — M. Flach disait le « compagnonnage » — formé de vassaux, de dépendants de toute sorte serrés autour de leur seigneur. Et voici que maintenant il nous décrit comme pleines de sève ces nationalités régionales, déjà si étendues et qu'il faut bien supposer cimentées par tout autre chose qu'un lien de « compagnon » à « pair » ou à seigneur. Ces deux conceptions ne me paraissent pas conciliables. Du quatrième volume des *Origines* — et déjà du troisième — j'en appellerais volontiers au second.

Patriote ardent, Alsacien demeuré obstinément fidèle au pays natal, qu'il eut encore la joie de voir délivré, M. Flach, malgré sa grande probité intellectuelle, n'a pas toujours pu se défendre de porter dans l'histoire les passions du moment. Dans ce tome IV, écrit avant la guerre mais sans doute un peu remanié depuis le 2 août 1914, il est quelques pages que j'effacerais volontiers : ce sont celles où se trouve discutée la « valeur juridique » des actes par lesquels en 1016 et 1027 le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, céda son héritage aux souverains allemands. L'ancien royaume de Bourgogne ou d'Arles est aujourd'hui tout entier incorporé à l'État français ; il est tout entier français de cœur ; ces faits sont indéniables ; ils n'ont rien à voir avec quoi que ce soit qu'ait pu décider ou ne décider pas, au début du xie siècle, un roi de comédie, réduit à la possession de quelques domaines autour du lac Léman. Faut-il considérer les cessions rodolphiennes comme juridiquement valables? Ce problème peut, à la rigueur, piquer la curiosité d'érudits en quête d'amusettes ; il n'a pas d'autre intérêt. En le résolvant par l'affirmative peut-être quelques savants allemands ont cru servir les desseins du pangermanisme. Il faut rire de ces pédants qui, armés de leurs parchemins médiévaux, prétendent fixer aujourd'hui le sort des peuples. Mais, pour Dieu ! ne les imitons point. Leur conception de la nation est grossière ; elle est sacrilège ; elle ne doit pas être la nôtre.

Ainsi les livres de M. Flach provoquent la discussion. On ne peut les lire froidement. Il faut dire comme eux, ou bien les réfuter. Ils excitent à penser. Ils sont vivants. Est-il un plus bel éloge ?

Marc Bloch.

LA QUESTION DANTON

Il y a une question Danton qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et alimenté bien des polémiques. Elle consiste à savoir si le grand tribun a été le sauveur de la Patrie en danger, s'il tomba, contre toute justice, sous les coups de l'orgueil et de la jalousie de Robespierre ou, au contraire, si Robespierre eut raison de faire guillotiner, après une parodie de jugement, un Danton vénal, entouré d'amitiés louches, traître à la République et à la France. Danton n'a pas d'ennemi posthume plus acharné que M. Albert Mathiez qui a écrit, pendant la guerre un *Danton et la paix* (Paris, la Renaissance du Livre, VIII + 262 pp. in-18 jésus). C'est au spectacle des événements contemporains que M. A. Mathiez a vu s'éclairer certains aspects de la psychologie de Danton, difficiles à percevoir avec l'état d'esprit des années d'avant-guerre. « La guerre actuelle, dit M. Mathiez au terme de son livre, avec ses récents développements aura cette conséquence inattendue de nous remettre de plain-pied avec la guerre révolutionnaire : *similia similibus*. Les Danton du présent nous aideront à comprendre les Danton du passé. »

C'est toujours une bonne fortune pour l'histoire qu'un technicien de la valeur de M. Mathiez ne s'enferme point jalousement dans sa tour d'ivoire et qu'il cherche à faire revivre le passé à la lueur du présent. Nous avons rencontré si fréquemment des historiens qui négligeaient de parti pris tous les faits contemporains, même quand ils auraient pu y découvrir de précieuses indications pour l'intelligence des siècles passés, que le livre passionné et véhément de M. A. Mathiez ne saurait nous laisser indifférent.

Une question se greffe donc sur cet ouvrage et qui doit intéresser les lecteurs de la *Revue de Synthèse historique* : un historien a-t-il intérêt à utiliser les enseignements des années 1914 à 1918 pour l'intelligence de la période révolutionnaire ?

En principe, la question ne se discute même pas : il est incontestable que plus l'historien aura vécu d'une vie intense dans les années de guerre qui viennent de s'écouler, plus il aura amassé de riches matériaux psychologiques qui l'aideront à pénétrer au fond des périodes troublées, telles que la Révolution française. En fait, il y a un danger immense pour la science historique à vouloir confronter trop exactement les hommes ou les institutions de la guerre avec ceux ou celles de la Révolution.

Indépendamment des accusations dont M. Mathiez charge Danton — relations avec la Cour et les émigrés, vénalité, duplicité, manque de foi dans l'avenir de la République et de la Révolution — l'érudit historien reproche à Danton d'avoir été *défaitiste* et il insiste à diverses reprises sur cette épithète qu'il commente longuement. Ici, nous croyons que les faits contemporains ont conduit M. Mathiez à des développements qui

tiennent plus de la polémique politique que de la méthode historique. Que signifie, en effet, le terme de *défaitiste* appliqué à Danton et aux gens de la Révolution française ? Rien ou presque rien, puisque de 1914 à 1918 et même à 1920, le terme de *défaitiste* n'a jamais pu être défini exactement. Étaient *défaitistes* en 1917 ou 1918 tous ceux qui trouvaient la guerre longue et qui n'étaient pas les soutiens parlementaires du gouvernement : le mot n'a jamais valu que comme injure politique et il sert encore en 1920 puisqu'une certaine presse extrémiste y recourt très souvent ! Quand M. Mathiez traite Danton de *défaitiste*, il commet un volontaire anachronisme qui n'explique pas grand chose et il mêle, sans profit pour l'histoire, les faits diplomatiques de 1914-1918 à ceux de 1792-93. Aucun témoignage historique indiscutable n'a encore établi qu'il n'eût pas été profitable à tous les Français que la guerre durât moins longtemps qu'elle n'a duré. Quand M. Mathiez reproche à Danton d'avoir été *défaitiste* en 1792-1793 parce qu'il négociait secrètement avec l'Angleterre et qu'il essayait de parler avec la Prusse après Valmy, il décoche au héros de son livre un terme péjoratif en usage au xxe siècle, mais il ne nous démontre point que l'intérêt supérieur de la France, au début de la Convention, commandait que la guerre durât le plus longtemps possible et que les luttes de l'extérieur amenassent la dictature robespierriste de l'intérieur.

Nous n'avons pas besoin d'aller chercher dans l'arsenal de la polémique contemporaine des raisons de condamner Danton parce que tels politiques de notre temps ont été condamnés. Nous nous refusons à admirer sans réserves Robespierre parce qu'il a châtié le *défaitisme* de Danton. Les problèmes de l'époque actuelle et ceux de la Révolution doivent être rigoureusement séparés. C'est faire le plus grand tort aux uns et aux autres que de vouloir légitimer les excès de l'époque révolutionnaire en invoquant les crises de l'époque contemporaine. Les hommes de 1793 et ceux de 1917-1918 se sont trouvés en présence de problèmes dont les éléments et les solutions étaient propres à leur époque respective. En introduisant dans l'étude des grandes questions historiques des considérations et des arguments anachroniques, on risque de faire faire fausse route à la science historique qui doit prouver, démontrer, et non point exciter des passions politiques.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera point que le livre de M. A. Mathiez n'apporte point de solutions décisives à l'étude de la question Danton qui demeure entière. M. A. Mathiez nous donne des arguments sérieux qui émeuvent. Après ce réquisitoire, nous voudrions lire, sous sa signature, la démonstration éclatante de tant d'accusations.

Georges Huisman.

NOTES DE LECTURES

NOTES D'ORIENTALISME

Lectures on Literature, New-York, Columbia University Press, 1911, grand in-8° de VIII-404 p. — Inégal comme tout travail collectif, ce recueil d'études consacrées aux principales littératures se compose de conférences données à Columbia en 1910. Le point de vue comparatif a inspiré non seulement le plan de l'œuvre, mais une introduction due à Brander Matthews, une conclusion rédigée par J. E. Spingarn et quatre chapitres d'ordre général, destinés à restituer l'esprit de certaines époques particulièrement caractéristiques : le Moyen Age, la Renaissance, le Classicisme, le Romantisme. La date de cet ouvrage, qui nous reporte à dix ans en arrière, nous interdit d'en rendre compte comme d'une nouveauté : les pages d'Ashley H. Thorndike sur la littérature de l'Angleterre, celles d'Adolphe Cohn sur la nôtre n'ont pas à être signalées : elles furent appréciées de nos critiques. La section consacrée à la littérature russe, par J. A. Joffe, n'a peut-être pas retenu leur attention autant qu'elle le méritait. Chacun regrettera l'absence d'une étude sur les lettres scandinaves.

Nous ne voulons, quant à nous, examiner l'ouvrage que dans la mesure où il traite des littératures de l'Orient. Trois chapitres sont consacrés à cette partie du sujet. Richard J. H. Gottheil a envisagé de très haut l'ensemble du monde sémitique. Ici la plus lointaine antiquité, la plus pénétrante portée spéculative appartiennent aux Babyloniens ; le plus incontestable don littéraire est le lyrisme, qui inspira les poètes arabes comme les prophètes d'Israël. A. V. W. Jackson, qui s'est vu attribuer l'Inde et la Perse, a borné sa contribution à énumérer les œuvres les plus caractéristiques; encore n'a-t-il fait aucune mention ni du Jainisme, ni du Bouddhisme sanscrit, ni des langues et littératures tant médiévales que modernes, caractéristiques de telle ou telle partie de l'Inde. Enfin Friedrich Hirth n'a eu qu'à présenter les cadres traditionnels de la bibliographie sinologique pour indiquer les données essentielles du classicisme chinois. On regrette seulement qu'il n'ait pas marqué plus nettement dans quelle mesure ce classicisme est l'œuvre de théoriciens très postérieurs à leur prototype, Confucius, et combien l'orthodoxie pseudo-confucéenne de l'époque des Song risque de déformer à nos yeux l'aspect primitif des cinq *king* et des quatre *chou*.

Dott. GIUSTINO BOSON, *Assiriologia. Elementi di grammatica, sillabario, crestomazia e dizionarietto*, Milano, Hœpli, 1918, in-16 de XVI-330 p. — Ce précis de langue assyrienne honore la collection des manuels Hœpli : la phonétique, la morphologie, la syntaxe sont traitées avec une concision lucide du meilleur aloi. Un vocabulaire, une chrestomathie d'une richesse inattendue sous un aussi modeste format, constituent de recommandables instruments de travail.

A. E. Cowley, *The Hittites*, London, British Academy (Schweich Lectures), Oxford Univ. Press, Humphrey Milford, 1920, grand in-8° de VIII-94 p. — L'exploration de l'histoire des Hittites marque l'une des prouesses archéologiques de ce début du XXe siècle. Les découvertes de Winckler à partir de 1906 et la discussion linguistique instituée par Hrozny à partir de 1917 ont imposé à l'attention des historiens ce peuple que les Égyptiens appelaient Kheta, les Assyriens Khatti, et l'Ancien Testament les fils de Heth. Les inscriptions de Hamath et de Boghaz-Keui nous documentent sur une nation commerçante et guerrière, établie de part et d'autre de la ligne de faîte entre l'Euphrate et l'Halys. Cet État, qui avait ses deux capitales dans ces deux bassins fluviaux, barrait à l'immense Asie l'accès de l'Asie Mineure; il fut, au XXe siècle avant notre ère, assez puissant pour subjuguer Babylone. Les Hittites furent, aux abords de 1500 avant J.-C., restreints par les conquêtes égyptiennes; le coup de grâce leur fut donné par l'assyrien Sargon, qui s'empara de Carchemish en 717.

Cowley montre avec netteté l'état du déchiffrement tant des textes cunéiformes que des inscriptions hiéroglyphiques hittites en 1917, date de la composition des trois « lectures » qui composent ce volume, dont la publication en 1920 ne doit pas faire illusion. Au cours des trois dernières années, en effet, l' « hittitologie » a fait des pas de géant. La thèse de Hrozny, qui croit au caractère indo-européen de la langue hittite, — thèse à laquelle s'oppose le conférencier anglais, — s'est trouvée corroborée par un important travail de M. Marstrander (Christiania, 1919). On s'éclairera beaucoup sur le problème philologique en consultant aussi un article de Crawford paru en janvier 1919 dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*. On ne saurait, en tout cas, s'exagérer l'importance de ce fait, qu'un peuple parlant une langue apparentée au latin et reconnaissant, semble-t-il, pour dieux plusieurs divinités du panthéon védique, a joué, durant le second millénaire qui précéda notre ère, le rôle d'un écran entre l'Asie Mineure et la masse des Sémites qui séparait cette race du bloc des Aryens indo-iraniens.

A.-V. Williams Jackson, *Zoroaster, the prophet of ancient Iran*, New-York, Columbia Univ. Press, 1919, grand in-8° de XXIII-314 p. — Réimpression d'une œuvre magistrale, dont la première édition a paru en 1898 et la seconde en 1901. Le caractère pour ainsi dire exhaustif de ce livre lui permet de rester semblable à lui-même à travers ses éditions successives. Mais il y a lieu de s'étonner que son auteur n'ait pas complété la bibliographie du sujet par une mention des principaux travaux parus dans le même ordre d'études depuis 1898. A cet égard deux références s'imposeraient : la mention de *Die iranische Religion*, par Jackson lui-même (*Grundriss der iranischen Philol.*, V, Strassburg, Trübner, 1896 et 1904) et celle de la *Zoroastrian Theology*, de Dhalla (New-York, 1914), parue, elle aussi, sous les auspices du chef incontesté des études iraniennes.

Giuseppe Mazzarella, *Studi di Etnologia giuridica*. Volume quarto : *etnologia analitica dell' antico diritto Indiano*, Catania, E. Coco, 1914, grand in-8° de 301 p. — Quoiqu'il soit malaisé d'apprécier la portée d'un ouvrage dont seule la présente section nous est parvenue, le travail de Mazzarella nous paraît reposer sur un consciencieux examen de la *Nârada smṛti*, texte législatif hindou que nous situerions volontiers dans la seconde moitié du premier millénaire après J.-C. L'auteur, dont le point de vue propre est celui de l' « ethnologie juridique », a entrepris depuis plus de quinze ans une enquête sur le droit indien, moins pour faire œuvre d'indianiste que pour vérifier ses opinions relatives à la succession des types sociaux. Les orientalistes regretteront que Mazzarella n'ait tiré de sa recherche vraiment approfondie que des développements qui participent de l'argument analytique, de la paraphrase, de la critique ou du droit comparé, sans renouveler le sujet par d'originales précisions. Personne n'a consacré autant d'efforts à élucider la forme indienne du droit de propriété; néanmoins cet ouvrage ne doit être lu qu'à la lumière de la sûre érudition et de la fidèle traduction de Jolly (*Recht und Sitte*, dans le *Grundriss*, Strassburg, Trübner; et *Sacred Books of the East*, xxxiii).

Radhakumud Mookerji, *Indian Shipping, a history of the sea-borne trade and maritime activity of the Indians from the earliest times*. London, Longmans, Green, 1912, in-4° de xxvii-283 p. Prix : 10 sh., 6, net. — L'observation contemporaine nous a trop souvent permis de constater combien un peuple pouvait, par ambitions impérialistes, travestir la vérité historique. R. Mookerji a, au contraire, puisé dans son patriotisme hindou le thème de recherches qui étendent et consolident nos connaissances. Celui qui devait, deux ans plus tard, montrer en un persuasif plaidoyer (*The fundamental unity of India*, ibid., 1914) que l'unité de son pays résulte de traditions communes et d'un commun idéal politique à travers son histoire entière, a établi dès 1912 que l'Inde ancienne fut une puissance maritime. L'ampleur de la colonisation indienne, qui s'étendit de Madagascar à l'Indo-Chine et à l'Indonésie, devait *a priori* le faire supposer. Mais il restait à glaner parmi l'histoire politique, dans les monuments figurés, à travers une immense littérature, les indiscutables témoignages de relations par mer tant avec l'Occident qu'avec l'Extrême-Orient. La glane de M. Mookerji est abondante, et nous nous garderons de lui faire reproche si quelques folles herbes se mêlent au bon grain. On peut, de l'étude des termes géographiques du *Mahâbhârata*, par exemple, tirer, sur ce sujet précis, une documentation plus riche que celle qu'en extrait l'auteur : c'est ce qu'a montré un Sylvain Lévi. On peut encore, du dépouillement du canon bouddhique ou des histoires chinoises, extraire plus de renseignements que n'en possède l'auteur sur les relations maritimes entre l'Inde et la Chine. Mais il y aurait injustice certaine à trop réclamer du pionnier qui ouvre une voie nouvelle. Ce livre est si neuf, si plein d'enseignements, qui parlent aux yeux comme à l'esprit, — car les documents figurés y sont nombreux, — que nous nous

ferions scrupule de ne pas le louer sans réserve dans la façon dont il a été réalisé, comme dans l'idée dont il procède.

Herbert Allen Giles, *China and the Chinese*, New-York, Columbia Univ. Press, 1912, in-8° de IX-229 p. — Recueil de conférences données en Amérique par le maître sinologue H.-A. Giles, ce livre présente de façon personnelle et suggestive des aperçus exempts de banalité sur la langue, la société, la culture chinoises. Des rapprochements à peine contestables sont signalés entre les civilisations de la Grèce et de la Chine; il en résulte que celle-ci a été dans une certaine mesure tributaire de celle-là. Des rencontres de Chinois et d'Hellènes aux confins des royaumes grecs de Bactriane suffisent peut-être à expliquer de surprenantes similitudes en musique, en alchimie, l'usage commun de la clepsydre, certaines particularités du drame chinois. Une argumentation ingénieuse conteste l'authenticité du *Tao tö king*. Et l'on nous initie à la bibliographie sinologique en nous exposant le plan auquel s'est conformé l'auteur en organisant la bibliothèque chinoise de Cambridge, l'une des plus complètes qui soient.

Kokichi Morimoto, *The Standard of living in Japan*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1918, grand in-8° de VII-147 p. — L'étude de K. Morimoto sur les conditions économiques du Japon moderne est du meilleur aloi. Distinguant, comme toute une école d'économistes anglo-saxons, le « standard of living » du « cost of living », il s'attache à déterminer non pas simplement le prix des objets de nécessité, en un temps et en un milieu donnés, mais le bilan d'un budget normal selon les âges, les professions, les conditions. La comparaison constante avec la situation économique des États-Unis éclaire chaque aspect du problème et permet au lecteur de se faire une idée précise de la richesse japonaise, dans ses rapports avec la faculté de production, immensément accrue depuis l'acquisition d'un outillage moderne, avec les besoins d'une population encore simple et frugale, pécuniairement pauvre si on la met en parallèle avec les nations européennes, mais chez laquelle le coût de la vie est de moitié moindre que dans l'Amérique du Nord.

P. Masson-Oursel.

NOTES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

(CROYANCES ET INSTITUTIONS)

Édouard Daanson, *Mythes et Légendes : Étude sur l'origine et l'institution des croyances religieuses par la comparaison des textes originaux*, Bruxelles, chez l'auteur, 89, avenue des Rogations. 1913. Grand in-8 de 421 p. — Ce livre mérite et un jugement favorable, et une appréciation sévère. La volonté, dont il témoigne, de se mettre au service des

« lumières » et même, ce qui suppose beaucoup plus, de la science; le soin avec lequel a été menée une enquête fort étendue; le souci de présenter en parallélisme les documents mêmes entre lesquels une confrontation est nécessaire; enfin la beauté de l'impression et l'abondance de l'illustration : tout cela paraît digne d'éloges. Mais le recours à des sources dont on ne fait aucune critique et qui, par suite, sont, au hasard de la documentation, tantôt excellentes, tantôt suspectes, tantôt plus que médiocres; l'absence de méthode dans le maniement de la comparaison, qui rapproche pêle-mêle les époques, les milieux les plus hétéroclites : voilà une regrettable rançon de la curiosité universelle dont fait preuve l'auteur. Son œuvre, fort intéressante à feuilleter comme un album, est un travail de brillante vulgarisation. — P. M.-O.

D. Miguel Asín Palacios, *La Escatologia Musulmana en la Divina Comedia*, Madrid, E. Maestre, 1919. Grand in-8 de 403 p. — A l'occasion de sa réception à l'Académie espagnole, l'illustre arabisant D. M. Asín Palacios a composé cette œuvre d'une haute portée : une exégèse toute nouvelle du poème dantesque, fondée sur une connaissance sans égale de la littérature musulmane. Alors même que tel ou tel rapprochement de détail, institué entre l'eschatologie du Dante et celle d'Ibn Arabi, resterait contestable et ne prouverait pas nécessairement un emprunt direct, le savant espagnol n'en aurait pas moins rendu un éminent service en signalant toute l'importance de la pensée arabe comme intermédiaire entre le mysticisme iranien et la scolastique chrétienne. Ce grand résultat est surabondamment établi par une érudition vaste, pénétrante, lucide et sûre. Cette contribution à l'histoire de la pensée italienne fait pour ainsi dire pendant à ce que le même auteur nous apprend, dans le reste de son œuvre, sur les sources musulmanes de la pensée espagnole; et le lecteur se prend à juger que l'unité de la culture latine avant la Renaissance reposait pour une large part sur l'influence partout efficace de la spéculation arabe, au travers de laquelle le christianisme médiéval subissait l'action de l'Orient et recevait l'héritage même de la philosophie grecque. — P. M.-O.

Evelyn Underhill, *Jacopone da Todi, poet and mystic* (1228-1306). *A spiritual biography. With a selection from the spiritual songs, the italian text translated into english verse by* Mrs Theodore Beck. London, Dent, 1919. xi-521 p. in-8°. — Evelyn Underhill, en restituant la personnalité spirituelle du premier poète religieux de l'Italie, et Mrs Th. Beck, en traduisant un choix de *Laude* dont l'original est pieusement présenté en regard de la version anglaise, ont ensemble composé un livre exquis, empreint de la suavité ombrienne. La ferveur de Jacopone, faite de tendresse et d'ardeur, est aussi intimement vécue, qu'est compris, au sens le plus objectif du mot, le rôle de ce doux poète comme transition de François d'Assise à l'Alighieri. On nous montre, en toute netteté, l'ampleur de l'influence franciscaine, à laquelle se mêle, comme l'a fait remarquer M. Seillière, l'obsession du roman « courtois »; mais aussi le

retentissement du mysticisme spéculatif tiré de saint Augustin, du pseudo-Denys et des néo-platoniciens du Moyen Age chrétien. L'ambiance du couvent de Todi pénètre le lecteur de ce livre comme s'empare du visiteur la grace austère de la cellule de Fra Angelico. — P. M.-O.

Albert Houtin, *Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine*, 1827-1869. Paris, Emile Nourry, 1920, 396 p. in-16. — L'écrivain auquel nous devons tant d'ouvrages remarquables sur l'histoire du catholicisme au xixe et au xxe siècles publie aujourd'hui un livre digne des précédents. Lié avec Hyacinthe Loyson de 1903 à 1912, il reçut de sa confiance la mission d'écrire sa vie. Les matériaux de ce travail sont une volumineuse correspondance reçue par l'ancien Carme, et le journal tenu par lui depuis 1860; utilisant ces documents inédits et d'autres encore avec son esprit critique habituel, M. Houtin a écrit une biographie qui doit attirer à la fois les historiens et les psychologues. Les historiens y trouveront des choses peu connues sur la vie de l'Église pendant le second Empire, sur les ordres monastiques, sur la grande guerre des catholiques libéraux contre le parti de Veuillot; certains personnages comme Mgr Darboy, Le Play, Gratry nous apparaissent là sous un jour nouveau. Les psychologues, et tous ceux qui s'intéressent à l'étude du cœur humain, suivront avec émotion dans les notes du P. Hyacinthe les progrès de la pensée, le trouble éveillé par un amour humain, les combats intérieurs qui ont amené le célèbre conférencier de Notre-Dame à rompre publiquement avec le Carmel en 1869. Espérons que l'auteur ne nous fera pas trop attendre la seconde partie de cette biographie. — Georges Weill.

Henri Lévy-Bruhl, *Les Élections abbatiales en France*. I. *Époque Franque*. Paris, Rousseau, 1913, 203 p. in-8°. — Le livre de M. Lévy-Bruhl sur les *Élections abbatiales* a paru en 1913. Faut-il m'excuser de n'en publier qu'aujourd'hui le compte rendu? Pendant près de cinq ans M. Lévy-Bruhl, comme moi, a eu l'esprit occupé de tout autres sujets que de querelles de moines. Il me pardonnera mon retard. Et je n'ai pas cru que les années écoulées dussent me dispenser de signaler aux lecteurs de la *Revue de Synthèse* un ouvrage qu'il faut connaître.

Voici comment dans son *Avant-Propos*, M. Lévy-Bruhl définit l'objet de son étude. « Le problème que nous nous sommes attaché à résoudre dans les pages qui suivent est d'ordre juridique. Nous avons cherché à savoir quelles sont, à l'époque franque, les règles qui président à la nomination des abbés. » Poser ainsi le problème pouvait paraître inquiétant. Au premier abord le mot de règle étonne : l'histoire des élections abbatiales — ou plus généralement des modes de nomination aux dignités ecclésiastiques — n'est guère qu'un long conflit entre la pratique et les principes (eux-mêmes d'ailleurs fort mal définis). Conclure de la théorie à la réalité des faits, tel était le danger. M. Lévy-Bruhl a su l'éviter. Il nous montre les diverses puissances sociales qui se disputent le droit de choisir les abbés : les moines eux-mêmes, — et surtout, bien plus puissants qu'eux, les propriétaires laïques, les évêques, les rois ou empereurs

(qui sont à peu près maîtres de la situation aux temps carolingiens), — et, dans le fond du tableau, la papauté, qui ne fera que plus tard sentir une action vraiment efficace. Chaque parti invoque ou crée une règle juridique; mais dans ce combat perpétuel le droit n'arrive point à se fixer. Ainsi M. Lévy-Bruhl a conçu son étude, non pas seulement en juriste, mais aussi en historien du droit. Tout au plus pourra-t-on regretter qu'il se soit tenu à une limitation peut être un peu étroite de son sujet. Il nous dit comment étaient nommés les abbés, mais qui nommait-on? A chacun des différents modes de nomination, voit-on correspondre un recrutement différent? La question valait la peine d'être posée; il faut reconnaître que la solution, s'il en est une, ne pouvait être obtenue qu'après des recherches très longues et très délicates. Ne reprochons donc pas à M. Lévy-Bruhl de ne pas avoir entrepris un travail qui peut-être ne lui eût rien fourni. Et, sans vouloir le chicaner sur quelques points de détails, où l'on peut n'être point d'accord avec lui[1], remercions-le de nous avoir donné, sur un sujet important, un livre très nourri, très complet, et (malgré un luxe de divisions peut-être excessif) très clair. Il a eu le bon goût de ne pas chercher à renouveler, par des théories toujours faciles à construire, une matière déjà élaborée. Son ouvrage est une mise au point utile et intelligente; il sera lu avec intérêt et toujours consulté avec profit[2]. — MARC BLOCH.

1. Voici quelques-unes de ces chicanes, puisque, aussi bien, c'est le devoir d'un auteur de compte rendu que d'en faire. Le titre n'est peut-être pas très bien choisi : *élection* a pris dans le français moderne un sens fort précis : et dans ce sens-là — M. Lévy-Bruhl l'a bien montré — ; la plupart des abbés, aux temps mérovingiens ou carolingiens, n'ont pas été *élus*. — Le canon 17 du concile de Francfort (p. 31) est difficile à comprendre : le citer sans le traduire, c'est — en apparence tout au moins — escamoter la difficulté. — Il y a dans certaines descriptions de la société ecclésiastique à l'époque mérovingienne un optimisme qui étonne; par exemple, dire qu'à cette époque « le choix des propriétaires ne pouvait guère être guidé que par l'intérêt spirituel de la communauté » (p. 63) est certainement — M. Lévy-Bruhl le sait aussi bien que personne — une forte exagération. Au reste, l'opposition entre l'État Mérovingien et l'État Carolingien est quelquefois présentée d'une façon un peu trop schématique : simple affaire d'expression, car M. Lévy-Bruhl a eu soin, dans ses conclusions, d'apporter sur ce point les atténuations nécessaires. — Il y a sur les origines de Saint-Denis un travail récent de M. Levillain (*Mémoires Société Histoire de Paris*, 1909) qui eût dû être cité p. 86, n° 1, puisque le mémoire plus ancien de Julien Havet était mentionné.

2. Il faut citer (p. 52) une jolie formule, qui exprime très bien l'idée qu'un pieux fondateur de monastères pouvait se faire de sa fondation, « l'abbaye est un bien-fonds à revenus spirituels ».

STATISTIQUE ET DÉMOGRAPHIE

J. Mathorez, *Histoire de la Formation de la Population française. Les Étrangers en France sous l'ancien régime :* Tome I, *Les Orientaux et les Extra-Européens*, Paris, Champion, 1919, viii-437 p. in-8°, Index. — Un grand dessein. L'avoir conçu est honorable, tenter de le réaliser est courageux. L'échec est à peu près certain, quel que soit le talent, le labeur, la bonne volonté de l'audacieux qui se lance seul sur la mer inexplorée. Mais il y a des échecs infiniment profitables. Il est scandaleux que, sur une question aussi capitale, nous n'ayons encore ni esquisses d'ensemble ni monographies de détail, rien, proprement rien. Le livre de M. Mathorez n'aurait-il que le mérite d'en témoigner, il serait le bienvenu; mais il en a d'autres : il essaie, précisément, d'être une esquisse d'ensemble — la première.

J'aurais désiré pour ma part que l'auteur eût plus nettement conscience des difficultés extrêmes de sa tentative. Il a trop l'air de croire possible la composition en 1919 d'une « Histoire de la Formation de la Population Française ». Qu'il croie même, par instants, nous donner réellement cette histoire, je ne jurerais pas le contraire. Et c'est tant pis. Que d'objections tomberaient, s'il eût voulu, délibérément, ne nous donner qu'une esquisse! On chicane l'auteur d'une histoire, là où on remercie celui d'un programme.

Le gros volume de M. M. comporte deux parties. D'abord une étude d'ensemble sur les causes de la pénétration des étrangers en France. Elle est très intéressante à lire. Pas une de ses 150 pages qui ne fasse naître un ou des problèmes importants. Je ne dis pas du tout que M. M. les résolve. J'hésite même à dire qu'il les pose. Exactement, il les soulève. Sur la fécondité des familles françaises aux siècles passés; sur la mortalité infantile; sur les grandes épidémies; sur le célibat ecclésiastique et laïc; sur l'émigration, il nous dit ce qu'on sait — mieux, ce qu'on croit deviner. Mais en réalité, nous ne savons rien encore. Nous étayons de quelques monographies infimes des vues à-prioriques, des impressions vagues, des imaginations rétrospectives. Les ouvrages les plus essentiels nous manquent. A quand une « histoire des nourrices », je le dis sans paradoxe, et vraiment digne du sujet? A quand une étude sérieuse, vraiment sérieuse, des épidémies? A quand, des recherches vraiment scientifiques et bien conduites sur la « bâtardise », à qui l'on ne fait pas la place assez grande dans l'histoire morale et démographique de « l'ancien temps »? — Mais tout se tient. Comment étayer sur des bases solides des études pareilles, alors que les études d'histoire municipale — les monographies économiques, statistiques et démographiques de grandes villes, dont les Allemands nous ont donné, à Cologne et ailleurs, de si remarquables modèles — n'existent proprement pas en France?

Il est bien entendu que M. Mathorez ne pouvait à lui seul faire le travail

que plusieurs générations d'érudits, bien formés et bien guidés, arriveront sans doute à faire le jour où nos contemporains prendront de l'histoire une conception précise. Il faut simplement le remercier de souligner, par ce qu'il dit, le caractère précaire de nos acquisitions, et l'extrême étendue de nos ignorances.

La seconde partie du livre : *les Orientaux en France* — c'est proprement une collection de fiches sur tous les Sarrasins, Maures, Moresques, Turcs, Grecs, Polonais, Hongrois et Russes dont l'auteur a retrouvé la trace dans l'histoire de notre pays. Les lectures de M. M. sont étendues : ses curiosités, très variées. Tout n'est pas d'égale importance dans cette abondante collection de menus faits : beaucoup intéressent davantage le curieux que l'historien proprement dit. Les « Vénus noires » des riches armateurs nantais ou les « sultanes » des diplomates retour d'Orient ne peuvent guère figurer qu'à titre anecdotique dans une Histoire de la Formation de la population française. Attendons le volume suivant, qui doit relater l'histoire des Allemands, des Hollandais et des Scandinaves en France. Mais ne nous le dissimulons pas plus que l'auteur lui-même : les temps ne sont pas venus. Tout le talent, tout le labeur d'un homme ne peuvent réparer les conséquences d'une négligence séculaire et d'une torpeur invétérée. Il faut lire le livre de celui qui nous rappelle excellemment ces vérités. Il faut le soutenir dans son entreprise — en souhaitant, simplement, qu'il prenne dans les volumes suivants une attitude plus nettement, plus résolument critique. D'un trait brutal et courageux, souligner nos ignorances : tel doit être son but, tel est dès maintenant, qu'il l'ait voulu ou non, le mérite de son livre. — Lucien Febvre.

Liesse (André), *La Statistique : ses difficultés, ses procédés, ses résultats*, 2e édition revue et augmentée, Paris, Alcan, 1912. VIII + 192 p., in-8°. « C'est surtout à la foule des statisticiens improvisés qu'il [ce livre] s'adresse » (p. VII). Cette foule est en effet si nombreuse et si féconde en erreurs qu'il importe de l'avertir, comme l'avait fait M. le Dr J. Bertillon dans l'excellent ouvrage qu'est son *Cours élémentaire de Statistique administrative* et comme le fait aujourd'hui M. L. dans un livre dont l'utilité et le mérite apparaissent immédiatement par le fait que, portant sur une matière tout à fait étrangère au grand public, il est cependant réédité. — Jean Bourdon.

Halbwachs (Maurice), *La théorie de l'homme moyen : essai sur Quételet et la statistique morale*, Paris, Alcan (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), 1913, 180 p., in-8°. — Les hommes de taille moyenne sont plus nombreux que les très grands et les très petits et il en est de même pour toutes les *moyennes typiques* (mais non pour les *moyennes indices*). C'est avec des moyennes typiques que Quételet a constitué son *homme moyen*, conception qui est au centre de sa doctrine et contre laquelle M. H. dirige des critiques fort différentes de celles de Cournot et de L. A. Bertillon. — J. B.

Leroy-Beaulieu (Paul), *La question de la population*, Paris, Alcan (*Nouvelle collection scientifique*), 1913, iv + 512 p., in-16. — La première partie de ce livre, consacrée à la science démographique, est le fruit d'une étude assez superficielle qui a laissé passer plusieurs erreurs : ainsi M. L. B. assure que l'âge du mariage s'est élevé en France dans la seconde moitié du xixe siècle, tandis que le contraire est vrai, la diminution du nombre des mariages précoces ayant été plus que compensée par la diminution parallèle du nombre des mariages tardifs, c'est-à-dire par l'augmentation du nombre des hommes qui se marient de vingt-cinq à vingt-neuf ans et non pas, comme il y a cinquante ans, au delà de la trentaine. La seconde partie relative à la politique de la population contient, grâce au sens pratique de l'auteur, beaucoup de projets de réforme qu'on souhaiterait voir réaliser dans la France actuelle. — J. B.

Rossignol (Georges), *Un pays de célibataires et de fils uniques*, 2e édition (fortement remaniée), Paris, Delagrave, 1913, xvi + 327 p., in-18. — Ce livre dont la première édition avait paru en 1896, signée du pseudonyme Roger Debury, est parvenu depuis la guerre à sa sixième édition. C'est dire que le cri d'alarme de M. R. a été entendu : il l'a dû dans une large mesure aux circonstances, mais aussi au talent de l'écrivain, à l'éloquence enflammée, à la foi patriotique de M. R. Les circonstances mêmes ne faisaient que mettre en lumière la clairvoyance grâce à laquelle M. R. avait distingué le problème fondamental de la vie française. Cette clairvoyance se manifeste encore dans bien des vues de détail dont il suffira de citer une : M. R. préconisait dès 1896 le rapprochement franco-anglais. A ce bon et beau livre on doit souhaiter plus de lecteurs encore et plus de disciples. — J. B.

Worms (René), *La sexualité dans les naissances françaises*, Paris, Giard et Brière (*Bibliothèque sociologique internationale*, XLIX), 1912, 237 p., in-8°. — Dans toutes les grandes collectivités humaines il naît plus de garçons que de filles, mais la valeur de cet excédent de naissances masculines est variable. M. W. a cherché les causes de cette variation et conclut que l'excédent de naissances masculines croît avec l'insuffisance d'alimentation des parents. C'est l'application de la méthode statistique à un problème de biologie dans un ouvrage qui a permis à son auteur de joindre le titre de docteur ès sciences à tous ceux qu'il possédait déjà. — J. B.

LA VIE SCIENTIFIQUE

Il vient de se fonder une *Association française des Amis de l'Orient*, que — du point de vue même des études historiques et des préoccupations pratiques que nous estimons légitimes — il est bon de signaler à nos lecteurs.

L'article premier de ses statuts est ainsi conçu :

« L'*Association française des Amis de l'Orient* a pour objet de développer les relations intellectuelles entre la France et les peuples d'Orient et d'Extrême-Orient. Dans ce but notamment : 1° *Elle fait connaître en France, au moyen de réunions, publications, expositions, conférences, les idées, les littératures et les arts des peuples de l'Orient et de l'Extrême-Orient ;*

« 2° Elle fait connaître, par les mêmes moyens, la pensée française en Orient et en Extrême-Orient ;

« 3° Elle encourage l'enseignement de la langue française en Orient et en Extrême-Orient ;

« 4° Elle procure aux étudiants, originaires de ces pays, des facilités de séjour et d'étude en France ;

« 5° *Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, l'enseignement des langues et des civilisations orientales et favorise le développement des collections orientales dans les musées et les bibliothèques ;*

« 6° *Elle favorise les voyages d'étude en Orient et en Extrême-Orient.* »

Cette Association a son siège au Musée Guimet. Elle a pour Président, M. Sénart, membre de l'Institut ; pour Vice-Présidents, MM. Sylvain Lévi, Paul Pelliot, professeurs au Collège de France, Albert Tirman, conseiller d'État ; pour Secrétaire Général, M. le Comte d'Aigny ; pour Trésorier, M. Jacques Bacot. Les membres donateurs versent une cotisation de 500 francs par an ; les sociétaires, de 25 ; les adhérents, de 5.

***

Une *Société des Études arméniennes*, de création récente, va publier une *Revue des Études arméniennes* qui sera, dans ce domaine, le premier organe rédigé en une langue européenne.

« Placé au point de rencontre de plusieurs nations différentes, le peuple arménien a subi l'action de civilisations distinctes, tour à tour et souvent à la fois » ; l'étude de sa langue, de son histoire, de sa littérature, de son art, offre donc une riche matière et permet une foule de « recoupements ».

La Revue sera dirigée par MM. Macler et Meillet. M. Diehl est président de la Société ; M. Macler (3, rue Cunin-Gridaine, Paris), administrateur-archiviste. Cotisation : 20 francs.



Nous tenons à signaler deux entreprises nouvelles intéressant directement l'histoire des religions ; et nous rendrons compte bien volontiers des publications dont les organisateurs de ces deux collections seront susceptibles de nous faire envoi.

M. L.-H. Gray, l'un des plus actifs rédacteurs de la *Hastings Encyclopædia of Religion and Ethics*, et M. G. Foot Moore, auteur d'un manuel d'histoire des religions, ont dressé le plan de treize monographies consacrées à la mythologie des diverses civilisations. Le titre générique de cette série sera The Mythology of all Races. D'abondantes illustrations seront jointes à chaque volume. De précieux concours sont assurés : ainsi la collaboration de H.-B. Alexander pour les peuples d'Amérique, celle de A.-B. Keith pour l'Inde, celles d'U. Hattori et d'Anesaki pour la Chine et le Japon.

La seconde collection a pour initiateurs M. Ernesto Buonaiuti, professeur à l'Université de Rome, et M. G. Manacorda. Elle doit publier, à raison de cinq ou six par an, trente-deux volumes sur les mystiques des diverses époques et des divers pays. Le plan ne prévoit toutefois, en ce qui concerne les civilisations non-européennes ou, pour mieux dire, non-méditerranéennes, qu'un volume sur les Çoufis. Chaque ouvrage doit contenir la traduction en italien, totale ou partielle, de textes mystiques, précédée d'une étude d'ensemble et accompagnée de notes. Doivent voir le jour en 1921 : I. *Filone*; II *Porfirio* ; III. *S. Agostino* ; IV. *S. Bernardo* ; V. *S. Francesco* ; VI. *S. Teresa.* Il faut souhaiter que cette Collezione di Mistici contribue à nous donner une notion vraiment positive de la vie religieuse, saisie dans les plus ardentes et les plus clairvoyantes consciences qu'elle a inspirées : notre intelligence de l'histoire et notre conception du fait scientifique sont susceptibles d'y gagner grandement. — P. M.-O.



La librairie Champion inaugure une publication qui renouvelle la tentative américaine du regretté Spingarn. La *Revue de Littérature comparée,* dirigée par F. Baldensperger et P. Hazard, trimestrielle, donnera, outre des articles de fond et des variétés, des bibliographies méthodiques, des comptes rendus critiques et une chronique. Elle sera complétée par une *Bibliothèque* où paraîtra notamment une Bibliographie critique de la Littérature comparée. — Le prix de l'abonnement est de 40 francs. L'éditeur sollicite des abonnements « de bienveillance » (100 francs) et des souscriptions (au moins 500 francs) qui procureront le titre d'« amis » de la Revue.

La valeur de la publication est garantie par le nom de ses directeurs.

La Gérante : Vve CERF.

161

TABLES DU TOME TRENTE ET UNIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

REVUES CRITIQUES

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DU MARÉCHAL-FOCH.

